

Mlle Morel Camille

morelcamillefederici@gmail.com

N°6128122

Université Jean Moulin Lyon 3

Master 2 Relations internationales, parcours sécurité internationale et défense.

Théorisation du soutien aérien à l'insurrection.

L'appui occidental aux mouvements insurrectionnels : étude comparative des cas du Kosovo (1999), de l'Afghanistan (2001) et de la Libye (2011).

Mémoire réalisé sous la direction de M. Cumin David, *Maître de conférences à l'université*

Jean Moulin Lyon3, année universitaire 2013 – 2014.

Mlle Morel Camille

morelcamillefederici@gmail.com

N°6128122

Université Jean Moulin Lyon 3

Master 2 Relations internationales, parcours sécurité internationale et défense.

Théorisation du soutien aérien à l'insurrection.

L'appui occidental aux mouvements insurrectionnels : étude comparative des cas du Kosovo (1999), de l'Afghanistan (2001) et de la Libye (2011).

Mémoire réalisé sous la direction de M. Cumin David, Maître de conférences à l'université
Jean Moulin Lyon3, année universitaire 2013 – 2014.

Je remercie mon directeur de mémoire, M. Cumin,
du temps, de la considération et de l'intérêt portés
à mes recherches.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

- ALK : Armée de Libération du Kosovo (nommée également UCK ou KLA)
- CAS : *Close Air Support* ou Appui aérien rapproché
- CICDE : Centre Interarmées de Concepts de Doctrine d'Emploi
- CNT : Conseil National de Transition
- CSNU : Conseil de Sécurité des Nations Unies
- ONU : Organisation des Nations Unies
- OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
- RMA : Révolution dans les affaires militaires

SOMMAIRE

Introduction.....	1
PARTIE 1. De l'étude comparative des soutiens aériens occidentaux aux insurrections : le cas des guerres du Kosovo (1999), d'Afghanistan (2001) et de Libye (2011).....	9
<i>Titre 1 : Les similitudes observables entre les différents soutiens aux insurrections.....</i>	<i>9</i>
<i>Titre 2 : Les différences existantes entre les soutiens aux insurrections</i>	<i>48</i>
PARTIE 2 : De la théorisation et de l'évaluation du soutien aux insurrections : la stratégie de « couplage ».	77
<i>Titre 1 : La conceptualisation théorique de la stratégie de couplage.....</i>	<i>77</i>
<i>Titre 2 : L'évaluation de la stratégie de couplage.....</i>	<i>101</i>
Conclusion.....	128

INTRODUCTION

Devant la logique de qualification des interventions extérieures dans les guerres civiles établie par une étude de la Rand Corporation¹, il semble nécessaire d'étudier le schéma envisagé, distinguant les actions tierces « bienveillantes » de celles « malveillantes ». Associant l'idée de contre-insurrection à une entreprise bienveillante, la volonté possédée par un acteur tiers d'intervenir au profit d'un gouvernement pour lutter contre des éléments insurgés est ainsi considérée comme acceptable par l'analyse. A l'inverse, l'intervention aux côtés d'insurgés, en lutte contre un gouvernement, semble condamnée. Ce cheminement de légitimité interroge alors le phénomène de « soutien à l'insurrection ».

Compte tenu de l'imposante littérature existante sur la contre-insurrection, en stratégie militaire moderne, le phénomène de « soutien à l'insurrection » comparativement, semble victime d'un désintérêt. Or, comme la contre-insurrection, il suppose l'interventionnisme d'acteurs extérieurs dans un conflit armé interne, opposant un gouvernement régulier à une force insurgée. Au-delà du schéma traditionnel inter-étatique de la guerre, les deux aspects s'insèrent dans une logique ancienne d'intervention spécifiquement occidentale, néanmoins renforcée par une tendance moderne.

A priori opposée à la contre-insurrection dans sa nature, le soutien à l'insurrection dessine un présupposé simple, celui que les deux phénomènes n'engendrent pas les mêmes conséquences stratégiques ou tactiques. La stratégie « d'aide à l'insurrection », ainsi, peut apparaître plus contestable. En effet, si la contre-insurrection permet d'allouer l'aide nécessaire à un gouvernement pour retrouver sa souveraineté et le contrôle de son territoire en luttant contre des mouvements insurgés intérieurs, cette action apparaît conforme aux principes classiques du droit international. A l'inverse, la question d'une assistance aux mouvements insurgés paraît, elle, déstabilisatrice pour le régime en place et donc peu légitime au regard de la solidarité inter-étatique dominante.

Ce constat pourrait probablement expliquer le manque de conceptualisation existant

¹ CHAUVANCY François, « Démocratie et guerre des idées, la contre-insurrection, une nouvelle confrontation idéologique ? », in Coutau-Bégarie Hervé (Dir), *Stratégies irrégulières*, Paris, Economica, 2010, pp.647-667., p671-672.

Voir l'étude de la Rand en question : SEITH G. Jones, *Counterinsurgency in Afghanistan*, Santa Monica, RAND, 2008, 157pages.

en la matière. Le risque de voir formalisée une situation peu claire ou contestable expliquerait l'absence de focalisation sur le sujet. Il n'en reste pas moins que, le soutien à l'insurrection existant réellement dans les faits, il relève d'une nécessité de l'appréhender au mieux.

L'intérêt d'une étude sur le soutien à l'insurrection serait ainsi de combler un silence disciplinaire sur la question. Conceptuellement peu envisagé dans les détails, le soutien à l'insurrection est un enjeu majeur. Il se modélise sous des formes multiples, ce qui est en partie dû à la marge de manœuvre procuré par la largesse des notions composantes du phénomène.

La notion « d'insurrection » justement, ne fait pas l'objet d'une définition unanime. Il est donc essentiel d'en cerner les contours. Notre travail s'insérant dans une perspective française, il apparaît pertinent d'adopter une vision nationale du terme. Etudiant le phénomène dans sa globalité, il est possible, de plus, de partir d'une définition de niveau interarmées. Le Centre Interarmées de Concepts de Doctrines d'Emploi considère ainsi l'insurrection comme l'expression d'une opposition suffisamment conséquente face au pouvoir en place. L'étude du phénomène de soutien à l'insurrection devra donc se référer à des exemples de soutien étrangers à des mouvements insurgés tels que définit par l'organisme.

« [...]Le CICDE définit l'insurrection comme un soulèvement armé ou une révolte contre le pouvoir en place. Les personnes agissant durant une insurrection sont des insurgés qui visent le renversement du pouvoir en place avec une participation active et significative de la population à l'action menée par les insurgés. Il y a donc une remise en cause de la légitimité du pouvoir en place. L'insurrection met aux prises des belligérants du même État, mais dont l'un est globalement maître de l'ensemble du territoire. Les insurgés combattent un pouvoir local, possédant le contrôle de l'administration en place, de la police et des forces armées.² »

L'aide à l'insurrection est ancienne, bien que souvent trop floue ou partielle pour être véritablement considérée. Elle est, par essence, le fruit du jeu des alliances et des relations internationales. L'existence de ce type d'action est certainement inhérent à la

2 CHAUVANCY François, « Démocratie et guerre des idées, la contre-insurrection, une nouvelle confrontation idéologique ? », art. cit., p657.

nature même des combats et des conflits dans l'Histoire, bien qu'ayant recouvert des formes multiples de manifestation.

Le schéma d'un soutien de nature aérienne, en provenance de puissances étrangères aux profits de forces insurgées, est un aspect notamment méconnu de la science stratégique actuelle. Or, cette configuration se retrouve de manière évidente dans plusieurs conflits contemporains, comme en Afghanistan ou plus récemment en Libye. En effet, pour ces deux cas, les puissances occidentales sont intervenues, soutenant les groupes insurgés présents dans le pays. Cette lacune stratégique explique notre vif intérêt pour le phénomène.

A l'heure où la puissance aérienne occidentale fait l'objet d'un emploi quasi-systématique dans les conflits armés, son importance stratégique, à la fois militaire et politique, est indéniable. Son rôle accru dans la projection des forces vers des terrains de guerre éloignés et les avantages qu'elle présente dans les conflits modernes, majoritairement asymétriques et irréguliers, font du soutien aérien en question une priorité. Tant à des fins d'anticipation que d'évaluation de l'emploi de la puissance aérienne dans de telles circonstances, il est crucial de focaliser notre attention sur la mission aérienne de soutien étranger aux groupes armés insurgés.

Le soutien précisément aérien et occidental, conformément à la perspective moderne, accordé aux forces insurgées luttant contre un gouvernement, sera donc l'objet de notre analyse. En supposant l'existence avérée de soutiens aériens à des forces locales dans trois conflits déterminés, la démarche choisie sera celle de mener une étude descriptive des situations d'appui, permettant de faire émerger des points de convergences et de distanciations entre elles. L'objectif consiste à voir si des tendances se dessinent au travers des différentes applications empiriques d'un tel soutien aérien aux mouvements insurrectionnels.

L'idée est de partir de trois conflits à dominante aérienne que sont les cas du Kosovo (1999), de l'Afghanistan (2001-2002), et de la Libye (2011), afin de mener une étude comparative rigoureuse des stratégies de soutien pouvant avoir eu lieu respectivement envers l'Armée de Libération du Kosovo (ALK), l'Alliance du Nord et le Conseil National de Transition (CNT).

Ces forces, en tant que groupes armés locaux insurgés, combattaient les gouvernements en place lorsque la puissance aérienne des Occidentaux est intervenue dans

les conflits pour combattre ce même ennemi.

Au Kosovo, en 1999, les occidentaux interviennent sous l'égide de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) d'une manière strictement aérienne, afin de mettre fin aux exactions commises par le gouvernement Serbes de Milosevic³. La présence de l'Armée de Libération du Kosovo luttant contre les serbes sur le territoire Kosovar donne lieu à des combats intenses entre le gouvernement serbe et le groupe rebelle. Complicant la structure de belligérance en place, la puissance aérienne occidentale interventionniste vient affronter le même ennemi que les forces insurgées. De ce partage d'adversaire interviendra une action de soutien de l'une à l'autre dans les combats de 1999, nous le verrons. Si cet état de fait semble peu évident a priori, l'enjeu sera justement pour nous de démontrer le lien crée entre les deux forces armées dans ce conflit.

En Afghanistan, la période 2001-2002 permet de voir apparaître à la fois une dominante aérienne des opérations occidentales et une structure où le gouvernement Taliban de l'époque se trouve en proie à des violences avec le groupe d'opposition de l'Alliance du Nord. Les Américains en effet, suite aux attentats du 11 septembre 2001, décident d'intervenir en Afghanistan contre le régime Taliban qu'ils accusent d'héberger le leader terroriste revendiquant l'acte mené contre la puissance Étasunienne. Le cadre temporel considéré est donc ici celui du début de l'intervention occidentale en riposte, avant que les opérations n'aient mené à la chute des Talibans (qui se transformera plus tard en un parfait exemple de contre-insurrection). La situation est celle d'un régime taliban en place faisant face à des rebelles, ce qui justifie la circonscription de notre étude à la période 2001-2002. Les occidentaux interviennent alors, dans une coalition internationale menée par les Etats-Unis parallèlement à l'Alliance du Nord, contre l'ennemi gouvernemental afghan. De cette correspondance de la lutte naîtra une liaison entre les forces aériennes occidentales et le groupe insurgé.

Concernant la Libye, la décision Française et Britannique d'intervenir afin de stopper les massacres de civils perpétrés par le gouvernement de Kadhafi prend la forme d'une intervention aérienne. Envisagée à travers une mission typiquement aérienne, le maintien de la *no fly zone* dans le ciel libyen justifie dans un premier temps cet emploi de

3 NARDULLI Bruce R., PENNY Walter R., PINNIE Bruce, GORDON IV John, Mc. GINN JOHN G., *Disjointed war : military operations in Kosovo, 1999*, Santa Monica, Rand Corporation, 2002, 172 pages, p21.

la 3ème dimension. Sous commandement de l'OTAN peu de temps après le début des opérations, l'intervention occidentale se voit partager un objectif avec le Conseil National de Transition, opposition locale au gouvernement de Kadhafi. Ce but commun réside dans la lutte contre l'adversaire étatique Libyen régulier, qui va conduire les deux éléments à mener des actions conjointes.

La recherche de frappes aériennes occidentales simultanées aux actions des forces locales contre l'armée régulière de l'Etat sera l'objet primordial de ce travail. En effet, la première difficulté rencontrée résidera dans l'apport de preuves de l'existence supposée d'une forme de soutien aérien à ces groupes irréguliers. La construction d'un raisonnement probant précédera nécessairement ainsi toute réflexion globale sur le phénomène. Les fondements du soutien aérien occidental aux forces locales insurgées avérés, nous pourrons ainsi entrer dans l'étude plus complète et théorique du phénomène.

Il est certain, de plus, que cette étude n'a pas vocation à couvrir les trois conflits d'une exhaustivité en termes de détails et d'informations. La contrainte du temps impartie pour réaliser ce travail nous empêche d'aborder plus globalement les conflits, au détriment d'une volonté de précision. L'objectif précis visé nous limitera ainsi à nous concentrer sur le phénomène de soutien et son mécanisme, dans le cadre des trois conflits choisis.

Le soutien d'une force régulière envers un mouvement insurrectionnel luttant contre un ennemi commun crée un rapport de coopération entre les deux entités. Cette coopération associe deux forces dans une situation que l'on pourrait qualifier de « couplage » entre elles⁴. Ne représentant néanmoins pas une forme pure de guerre, on peut envisager l'action de couplage produite entre deux forces comme un élément stratégique précis et ponctuel intégré dans un déroulé plus large d'opérations. Déjà abordé par la science politique avec l'apport conséquent de l'ouvrage d'Huber Thomas, *Compound Warfare : the fatal knot*⁵, nous tenterons à la fois d'appliquer cette lecture théorique à nos cas et de mettre en perspective cette notion clef.

Ainsi, la perspective dans laquelle s'insère notre travail est double. Elle est avant tout stratégique. Ceci est visible par deux aspects : notre vision consacre tout d'abord le

4 HENROTIN Joseph, « Après la parenthèse Afghane. Les forces terrestres face à la mutation de l'adversaire. » in *DSI Hors série*, n°24, juin-juillet 2012, pp.1-5, p1.

5 HUBER Thomas M. (dir), *Compound warfare: that fatal knot*, For Leavenworth (KS), Combat Studies Institute, Command and General Staff College, septembre 2002, 319 pages.

phénomène de soutien en tant qu'objet d'étude dans la discipline stratégique, puis relève de la volonté stratégique du commandement de mener une coopération. Néanmoins, elle reste largement tactique, en ce que notre étude se focalise sur la concrétisation du soutien effectué dans les opérations, depuis l'air vers les forces terrestres locales. En ce sens, notre étude est sans cesse traversée par ces deux niveaux, stratégique et tactique, dans ce que l'on pourrait résumer comme étant l'étude d'une action militaire intéressant la discipline stratégique.

Néanmoins elle ne répond pas pleinement à l'une ou l'autre des visions, privilégiant le jonglage entre les deux conceptions au gré des besoins, dans un aspect opératif. Des lacunes en matière d'équipements employés lors des actions de soutien aériens par l'appui feu seront ainsi inévitables, l'aspect tactique de l'analyse étant limité. De plus, une focalisation seulement partielle sera accordée à la partie de l'appui-feu délivrée par l'aviation des troupes aéroportées, notre acception de l'aviation étant élargie pour cette étude.

En effet, aucune distinction précise ne sera menée préalablement à l'analyse des soutiens aériens occidentaux aux mouvements insurrectionnels. L'emploi de la notion de « puissance aérienne » comme élément porteur du soutien aux insurgés au sol ne sera donc pas limité. Nous entendons ainsi la puissance aérienne d'une nation ou d'une coalition comme «[...] *la manifestation d'une capacité à agir dans la troisième dimension. Elle s'appuie sur un potentiel aérospatial militaire ou civil et se concrétise par la volonté à agir dans ce milieu à des fins de stratégie ou de rayonnement*⁶». Nous ne trancherons pas entre une conception de l'appui aérien procurée par l'aviation en tant qu'objet de l'armée de l'Air seulement ou en tant qu'objet utilisé par les troupes aéroportées des autres armes. Dans une volonté de clarté et de simplification, nous ferons référence, avec le concept de *puissance aérienne*, sans particularité, en l'arme aérienne en général, faisant référence tantôt à l'un et à l'autre, la comprenant dans sa globalité.

Cette approche multiforme du phénomène de soutien à l'insurrection devrait nous conduire à une réflexion progressive vers la recherche d'invariants et vers une conceptualisation de ce fait. Notre but est effectivement de comprendre les particularités communes des interventions en soutien des insurrections ainsi que ses fondements, malgré

6 LESPINOIS Jérôme (de) (dir), "La puissance aérienne et spatiale : vers une définition française? », site du Centre d'Etudes Stratégiques Aérospatiales, http://www.cesa.air.defense.gouv.fr/IMG/pdf/PLAF_No18_GT7.pdf. (consulté le 15/05/2014).

les différences régissant les opérations étudiées. Cet axe d'étude permettrait d'obtenir une clef de compréhension du phénomène, corollaire de celle de De Courrèges Hervé, Germain Emmanuel et Le Nen Nicolas⁷ en matière de contre-insurrection.

Notre démarche s'inscrit alors dans une logique de théorisation. Elle imite la volonté de Bouterin Grégory de donner comme objet à notre étude, une approche tendancielle de la structuration générale de l'acte de soutien. « *Tout au plus vise-t-il, au regard des engagements contemporains, à dégager certaines tendances pouvant apparaître comme structurantes pour les conflits futurs et tirer d'éventuels enseignements pour le devenir de la puissance aérospatiale* ⁸ ».

En ce sens, Hervé Coutau-Bégarie voit en la théorie une manière de schématiser, de produire « *un programme pour enregistrer, classer et, finalement, organiser des données et des connaissances. Faute d'avoir toujours un pouvoir prédictif, elle peut avoir au moins un pouvoir organisateur et une valeur critique.* ⁹ ». C'est dans ce sens que notre travail tentera de se construire.

L'intérêt de notre étude pour la science politique est renforcé au regard des tendances modernes. Alors que les tensions en 2013 en Syrie ont posé la question d'une intervention probable de plusieurs pays occidentaux dans le conflit interne, le soutien à l'insurrection formée contre le régime de Bachar-El-Assad a été envisagé par plusieurs dirigeants occidentaux. Une configuration aérienne au soutien aurait pu alors être choisie, rappelant la structure interventionniste des conflits étudiés. La tendance actuelle des conflits et les problématiques récentes nous imposent ainsi une étude plus approfondie de ce type d'intervention. Adaptées à l'évolution des conflits et des menaces, ces stratégies attirent notre attention et se doivent d'être appréhendées au mieux, afin d'anticiper au mieux et d'engager une perspective d'efficacité.

Nous tenterons de comprendre, par ce cheminement général, ce qu'un tel modèle de soutien aérien peut apporter à la stratégie militaire. Il faudra partir du contexte d'intervention des puissances occidentales pour comprendre leur choix d'un tel soutien et la

7 Voir COURREGES Hervé (de), GERMAIN Emmanuel, LE NEN Nicolas, *Principes de contre-insurrection*, Paris, Economica, 2010, 114 pages.

8 BOUTHERIN Grégory, « La puissance aérospatiale entre guerres conventionnelles et contre-insurrection... Quelles tendances pour les engagements futurs ? » in BOUTHERIN Grégory et GRAND Camille (dir), *Envol vers 2025, réflexions prospectives sur la puissance aérospatiale*, Paris, La documentation française, CESA, 2011, 270pages, p24.

9 COUTAU BEGARIE Hervé, *Traité de Stratégie*, 7ème édition, Paris, Economica, 2011, 1200 pages, p274.

stratégie correspondante adoptée. Une fois posés les contours des conflits choisis, l'analyse des soutiens supposés dans leur nature et leurs modalités sera essentielle pour permettre une étude descriptive du phénomène dans une logique comparative entre les trois cas de guerre. L'étude minutieuse du déroulé opérationnel des missions aériennes en aide à l'insurrection devra être suivie d'une recherche sur la volonté du commandement de coordonner les actions aériennes avec les manœuvres de la force locale, pour démontrer le caractère véritablement stratégique de l'action menée de couplage.

Au-delà des nuances présentes entre chaque intervention occidentale en soutien de mouvements insurrectionnels, il s'agit pour nous de voir en quoi le soutien à l'insurrection se fonde sur des structures et des facteurs communs qui donnent à ce phénomène une portée stratégique solide. La présence d'invariants forts doit permettre la théorisation du soutien à l'insurrection, comme il en est déjà le cas pour la contre-insurrection.

Ainsi, en quoi les interventions aériennes occidentales en soutien aux forces insurgées, relèvent-elles d'une stratégie commune de couplage?

En étudiant tout d'abord avec précision les modalités et la nature des différents soutiens aériens occidentaux procurés au bénéfice des forces insurgées au Kosovo, en Afghanistan et en Libye dans les périodes définies, nous parviendrons à en saisir les subtilités. Pour mettre en avant les invariants nécessaires à toute théorisation ainsi que les différents ajustements du phénomène de soutien aux conditions locales, nous tenterons de structurer notre description de l'objet d'étude en deux grandes tendances distinctes. Les points communs présents dans les trois réalisations du soutien précéderont ainsi les nuances observées (I). De cette description primordiale, abordant les aspects pluriels du soutien à l'insurrection, il sera possible de situer stratégiquement et théoriquement le concept de soutien à l'insurrection en tant que stratégie de couplage. L'évaluation du phénomène dans sa portée innovante permettra de l'encadrer à l'aide de principes, alors que l'analyse en terme d'efficacité permettra la formulation de prescriptions, plus classiquement. L'état de la stratégie aérienne induite par le soutien à l'insurrection, dans toute son ambiguïté, sera déduit des analyses précédentes, afin de compléter notre vision théorique globale du phénomène. Une interrogation quant à la portée prédictive du modèle conceptuel menée clôturera notre travail et déterminera de son utilité. (II).

PARTIE 1. De l'étude comparative des soutiens aériens aux insurrections : le cas des guerres du Kosovo (99), d'Afghanistan (2001) et de Libye (2011).

Il est possible de mener une étude comparative du phénomène de soutien à l'insurrection entre les trois conflits choisis. Elle se fondera sur une description détaillée de chaque cas, que nous articulerons autour de deux tendances principales : les éléments de convergences (Titre I) et de distanciations (Titre II) entre les phénomènes de soutien des trois périodes conflictuelles.

Titre I : Les similitudes observables entre les différents soutiens aux insurrections.

Des points communs s'observent entre les trois cas de soutien étudiés. Ils feront l'objet d'une attention particulière, en ce qu'ils mettent en avant des tendances récurrentes pouvant servir de future grille de lecture à des phénomènes semblables. Ces similarités se regroupent en trois perspectives : celle du cadre dans lequel s'inscrivent les opérations de soutien à l'insurrection (Chapitre 1), celle de l'essence même du soutien à l'insurrection (Chapitre 2) et enfin celle des conséquences induites du phénomène (Chapitre 3).

Chapitre 1 : L'homogénéité des cadres d'intervention.

Les trois cas de conflits étudiés répondent à un cadre unique. Ils se rassemblent autour d'éléments précis, communs à chacun d'eux. Ainsi, les trois conflits présentent des situations comparables (Section 1) et des caractéristiques ou des tendances partagées (Section 2).

- Section 1 : Les contextes d'intervention parallèles.

La situation présentée par les conflits est similaire : il est tout d'abord possible de qualifier la structure des trois conflits de manière unique. Des tendances vers l'irrégularité et l'asymétrie, de plus, parcourent tant le Kosovo que l'Afghanistan et la Libye sur les périodes déterminées.

1. Des conflits internes compliqués par une intervention étrangère.

Les trois conflits au cœur de notre étude semblent disposer d'un facteur commun, dans la structure même de la belligérance en place. Effectivement, ils mettent en exergue une structure initiale semblable, dont la complication par une action extérieure sera systématique.

Les conflits en présence relèvent ainsi, originellement, d'un conflit interne. La présence d'une lutte entre protagonistes au sein d'un Etat en est le premier indice, étant donné que s'opposent au sein même du territoire l'Etat des forces régulières de type gouvernementales et des forces locales irrégulières, insurgées. Ainsi, en Afghanistan notamment, en 2001, on trouve l'opposition des forces armées gouvernementales, récemment devenues celles des Talibans, à un groupe armé local d'opposition qu'est l'Alliance du Nord. De même, au Kosovo, en 1999, la rébellion incarnée par l'Armée de Libération du Kosovo (ALK ou UCK ou KLA) se dessine à l'encontre des Serbes et du gouvernement de Milosevic sur le territoire yougoslave. Enfin, en Libye, le Conseil National de Transition (CNT) forme l'opposition au gouvernement de Kadhafi, et vient mener une lutte armée contre ce dernier.

Dans chacun de ces cas apparaît une action commune : celle de l'intervention de puissances étrangères dans le conflit interne présent. L'intervention étrangère consiste dans l'envoi de troupes militaires par une puissance étrangère. Elle met en avant le critère de l'emploi de la force armée d'un Etat A sur un conflit dans un Etat B¹⁰. Cette intervention est envisageable en faveur des insurgés comme du gouvernement. L'élément est remarquable

¹⁰ CUMIN David, *Cours de Droit des conflits armés non internationaux*, Master 2 sécurité internationale et défense, Université Jean Moulin Lyon 3, année universitaire 2013-2014.

dans chacun de nos trois cas d'étude, où des interventions étrangères se réalisent au profit des mouvements insurgés.

Pour l'Afghanistan, ce cas est démontrable clairement : « à l'automne 2001, l'affaire d'Afghanistan peut être classée dans la catégorie des conflits internes (l'Alliance du Nord contre les talibans) compliqués par des interventions étrangères.¹¹ ». En Libye également, on a bien une guerre civile en place, avant qu'elle ne soit compliquée ensuite par une intervention occidentale. Louis Gautier explique ainsi, en parlant du cas Libyen que « en s'ingérant dans les guerres civiles, les pays tiers prennent le risque de les faire flamber¹² ». Au Kosovo, la situation prend également la forme, à partir de 1999, d'une guerre civile certaine¹³.

Les conflits subissent ainsi un effet d'internationalisation, selon la théorie du même nom, puisqu'un conflit interne subissant une intervention étrangère peut se voir appliquer le droit des conflits armés internationaux. Cette conséquence juridique est renforcée par une nuance posée parfois, celle de savoir si l'action étrangère vient en aide du gouvernement ou se dresse contre lui, en soutien de forces insurgées¹⁴. Dans le second cas, conjointement aux réalités de nos conflits, l'internationalisation du conflit est évidente.

L'implication militaire des Etats tiers, au sens où nous l'entendons, peut ainsi être variée, passant de la mise à disposition d'un territoire, à la fourniture d'armement militaire et de moyens de renseignements, à l'envoi de volontaires et au déploiement de forces mais également à la prise en charge des groupes insurgés (organe de facto). On se rend compte, cependant, que l'effet dépend, pratiquement, (empiriquement) d'éléments tels que l'ampleur de l'intervention (FS ? Visibilité?), du but poursuivi par les intervenants (renversement ?) et du rapport des forces militaires entre la ou les puissances intervenantes et les parties assistées¹⁵.

La structure similaire des cas d'études n'est pas le seul élément du cadre qui est commun aux trois conflits. Ceux-ci s'insèrent également dans une tendance identique.

11 DUFOUR J.L, *La guerre, la ville et le soldat*, Paris, Odile Jacob, note de bas de page 10, p 333.

12 GAUTIER Louis, « Le front moral de la guerre », in CHALMIN Stéphane (dir), *Gagner une guerre aujourd'hui*, Paris, Economica, 2013, pp. 103-117, p103.

13 MASON Tony, « Operation Allied Force, 1999 », in OLSEN John A. (dir), *A history of an air warfare*, Potomac Books, Dilles, 2010, pp.225-252, p228.

14 CUMIN David, *Cours de droit des Conflits Armés Non Internationaux*, Op. Cit.

15 Ibid.

2. Un contexte d'asymétrie préalable.

Du fait de l'existence d'un affrontement entre forces armées étatiques et groupes armés locaux, les conflits internes originels peuvent être qualifiés, à priori, de conflits de type « asymétrique ». En effet, la différence de nature existante entre les deux acteurs de ces conflits amène à une telle qualification.

La définition même de « l'asymétrie » est alors nécessaire pour comprendre les guerres étudiées. Par opposition, pour Jacques Baud, analyste stratégique d'origine suisse, la « symétrie » d'un conflit se comprend comme un conflit classique ou conventionnel¹⁶, opposant « *des adversaires disposant de structures, moyens et instructions analogues, et combattant selon des principes semblables et, surtout, des objectifs de même nature.* »¹⁷ Cette symétrie, nous indique encore l'auteur, n'exclue pas la dissymétrie possible des conflits, au niveau qualitatif comme quantitatif, ni une asymétrie dans la perception qu'ont les acteurs du conflit .

A l'inverse, les conflits asymétriques opposent « *des adversaires dont les logiques de guerre sont différentes.* »¹⁸. Il ajoute que, « *outre les équipements, les structures et les méthodes différentes, la nature des objectifs diffère fondamentalement* »¹⁹. Cette notion d'asymétrie, selon l'auteur, dans sa « substance », n'est pas nouvelle. Plusieurs exemples historiques nous le montrent²⁰. Cependant, l'incompréhension du phénomène dans sa totalité est persistante, malgré de nombreuses études sur le sujet. La notion de « guerre asymétrique » est, elle, relativement récente, puisque corrélative à la conceptualisation de la notion par les Etats au niveau doctrinal et stratégique. Ce nouveau concept se positionne alors au cœur des menaces modernes²¹.

Il faut d'ailleurs distinguer deux idées proches et souvent confondues, celle de dissymétrie et d'asymétrie. La première situation oppose « *des forces armées conventionnelles ou non, des structures, de volumes, d'équipements et technologies et/ou de doctrine différents. Les buts sont d'ordre et de nature assez proches ; les objectifs politiques et militaires*

16 BAUD Jacques, *La guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur*, Monaco, Durocher, Collection l'art de la guerre, 2003, 210 pages, p83.

17 Ibid., p83.

18 Ibid., p84.

19 Ibid., p84.

20 Ibid., p84.

21 Ibid., p84.

*s'affrontent.*²² » La dissymétrie est donc un concept « *opératif et opérationnel, un moyen pour obtenir un succès, qui ne résulte pas toujours d'une démarche stratégique*²³ », alors que l'asymétrie relève d'un concept stratégique, qu'elle soit positive ou négative. En effet, qu'elle soit assimilée à « *l'exploitation d'une supériorité pour obtenir un avantage* », ou à « *l'exploitation d'une vulnérabilité de l'adversaire* », l'asymétrie est souvent associée à une faiblesse capacitaire²⁴, une impuissance liée à une infériorité et entraînant donc une stratégie de compensation.

C'est à partir de cette explication que l'on peut affirmer que les conflits étudiés appartiennent tous, d'une manière ou d'une autre, à la catégorie des « guerres asymétriques », aux vues des différences de nature et de capacité existantes entre les forces régulières de l'Etat et celles locales insurgées dans le conflit interne.

Cependant, ce constat d'asymétrie dans le conflit interne initial va être bouleversé par deux éléments principaux : d'abord par l'arrivée d'un acteur tiers interventionniste, et ensuite par la réalité des acteurs étatiques en place dans nos cas d'étude. En effet, l'entrée en jeu d'un nouvel acteur au sein d'un rapport de force premier peut nécessairement bousculer celui-ci en l'inversant, le rendant nul ou l'amplifiant. Le soutien à l'insurrection, ainsi, entraîne un mécanisme d'appui d'un acteur tiers à la force insurgée locale, initialement défavorisée au regard de la force dites régulière ou gouvernementale. L'intervention de l'acteur tiers vient donc ici soutenir la force locale et peut ainsi compenser l'infériorité/ la faiblesse du groupe armé local. Dans une vision maximale des effets envisagés, on peut penser que le nouveau rapport de force irait jusqu'à renverser l'asymétrie au profit de la force locale, désormais en supériorité vis à vis de la force armée du gouvernement.

La question de la nature réelle de la force armée régulière étatique peut ébranler le raisonnement précédent. En analysant la nature des forces gouvernementales en place, de part leur mode d'action asymétrique ou leur précarité, on pourrait limiter l'asymétrie existante entre les deux protagonistes initiaux du conflit interne. Le groupe armé irrégulier local affronterait ainsi une autre forme de force armée aux tendances irrégulières, le

22 Ibid., p84.

23 Ibid., p88.

24 Ibid., p88.

monopole de l'irrégularité n'étant plus réservé au seul petit groupe armé local. De plus, avec l'arrivée de la puissance intervenante, un nouveau rapport d'asymétrie pourrait aussi se mettre en place, entre les intervenants aux objectifs donnés et le gouvernement combattu aux tendances irrégulières et aux objectifs asymétriques.

Au Kosovo, par exemple, on note que le gouvernement serbe emploie des modes d'actions irréguliers, mettant à mal la symétrie des actions et des objectifs désirés par les deux protagonistes en conflit. Pour Vennesson Pascal, professeur de science politique, « *il ne s'agissait pas de combat mécanisé classique. Les besoins en logistique et communication étaient limités. Contre un tel adversaire, la stratégie d'interdiction par la puissance aérienne est plus difficile à mettre en œuvre et ses résultats sont plus imprévisibles.*²⁵ ». Ainsi, l'asymétrie peut qualifier le nouveau rapport de force entre les puissances intervenantes et les forces armées de l'Etat attaqué, lesquelles contribuent à se différencier des actions conventionnelles classiques. Le fait qu'elles ne recherchent pas forcément la victoire, comme peuvent le désirer les Occidentaux traditionnellement contribue à ce constat. En comparaison avec les propos de Baud, pour qui les objectifs ne sont pas les mêmes pour chacune des parties dans un conflit asymétrique, le fait que certains parlent de victoire de l'OTAN sur les Serbes mais que d'autres soulignent l'avantage remporté par Milosevic à se rendre, et l'intérêt pour lui de se satisfaire de la situation, bien qu'ayant perdu la bataille, confirme cette vision asymétrique à nouveau du conflit.

La problématique de l'asymétrie est intimement liée à celle de l'irrégularité.

3. L'irrégularité comme enjeu et mode de combats.

Une tendance tient à l'augmentation du facteur irrégulier dans les conflits modernes. Nos trois cas d'études reflètent bien cette mouvance vers l'« irrégularisation » des acteurs et des modes de combats.

« [...] *mathématiquement, les guerres et conflits à dominante irrégulière sont plus nombreux que les guerres et conflits à dominante régulière. En effet, rares sont, en réalité, les conflits strictement réguliers ou irréguliers du point de vue des modes d'action choisis*

25 VENESSON Pascal, « Bombarder pour convaincre ? Puissance aérienne, rationalité limitée et diplomatie coercitive au Kosovo (mars-juin 1999) » in *Cultures et Conflits*, n°37, 2001, pp. 23-59, p 382.

par les belligérants²⁶ »

Ainsi au Kosovo, en Afghanistan et en Libye des moyens irréguliers de combat sont employés. D'ailleurs, cette irrégularité tient à plusieurs éléments, au delà de ce que l'on imagine traditionnellement. En dehors du manque de caractère régulier au sens « d'étatique » des forces locales insurgées, leur irrégularité peut s'exprimer différemment, par l'adoption d'un comportement assimilable à celui des guérillas et une tentative de mener des actions de même type²⁷.

« D'autres part, les dites forces n'étaient pas seulement irrégulières du fait qu'elles n'étaient pas d'ordre étatique ou qu'elles ne respectaient pas nécessairement le droit des conflits armés, mais, également, parce qu'elles se comportaient tactiquement comme des guérillas -menant parfois des actions que ne peuvent mener des forces spéciales régulières. ²⁸»

L'idée d'une identification de nos conflits à des guerres irrégulières, de plus, est favorisée par la définition américaine de ces dernières. Selon Peck Allen, Général américain, les Etats-Unis définissent la Guerre irrégulière comme étant « *un conflit violent entre des acteurs étatiques et non étatiques pour la légitimité et l'influence sur les populations correspondantes.*²⁹ ». En présence d'un conflit interne opposant armée étatique et groupe armé irrégulier, les cas d'études de soutien sont donc clairement identifiés dans cette tendance, n'étant pas livré de part et d'autre par des armées étatiques, mais par des partisans contre des soldats³⁰. D'autant plus que les missions de soutien insurrectionnelles font parties intégrantes de la guerre irrégulière en elle-même. L'aide à l'insurrection, ainsi, est à considérer comme une forme de la guerre irrégulière.

« La GI inclut les opérations anti-insurrectionnelles et la défense interne à l'étranger (en épaulant un régime, généralement contre des ennemis internes), au même titre que le soutien d'opérations insurrectionnelles ³¹».

26 HENROTIN Joseph, « Après la parenthèse Afghane. Les forces terrestres face à la mutation de l'adversaire » in *DSI Hors série*, n°24, juin-juillet 2012, pp.1-5, p1.

27 BYMAN David L. et WAXMAN Matthew C., « Kosovo and the great air power debates », in *International Security*, vol 24, n°4, spring 2000, pp 5-38, p28.

28 HENROTIN Joseph, « Après la parenthèse Afghane. Les forces terrestres face à la mutation de l'adversaire », art. cit., p1.

29 PECK Allen G., « Le rôle capital de la puissance aérienne dans la guerre irrégulière », in *Air & space power journal*, 2007, vol 3, n°4, pp. 10-15, p 5-6.

30 CUMIN David, *Cours sur la guerre irrégulière*, Licence 3ème année de Droit et Science politique, Université Jean Moulin Lyon 3, Année Universitaire 2013-2014.

31 PECK Allen G., art. cit., p6.

Concernant la présence d'acteurs qualifiable « d'irréguliers » en eux-mêmes, pour le Centre interarmées de concepts de doctrines et d'expérimentation (CICDE), « *la qualification d'adversaire irrégulier est d'abord d'ordre politique en faisant référence à son statut qui lui permet d'exploiter une double asymétrie juridique et de rationalité -et d'ordre opérationnel (approche axée sur des modes d'actions tels que le terrorisme ou la guérilla)* »³². Selon le même document, les caractéristiques d'un adversaire irrégulier sont les suivantes : « *la dissimulation et l'illisibilité entretenues, le besoin constant de soutien en relation avec son milieu d'action, la présence d'une cause existentielle, une action stratégique et tactique, une logique de confrontation et d'usure, les principes de foudroyance, d'incertitude sans contrainte éthique et morale, l'ubiquité, la dilution, l'opportunisme et le pragmatisme.* »³³ »

Les groupes locaux soutenus au Kosovo, en Afghanistan et en Libye sont donc irrégulier de part ces différents éléments, à savoir que l'ALK, que l'Alliance du Nord et que le CNT sont par essence des mouvements non-étatiques, puisque groupes d'oppositions. Ils usent, de plus, de moyens assimilables aux guérillas et agissent parfois de manière violente, parfois même en usant de moyens quasi-terroristes, comme au Kosovo. Cependant, les gouvernements combattus le sont souvent également, plus atypiquement. Nous le verrons plus en détails, car chaque cas se voit là distingué du fait de la forme d'irrégularité qui se manifeste.

Au Kosovo notamment, les forces étatiques semblent refuser l'affrontement direct en recherchant dans le milieu dans lequel elles évoluent, grâce à la dissimulation, une sorte de « pouvoir égalisateur³⁴ ». La stratégie de dispersion, de discrétion et d'invisibilité employé par les forces serbes est ainsi qualifiée d'originale³⁵.

« Relevons, d'une manière un peu plus générale, que si le refus du combat direct et la dissimulation sont des tactiques quasi-naturelles chez « l'insurgé », l'histoire militaire nous montre toutefois qu'elles sont tout aussi envisageable par un Etat. Lors de la guerre du Kosovo, par exemple, l'armée serbe avait en partie fait ce choix pour sa défense anti-aérienne en n'allumant pas ses radars, réduisant ainsi de la sorte les risques de frappes SEAD³⁶ ».

32 RDIA- 2011/004- ADIR(2011).

33 Ibid., p15.

34 BOUTHERIN Grégory, « La puissance aérospatiale entre guerres conventionnelles et contre-insurrection... Quelles tendances pour les engagements futurs ? », art cit., p25.

35 RIBNIKAR Darko, « Les leçons de la campagne du Kosovo », in *Revue internationale et stratégique*, n°51, 3/2003, pp125-132, p127.

36 Ibid., p25.

Les contextes d'intervention des trois conflits affichent une proximité certaine. Mais les interventions dans nos trois conflits convergent au-delà de leur structure, faisant apparaître des orientations assimilables.

- Section 2 : Les procédures d'interventions concordantes.

Les conflits dans lesquels interviennent nos phénomènes de soutien s'insèrent dans une perspective systématiquement occidentale, répondant à la fois à un processus de sécurité collective et à l'hégémonie états-unienne en matière d'intervention armée. Les idéaux portés par ces interventions correspondent à des enjeux nouveaux imprégnés par une vision occidentale.

1. Des interventions multilatérales occidentalisées.

Les opérations choisies possèdent un point de convergence fort. A l'observation des protagonistes, on remarque aisément que la présence interventionniste dans ces conflits est occidentale.

Cette présence occidentale se traduit notamment par leur chaperonnage Otanien. Qu'il s'agisse du Kosovo ou de la Libye : elles sont « *menées toutes deux sous le commandement de l'OTAN, ces opérations ont été de véritables campagnes aériennes, longues et de grandes ampleur³⁷* ». Ces interventions sont donc menées par l'intermédiaire de l'OTAN, organisme occidental. A défaut, elles sont dirigées par les Etats-Unis, dans le cadre d'une coalition internationale. C'est le cas pour l'opération *Enduring Freedom* en Afghanistan. En plus du caractère occidental, c'est donc le multilatéralisme intrinsèque de ce type d'opérations qui est démontré.

Ainsi les interventions étudiées, qu'elles soient menées ou non sous le commandement de l'OTAN, sont le reflet même d'opérations menées à plusieurs, en totale

37 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (dir), *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, Paris, Science-Po, 2013, 485 pages, p385.

harmonie avec la tendance actuelle en matière de sécurité internationale. Face aux contraintes budgétaires et aux doctrines des Etats européens, bloqués par leurs finances et leurs moyens militaires, mais également face au besoin des Etats-Unis de soutiens diplomatiques forts pouvant assouvir/asseoir leur recherche d'une légitimité mondiale d'intervention et d'hégémonie, les Etats interventionnistes agissent en alliés dans ce type de conflit.

Ainsi, les conflits où l'on peut trouver des opérations de soutien aérien à des forces irrégulières locales, sont, d'après nos cas d'étude, de nature occidentale à dominante multilatérale. Ils répondront, de plus, à une nécessité d'idéal occidental.

2. Des interventions sous l'égide d'une sécurité collective.

Ces opérations sont d'ailleurs toujours ancrées dans une perspective Onusienne, conforme à l'idéal de sécurité collective construite par les Etats, majoritairement occidentaux. Afin de légitimer les interventions modernes, le cadre du droit international est nécessaire, selon la pratique observée des Etats occidentaux. La conception d'une sécurité collective, à laquelle a répondu, à l'époque, la mise en place de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et de son système complet, favorise une forme de légitimité à l'intervention dès lors que celle-ci répond à des critères déterminés. Cet ancrage Onusien correspond à l'intention multilatérale explicitée précédemment. Il renforce le désir d'alliance dans la coercition telle qu'envisagée aujourd'hui.

Le cadre de l'ONU, de plus, est une condition pour sortir de l'illégalité du soutien à l'insurrection au regard du droit international. En effet, le principe de non-assistance des Etats tiers aux insurgés est normalement le corollaire de la solidarité intergouvernementale régissant les relations internationales³⁸. De plus, en cas de reconnaissance de belligérance, le principe de non intervention du fait de la neutralité imposée des Etats tiers dans les guerres civiles appartient à la même logique. Pour lever ces mécanismes, seule l'intervention du Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU) est envisageable.

L'intervention au Kosovo est, de ce point de vue, particulière. Le mandat de l'ONU

38 CUMIN David, *Cours de Droit des CANI*, Op.Cit.

pour l'opération n'est pas explicite. C'est une interprétation juridique de la résolution du CSNU de mars 1998, adoptée sur la base de l'article VII de la Charte des Nations Unies, qui permet de faire correspondre l'intervention aérienne avec le cadre onusien d'action, en autorisant si nécessaire, le recours à la force. Cette opération sera néanmoins, et c'est ce qui conforte notre hypothèse d'une même soumission à la sécurité commune de nos trois interventions étudiées, admise *a posteriori* par le même organe.

« L'intervention militaire des états-membres, s'est développée sur des bases juridiques contestées, et s'est fondée de manière corollaire et complémentaire sur d'autres types d'arguments, comme le respect de la dignité humaine qui aurait dicté une action de type « humanitaire », ou, la nécessité de restaurer la paix et la stabilité dans la région et d'arrêter les flux de réfugiés à destination des autres pays européens ³⁹».

En Afghanistan, l'opération est une « *expédition punitive autorisée par l'ONU visant à défaire le régime des talibans et à éliminer Oussama Ben Laden et son organisation.* ⁴⁰ ». L'opération *Enduring Freedom* est donc elle aussi soumise à la problématique de la sécurité collective.

En Libye, enfin, le cadre juridique est similaire. Une résolution du CSNU autorisant le recours aux armes pour la protection des populations civiles libyennes et en même temps un fondement juridique de responsabilité de protéger des populations, soit finalement l'équivalent d'une consécration du principe d'ingérence.

« En effet, sous le coup de l'urgence, le Conseil de Sécurité des Nations Unies en adoptant la résolution 1973 (17 mars 2011) a autorisé le recours aux armes pour protéger des populations civiles libyennes. Pour la première fois, une intervention militaire se voyait fondée en droit sur la « responsabilité de protéger les populations », ce qui revenait à consacrer pleinement le principe d'ingérence. [...] La résolution 1973 qui justifie le recours à la force au nom des droits humains satisfait ainsi en droit à la fois aux principes de légitimité et de légalité de l'action militaire. ⁴¹ ».

Au-delà du cadre collectif présent dans les trois cas d'études, l'importance des Etats-Unis dans nos conflits est grande, voire primordiale.

39 CORTEN Olivier et BELCOURT Barbara, *Droit, légitimation et politique extérieure, l'Europe et la guerre du Kosovo*, Bruxelles, Edition Bruylant- Université de Bruxelles, 2000, 310 pages, p20.

40 HUBAC Olivier, « Les limites de l'approche globale en Afghanistan », in CHALMIN Stéphane (Col) (dir), *Gagner une guerre aujourd'hui*, Paris, Economica, 2013, pp57-64, p58.

41 GAUTIER Louis, « Le front moral de la guerre », art. cit., p104.

3. Des interventions soutenues par les Etats-Unis.

Ces interventions possèdent d'ailleurs un dénominateur commun. Elles sont toutes au minimum soutenues par les Etats-Unis d'Amérique. Conformément à la place que s'est construite la puissance américaine dans le monde, les opérations ayant eu lieu au Kosovo, en Afghanistan et en Libye dans les périodes indiquées sont toujours, au minimum, diplomatiquement admises par les Etats-Unis. A défaut de n'emporter toujours une grande implication du leader américain dans les opérations, comme ce fût le cas en Libye en 2011 où les protagonistes majeurs étaient la France et le Royaume Uni, les opérations sont soutenues par les Etats-Unis. Condition sine qua none de réussite des opérations extérieures actuelles, ce besoin est respecté, on le remarque, pour les conflits présentant une phase de soutien aérien à des forces irrégulières. A défaut d'obtenir préalablement un soutien de l'ONU (comme au Kosovo en 1999) ou de l'OTAN (comme en Libye où les français débute seuls l'intervention) ce soutien diplomatique américain est garant de la légitimité de l'intervention, dans un monde soumis à l'hégémonie américaine et à sa supériorité militaire mondiale.

Il en va ainsi, par exemple, du cas libyen. « *Le leadership américain fait défaut en Libye, alors qu'il avait été décisif au Kosovo [...] les américains se sont en effet ralliés à l'opération que quand ils ont vu que les Britanniques et les Français étaient décidés à intervenir*⁴² ». Très rapidement, après 15 jours d'opérations seulement, l'OTAN prend le relais et l'opération en Libye passe sous le commandement de l'organisation le 1er avril 2011⁴³. Par cet intermédiaire, la présence américaine est certaine et permanente.

Pour le Kosovo le commandement de l'OTAN sert la même démonstration. Il faut ajouter que la présence américaine est, pour ce cas d'étude, décisive, puisque les alliés européens réclament son soutien pour assumer ce projet d'intervention⁴⁴. L'investissement matériel, technique et humain des Etats-Unis au Kosovo est d'ailleurs crucial, soulignant la prépondérance américaine vis-à-vis des autres acteurs⁴⁵. Il semblerait que les forces

42 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (Dir), Op. Cit., p 410.

43 WENCKER Pierre, « RETEX comparés 1ere partie « Harmattan – Trident (..) » , in *DSI*, numéro 81, mai 2012, pp. 42-47, p43.

44 GEGOT JC, « L'europe et le conflit du Kosovo », in DOMERGUE-CLOAREC Danielle et COPPOLANI Antoine (dir), *Des conflits en mutations ; de la Guerre froide aux nouveaux conflits* , Bruxelles, Edition Complexe, 2003, pp. 461-472., p463.

45 Ibid., p461.

aériennes américaines aient joué « *un rôle déterminant dans tous les secteurs de combat et également dans la logistique* ⁴⁶ ».

Pour l'Afghanistan, enfin, l'opération est largement dominée par les Américains qui, touchés par les attentats du 11 septembre 2001, souhaitent partir en expédition punitive envers les Talibans et lance l'initiative de l'intervention contre le terrorisme d'Al Qaeda. Cette dernière opération se réalise au nom d'un enjeu nouveau, celui de la guerre contre le terrorisme.

4. De nouveaux enjeux d'intervention: l'intervention humanitaire et la lutte contre le terrorisme.

Des nouveaux enjeux apparaissent dans les conflits étudiés où des soutiens aux insurgés ont lieu. Qu'il s'agisse de la perspective humanitaire ou de celle de la lutte contre le terrorisme, toutes deux correspondent à une évolution des mœurs de la société et à des enjeux contemporains auxquels les puissances occidentales décident de se confronter.

On a l'introduction progressive d'un premier enjeu, celui humanitaire, qui vient bouleverser les raisons traditionnelles à la coercition et les préceptes du droit international en place. De grandes analogies sont présentes entre le Kosovo et la Libye. On a, au cours de chacun des conflits, « *un pouvoir autoritaire réprime par la force une protestation d'une partie de sa population, celle des albanais du Kosovo d'une part, celle des émules libyens de la révolution égyptienne de l'autre.* ⁴⁷ »

En effet, le Kosovo en 1999, est une opération dont l'objectif initialement coercitif glisse progressivement vers l'Humanitaire. En Libye, à l'inverse, on a une opération qui se justifie par un objectif humanitaire d'entrée de jeu. L'objectif initial varie souvent dans ces opérations modernes où l'on a le passage d'un objectif vers un autre. La Libye n'y échappe pas, sur le modèle du Kosovo. Dans ce dernier, on a le passage d'un objectif humanitaire (celui de protection de la population) vers un objectif politique (de volonté de changement de régime). L'évolution tient donc à la primauté tenue désormais par l'objectif humanitaire, qui a son importance plus encore que depuis 1999. Cette différence met en avant une mutation importante dans la légitimité des opérations ; aujourd'hui, on justifie une

46 GEGOT Jean-Claude, « L'Europe et le conflit du Kosovo », art. cit., p463.

47 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre, op. cit., p 385.

intervention (plus facilement) au regard de l'humanitaire d'avantage qu'au regard de la coercition, ce qui explique la différence, voire l'opposition entre les deux conflits.

« L'intervention en Libye fait d'ores et déjà cas d'école. Certes, pratiquement tous les conflits post Guerre froide comportent une dimension humanitaire, à commencer par les mesures d'assistance aux populations Kurdes dans la foulée de la guerre du Golfe de 1991. Mais la logique humanitaire, primordiale dans le déclenchement de l'intervention au Kosovo en 1999 ou accessoire dans la gestion des engagements en Irak ou en Afghanistan après 2003, se trouvait être toujours entremêlée, de façon plus ou moins avouée, à d'autres raisons très puissantes et beaucoup plus « classiques » en matière d'usage international de la force : la stabilisation d'un théâtre, la sécurité des routes maritimes, l'accès aux matières premières, la lutte contre la prolifération, la légitime défense. [...], jamais comme en Libye, la justification ethnique, la motivation politique et la légitimation juridique d'une expédition militaire n'avaient été à ce point chevillées aux principes humanitaires. ⁴⁸ ».

Le nouvel enjeu du terrorisme, ensuite, est aussi un élément de ces conflits. L'Afghanistan est un conflit qui vient se construire contre une menace terroriste notamment⁴⁹, justifiant l'intervention des pays occidentaux dans cette zone du monde. Suite aux attentats du 11 septembre 2001, les Etats-Unis décident de riposter de manière ferme et immédiate, entraînant avec eux leurs alliés occidentaux dans la chasse contre Al Qaeda et le régime des Talibans. L'intervention des puissances est couverte par une mission à caractère punitif.

Les conflits étudiés où l'on trouve des situations de soutien s'insèrent donc tous dans de nouvelles perspectives de légitimité, que ce soit à travers des innovations en termes d'humanitaire ou de lutte contre le terrorisme. Cette problématique est une similarité de plus à prendre en considération dans notre analyse, pouvant apporter des finesses dans la théorisation du phénomène de soutien.

48 GAUTIER Louis, « Le front moral de la guerre », art. cit., p 104.

49 HUBER Thomas M. (dir), *Compound warfare: that fatal knot*, For Leavenworth (KS), Combat Studies Institute, Command and General Staff College, septembre 2002, 319 pages, p X. Citation originelle : « *a new variant of compound warfare has surfaced in afghanistan theater of the global war on terrorism.* »

Chapitre 2 : Les modalités communes de soutien aux forces insurgées.

Au-delà du cadre permettant aux interventions d'être menées, l'action de soutien occidental aux forces insurgées est, dans son essence, sensiblement la même, quel que soit le cas d'étude choisi. Des facteurs se retrouvent automatiquement présents en amont des actions de soutiens dans les opérations étudiées, ce qui permet une certaine appréhension du phénomène (Section 1). La forme prise par ce soutien, opérationnellement, est également commune aux trois applications de soutien (Section2) .

- Section 1 : Un phénomène appréhendable.

Du fait de notre étude descriptive des conflits mettant en scène un phénomène de soutien, il est possible de souligner un certain nombre de facteurs et de caractéristiques préalables systématiquement en présence. Ceux-ci pourraient annoncer un phénomène à venir de couplage dans les conflits en question. Nous pouvons en comptabiliser, avec certitude, quatre.

1. Du parti pris de ne pas envoyer de troupes au sol

Un élément de récurrence apparaît à l'observation des trois opérations. A l'étude de la décision d'intervention, plus précisément, on note un questionnement systématique sur la problématique de l'envoi de troupes au sol par les puissances occidentales. Envisageant l'envoi de militaires sur le terrain du conflit, les centres de commandement renoncent à prendre cette décision et se contentent d'une intervention aérienne.

Au Kosovo, l'absence initiale de troupes terrestres pose d'ailleurs problème aux décideurs. *« Cette utilisation de la puissance aérienne semblait initialement difficile à envisager du fait de l'absence de troupes au sol en mesure de désigner des cibles et surtout*

*de débusquer l'adversaire*⁵⁰ ». On perçoit bien l'enjeu du questionnement sur l'utilité d'un envoi de troupes terrestres sur le territoire. Lors de l'opération au Kosovo, c'est cette hésitation qui, renforçant la menace, servit de moyen de pression sur le gouvernement serbe combattu : « *Le dernier facteur est la menace d'une invasion terrestre par les forces de l'OTAN. En dépit de leurs déclarations réitérés, certains dirigeants politiques des pays membres de l'OTAN, notamment le Royaume-Uni, aux Etats-Unis, avaient entamé la planification d'une intervention terrestre de grande ampleur.* »⁵¹»

En Afghanistan, le dilemme de l'envoi de forces terrestres se pose une nouvelle fois. Olivier Zajec, chargé d'études à la Compagnie européenne d'intelligence stratégique (CEIS) explique ainsi : « *fallait-il envoyer une force au sol conséquente pour quadriller plus efficacement le terrain ou bien persévérer dans le schéma d'utilisation des alliés afghans permettant politiquement une meilleure gestion de l'après-conflit ? La nécessité de ne pas déployer de troupes au sol dans l'immédiat et le renforcement de l'Alliance du Nord avaient en effet permis de ne pas apparaître comme un envahisseur.* »⁵²»

En Libye, la résolution 1973 pour la protection des populations et des zones civiles autorise, il semblerait, une projection terrestre des forces intervenantes: selon le Colonel Michel Goya, chef du bureau recherche au Centre de Doctrine d'Emploi des Forces, (CDEF), elle permettrait de « *[...] nombreuses interprétations en évoquant « toutes les mesures nécessaires » pour l'atteindre. La résolution n'exclut même pas complètement une invasion terrestre, du moment qu'elle ne se traduit pas par « le déploiement d'une force d'occupation étrangère »* »⁵³. Le choix est cependant fait d'une campagne à dominante aérienne : « *ces modes d'action ont été limités d'emblée au seul emploi de la force aérienne afin de ménager les susceptibilités arabes mais aussi les opinions publiques occidentales après dix ans de conflit en Afghanistan et en Irak.* »⁵⁴

Les raisons à cette absence de soldats terriens dans les conflits internes sont diverses. On trouve en premier lieu la question de la légitimité d'une intervention totale des puissances occidentales dans des conflits aussi éloignés, avec la volonté du « zéro mort » et

50 VENESSION Pascal, art. cit., p382.

51 Ibid., p383.

52 ZAJEC Olivier, « La guerre en Afghanistan, un paradigme asymétrique relatif », in *Revue internationale et stratégique*, n°51, 2003/3, pp.133-141, p136.

53 GOYA Michel, « L'Odyssée de l'impasse. Analyse de la guerre en Libye », Note de l'IRSEM, in GOYA Michel, *De l'emploi des forces armées au XXIème siècle*, 2ème édition, Paris, Economica, 2011, pp. 284-288, p284.

54 Ibid., p285.

le risque involontaire de pertes trop grandes de personnels militaires nationaux. Le choix du refus d'une implication trop forte des puissances occidentales dans des conflits internes à l'origine, est primordiale dans la décision finalement prise. L'éloignement du théâtre d'opérations des populations concernées et le désintéressement corrélatif de l'opinion publique pour des enjeux si lointains et détachés de nos intérêts premiers, est un facteur important.

Cette absence de troupes au sol est compensée, théoriquement, par la forte présence aérienne dans ces opérations.

2. Du choix d'une dominante aérienne de l'intervention

Les opérations étudiées se caractérisent par une dominante aérienne primordiale dans notre effort de conceptualisation. Alors que ces guerres peuvent être longues et faire appel à plusieurs armées comme en Afghanistan, nous nous concentrons sur des périodes précises où l'arme aérienne domine largement le secteur de l'intervention, voire exclue tout autre mode d'action.

« Quelques unes, en l'occurrence les frappes sur la Bosnie ou encore la Serbie, le Kosovo ou la Libye, présentent un visage à très forte dominante aérienne. ⁵⁵»

Ainsi, en Libye, en 2011, l'opération est vue comme une campagne aérienne longue. *« Pour la France, la Libye a été une campagne aérienne particulièrement longue (huit mois), à faible densité de frappe (mission de SCAR, très peu d'objectif connus à l'avance) avec des cibles préférentielles constituées de véhicule, de blindés et peu d'objectifs constitutifs de la structure même de l'armée khadafiste. (casernes, dépôts, centres télécom). Ce qui fait également sa particularité, ce sont les deux premières semaines d'opérations durant lesquelles l'armée de l'Air a opéré avec ses moyens aériens propres et à partir du territoire national. ⁵⁶ ».*

Au Kosovo, le Général de corps aérien Michel Forget explique que l'opération est

⁵⁵ FACON Patrick, *Du golf à la Libye, 20 ans d'opérations aériennes*, Ivry-sur-Seine, ECPAD/EDITEAL, 2011, p89.

⁵⁶ WENCKER Pierre, art. cit., p 53.

purement aérienne⁵⁷. On peut d'ailleurs facilement caractériser cette mission aérienne comme étant dominée par l'aviation américaine.

« L'aviation américaine a donc régné sans partage sur le ciel afghan. L'armée de l'air américaine (la US Air Force) a effectué 45 % des sorties aériennes, parmi lesquelles 6 % de missions de reconnaissance et de renseignement, 49 % de missions logistiques (soutien, ravitaillement) et 45 % de missions de bombardement.⁵⁸ ».

Il semblerait que cette opération aérienne ait été menée dans un rythme soutenu: *« L'activité aérienne pendant la première partie d'Héraclès (2002) -nom de baptême de l'opération pour les forces aériennes françaises -a été relativement soutenue mais les occasions de tirs ont été relativement peu nombreuses.⁵⁹ ».*

Pour l'Afghanistan, la tendance est sensiblement différente. Si cette opération n'est pas perçue comme une campagne aérienne de grande ampleur (en témoigne notamment les propos de Joseph Henrotin, chargé de recherches au Centre d'Analyse et de Prévisions des Risques Internationaux (CAPRI) et à l'Institut de Stratégie et des Conflits (ISC)), on ne peut néanmoins négliger la prédominance aérienne de la période étudiée du conflit en Afghanistan, à savoir la période 2001-2002. C'est pour cette raison que nos trois cas d'étude peuvent, sans aucun doute, être associés tous trois à une dominante aérienne, permettant le soutien aérien en question.

« Non seulement c'était la première fois que la puissance aérienne était utilisée contre des groupes terroristes mais, de plus, le nombre de sorties menées est resté assez faible, de sorte que l'OEF n'a pas eu l'apparence d'une grande campagne aérienne.⁶⁰ ».

Tous ces éléments nous permettent de confirmer l'importance et la place de l'arme aérienne dans ces opérations, au cours desquelles se sont produites des missions de couplage entre deux forces, l'une aérienne en soutien, et l'autre au sol, insurgée et locale, soutenue. Corrélativement au constat d'un choix pris d'une absence de troupes au sol, la dominante aérienne des opérations suit logiquement et s'exprime largement alors.

57 FORGET Michel, *Nos forces aériennes en OPEX : un demi siècle d'interventions extérieures*, Paris, Edition Economica, 2013, 191pages, p 93.

58 ZAJEC Olivier., « L'Afghanistan, un paradigme asymétrique relatif » art. cit., p136.

59 FORGET Michel, op. cit., p 116.

60 HENROTIN Joseph, *L'Air Power au XXIème siècle : enjeux et perspectives de la stratégie aérienne*, Bruxelles, Bruylant, 2005, 583 pages, p462.

3. De la présence d'une tripartition des acteurs.

Cet appui aérien commun aux trois conflits intervient non seulement, comme évoqué plus haut, dans les cas où le politique fait le choix d'une intervention majoritairement aérienne en cohérence avec des objectifs de légitimité, mais également lorsqu'une structure similaire se met en place, celle équivalente à une tripartition des acteurs en place.

En effet, le soutien occidental tiers n'intervient que dans des cadres de conflits internes en place sur les terrains d'opérations. Ainsi, on a toujours l'existence d'une force loyale étatique, s'opposant à un groupe armé irrégulier et insurgé contre le gouvernement. Ces deux parties s'affrontent, comme vu précédemment, au sein d'un conflit interne. En apparaissant comme acteur(s) du conflit, la ou les puissance(s) étrangère(s) viennent créer une situation de tripartition des belligérants. Ce constat peut faire écho à la configuration décrite par Alain Joxe, dont la tripartition favoriserait l'auto-destruction des systèmes et des Etats, dans une perspective favorable aux grandes puissances intervenantes⁶¹.

Dans l'acceptation classique de la guerre, qui consiste en l'opposition de deux adversaires, l'apparition d'une troisième entité, d'un troisième acteur (ici représenté par la force locale), interroge nécessairement la structure globale du conflit.. Sans être *de facto* un organe de la puissance intervenante, le groupe armé insurgé est un allié local de l'acteur. Ils ont tous les deux le même adversaire. La force locale, cependant, conserve une forme d'indépendance. Le soutien apporté au bénéfice de la force insurgée semble néanmoins l'emporter sur les divergences pouvant exister dans certains domaines, le soutien ne valant pas pour alliance militaire au sens strict du terme.

La tripartition des acteurs ne bouscule ainsi donc pas la structure de la guerre telle que conçue par les plus grands stratégestes. Il en sera de même de l'envoi de forces spéciales par l'intervenant.

4. De l'envoi envisagé ou effectif de forces spéciales.

Cette tripartition générale des acteurs n'est pas suffisamment représentative des

⁶¹ Propos explicités par M. JOXE Alain, lors d'une conférence sur Carl Von Clausewitz à l'Université Jean Moulin Lyon 3, en date du 17 octobre 2013.

belligérants présents lors de ces situations de soutien. On constate qu'un acteur supplémentaire est à considérer dans chacun des cas. Bien qu'appartenant à l'une des trois parties au conflit en ce qu'il n'est pas indépendant mais assimilable à la partie intervenante, cet acteur est important. L'apparition de forces spéciales provenant de la puissance tierce est une donnée systématique de nos cas de conflit, précèdent toute action de soutien aérien aux forces locales.

L'envoi de forces spéciales en Afghanistan est un enjeu primordial pour notre étude. En effet, le rôle joué par ces éléments armés révolutionne les concepts d'emplois des forces. L'entrée en jeu de cet acteur modifie les rapports de forces et les manières dont sont traditionnellement conçues les opérations.

Ainsi, il ne fait aucun doute que cet envoi a bien eu lieu en Afghanistan. La France, notamment, a participé à cette opération aux côtés des Etats-Unis en envoyant sur place des éléments des forces spéciales⁶². Selon Olivier Zajec, effectivement, le succès de l'opération tient d'ailleurs pour une part à l'orchestration réalisée et à la mise en avant des forces spéciales⁶³. On peut détailler l'intervention grâce à la description de Joseph Henrotin:

« En conséquence, les EU ont utilisé leur puissance aérienne, tout en infiltrant des forces spéciales en Afghanistan même, à raison de 300 éléments dans un premier temps. [...] Ces forces -Rangers, Bérêts verts, Delta force ou encore SAS- multinationales, permettront de traquer les talibans et les partisans d'Al Quaid et de diriger sur eux des raids aériens offrant une puissance de feu dont elles ne disposaient pas.⁶⁴ »

De même, la présence de forces spéciales en Libye est largement énoncée. Andréani Gilles, professeur et Conseiller maître à la Cour des Comptes, parle ainsi de la coordination des opérations des forces spéciales intervenant aux côtés des insurgés du pays⁶⁵. On retire de cet envoi commun de forces spéciales, quelles que soient leur nature et leur origine, un point de convergence entre les différentes opérations de soutien aérien à des forces irrégulières.

A défaut de n'être envoyées dans le premier conflit de 1999 aussi manifestement

62 FORGET Michel, op. cit., p115.

63 ZAJEC Olivier, « L'afghanistan, un paradigme asymétrique », art.cit., p135.

64 HENROTIN Joseph, *L'Air power au XXIème siècle : enjeux et perspectives de la stratégie aérienne*, op. cit., p465.

65 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (dir), op. cit., p403.

qu'en Afghanistan ou qu'en Libye, la question de l'envoi de forces spéciales dans le cas d'étude du Kosovo est, elle, toujours un paramètre à prendre en compte⁶⁶. L'importance du facteur des forces spéciales est alors évidente dans les trois conflits, étant donné le rôle que peuvent jouer ces unités dans des opérations de couplage.

A propos des forces spéciales au Kosovo, on note ainsi que : « *A la fin avril, 1999, des agents de la CIA et des éléments des forces spéciales de l'armée de terre américaine avaient commencé à organiser les combattants de l'UCK* ⁶⁷ ». Les propos du Général Clark, ensuite, témoignent du débat sur cet envoi de troupes spéciales au sein du Kosovo au niveau le plus élevé de la hiérarchie militaire.

Dans tous les cas, les forces spéciales vont intervenir sur le cycle de soutien aux forces irrégulières. En compensant le manque de troupes au sol et en s'ajoutant en acteur clef auprès des forces irrégulières locales tant que des forces aériennes occidentales, elles jouent un rôle incontournable dans notre processus de soutien à l'insurrection. Ce soutien va se traduire, dans chaque cas, par la présence d'un appui aérien accordé aux insurgés.

- Section 2 : L'existence commune d'un « appui aérien » en soutien de forces irrégulières.

Alors que le phénomène de soutien aérien à des forces irrégulières semble pouvoir être appréhendé dans nos conflits du fait de la présence de situations caractérisables, ce soutien prend une forme unique dans les trois cas d'études choisis. L'existence d'un soutien occidental aux forces locales est largement identifiable, et se traduit par l'existence d'un véritable « appui aérien » donné aux forces locales irrégulières insurgées. Notre travail permet d'étudier plus en détails cette action aérienne.

1. L'effectivité du soutien occidental aux forces insurgées.

Notre étude portant sur le soutien des forces occidentales interventionnistes auprès

66 HENROTIN Joseph, *L'Air power au XXIème siècle : enjeux et perspectives de la stratégie aérienne*, op. cit., op.cit., p400.

67 VENESSION Pascal, art. cit., p 382.

des forces insurgées, il est nécessaire de décrire l'existence effective de tels phénomènes dans nos trois cas.

La présence d'une tripartition structurelle des parties dans le conflit, permettant d'appréhender une possible période de soutien, ne suffit pas, en effet, à déduire un lien entre les différents acteurs belligérants. Il faut donc observer en détails la relation pouvant unir les forces occidentales et les forces insurgées pour assurer l'existence d'un soutien effectif entre elles. L'idée même d'un soutien à des forces insurgées induit la notion d'alliance ou de ralliement. Ainsi, au-delà de la simple preuve d'appui militaire, l'engagement commun des deux armées contre les forces loyalistes gouvernementales est à déduire du soutien étudié.

Au Kosovo, si le Général Clark semble démentir tout lien direct entre l'OTAN et l'ALK⁶⁸, nous devons noter que les alliés interventionnistes soutiennent, sur une période délimitée, le groupe de l'Armée de Libération du Kosovo.

« *Considérant cette situation inacceptable le commandement de l'OTAN décidait de soutenir les combattants de l'UCK au sol* ⁶⁹ ». De nombreuses sources recourent ce fait : si les autorités ne reconnaissent pas, durant les opérations, le soutien à l'ALK, en revanche elles sont conscientes a posteriori du lien étroit unissant l'ALK à l'OTAN⁷⁰. Le soutien à l'ALK est surtout avéré durant les derniers temps de l'opération⁷¹, dans les derniers jours du conflit, soit de manière temporaire.

« *Dans les dernières semaines de combat, le KLA sembla de plus en plus coordonner ses actions avec celle de l'OTAN* ⁷² ».

De même pour la situation en Afghanistan, les américains prennent le parti de se rallier à l'Alliance du Nord.

« *C'est donc le plan proposé par le directeur de la CIA, George Tenet, qui est choisi,*

68 ARTHAUD Denise, « Wesley K. Clark : Waging Modern War. Bosnia, Kosovo and the Future of Combat », in *Politique étrangère*, 2002, vol. 67, n° 2, pp. 499-505, p503.

69 VENESSON Pascal., art. cit., p383.

70 KAMINSKI Matthew and REED John "NATO Link to KLA Rebels May Have Helped Seal Victory," in *Wall Street Journal*, July 6,1999.

71 POSEN Barry P., « The war for Kosovo. Serbia's political-military strategy. » in *International Security*, vol 24, n°4, spring 2000, pp 39-84., p 63.

72 BYMAN David L., WAXMAN Matthew C., art. cit., p 2. Citation originelle : « *In the last weeks of the fighting, the KLA increasingly appeared to coordinate its actions with NATO.* »

*proposant de faire tomber le régime des Talibans en se reposant sur les forces rebelles de l'Alliance du nord.*⁷³ ».

En utilisant le groupe armé, s'instaure entre eux une relation aidant à la fois l'insurrection et la manœuvre occidentale: « *les forces américaines se sont appuyées sur l'Alliance du Nord en Afghanistan, en 2001.*⁷⁴ ». Cette relation gagnant-gagnant, spécifique à l'Afghanistan, est même qualifiée de « coopération » par Joseph Henrotin.

*« Surtout, l'opération [...] a vu la puissance aérienne intervenir dans un environnement politique extrêmement complexe et qui tirera directement parti d'une coopération fructueuse mais complexe – le contact avec elle sera virtuellement perdu alors qu'elle se ruait vers Kaboul- avec l'Alliance du Nord, dont le commandant, Massoud, venait d'être assassiné par des jihadistes.*⁷⁵ ».

Plus officiellement, des déclarations et des documents officiels font part de ce choix d'aider l'Alliance du Nord. Il en va ainsi de la Conférence de presse conjointe du secrétaire américain à la Défense Donald H. Rumsfeld et du Ministre turc de la Défense, Sabahattin Cakmakoglu, en date du 5 Octobre 2001⁷⁶. On peut également faire référence au document chronologique publié par le Département d'Etat des Etats-Unis et qui donne les informations concernant ce soutien délivré au groupe insurgé⁷⁷.

En Libye, la France et la Grande Bretagne combattent aux côtés de l'opposition que représente le Conseil National de Transition.

*« Les insurgés n'y virent à bon droit qu'une manœuvre ; de surcroît, l'engagement militaire des occidentaux à leurs côtés ne pouvait que les détourner d'une solution négociée, à supposer qu'elle fût concevable. »*⁷⁸.

Par ailleurs, l'intervention occidentale en Libye est clairement associée à une mission de soutien : « *Les occidentaux, seuls à combattre au Kosovo, n'étaient pas maîtres*

73 TENENBAUM Elie, *Entre ciel et terre. Le débat air-sol et les défis de l'appui-feu*, Focus stratégique, n°35, février 2012, 67 pages, p26.

74 HENROTIN Joseph, « Après la parenthèse afghane. Les forces terrestres face à la mutation de l'adversaire », art. cit., p 2.

75 HENROTIN Joseph, *L'airpower au 21e siècle : Enjeux et perspectives de la stratégie aérienne*, op. cit., p462.

76 Document 01326 des archives de la NSA.

77 *The United States and the global coalition against terrorism*, Historical Background, Office of the historian bureau of public affairs, National Security Agency, 26 décembre 2001. Document numéro 01455.

Consulté sur le site officiel des archives de la NSA le 28/10/13. <http://nsarchive.chadwyck.com/home.do>

78 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (dir), op. cit., p 397.

*du jeu en Libye, où ils ne faisaient qu'aider l'insurrection*⁷⁹ ». C'est dans ce dernier cas que le soutien va se révéler être le plus fort, étant donnée de la corrélation entre le but de l'intervention et le soutien à l'insurrection.

La liaison qui s'effectue entre les puissances intervenantes et la force locale insurgée vient donc permettre le soutien de l'un envers l'autre, et parfois même une véritable alliance servant les objectifs des deux acteurs de la coopération. Cette mission de soutien est remplie par la puissance aérienne, du fait de la dominante aérienne des opérations choisies. Cet appui est d'ailleurs reconnu en Afghanistan :

*« La décennie d'opérations en Afghanistan a pour longtemps marqué de son tropisme les armées et l'armée de l'Air en particulier (missions aériennes très largement consacrées à l'appui direct des forces terrestres en progression)*⁸⁰ ».

Ce soutien se traduira systématiquement par une mission « d'appui aérien ».

2. La mission « d'appui aérien » comme modalité opérationnelle.

La notion d'*appui aérien* est suffisamment large pour intégrer des éléments variés. Il semble alors pertinent de prendre l'explication donnée par Olivier Zajec dans son étude de l'appui aérien dans le cadre de la guerre irrégulière pour débiter notre raisonnement :

*« Si l'on prend un exemple français, on constatera que la doctrine interarmées de l'appui aérien de l'État-major des Armées (EMA) entend conserver à cette notion d'appui un caractère générique et donc ouvert « Appui aérien : ensemble des actions menées par une composante disposant de moyens aériens au profit d'une autre composante agissant sur terre ou sur mer, pour obtenir un effet fixé sur un objectif de niveau opératif ou tactique, tout en recherchant un emploi optimisé des forces ». L'application de cette définition à l'éventail des capacités de l'armée de l'air peut être résumée à quatre grands domaines : - **Transport** (logistique, évacuation sanitaire, etc.) ; - **Renseignement** (reconnaissance, surveillance, observation, identification) ; - **Opérations psychologiques,***

79 Ibid., p 397.

80 WENCKER Pierre, « RETEX comparés 2ème partie « Harmattan » - « Trident » », in *DSI*, n°82, Juin 2012, pp.48-54, p49.

guerre électronique ; - Appui-feu (Air Interdiction et Close Air Support).⁸¹ »

L'appui aérien est un terme technique de stratégie militaire désignant un phénomène large de procuration d'une aide délivrée par la puissance aérienne à des forces terrestres. Nous l'associerons donc au concept jusqu'à présent employé de *soutien aérien*.

Le phénomène visé par notre paragraphe concernera lui, plus précisément, la conception du DIA 33. Selon ce document, les opérations aériennes au profit des forces terrestres sont au nombre de deux : on trouve tout d'abord la mission d'interdiction, ou *Air Interdiction*, comprise comme « *l'attaque des moyens participant ou supportant la manœuvre aéroterrestre de l'adversaire à distance de sécurité des forces alliées*⁸² ». Puis se dessine la mission d'appui aérien rapproché ou *Close Air Support*, considérée comme « *l'attaque des moyens participants ou supportant la manœuvre aéroterrestre de l'adversaire à faible distance des forces alliées*⁸³ ».

Sont donc concernées à la fois une mission d'appui-feu rapproché, « *soit la capacité de détruire les forces adverses déployées sur les zones de bataille.*⁸⁴ » et d'interdiction, directe ou indirecte. Elle est la traduction d'un soutien aérien à une force au sol. L'interdiction, quant à elle, est une mission se définissant de la sorte : « *il s'agit d'attaquer ses forces militaires et de les affaiblir jusqu'au moment où les forces terrestres peuvent occuper le terrain sans subir de dommages considérables. Seules comptent les capacités militaires. Il est inutile de détruire des bâtiments ou des ponts, il faut s'attaquer directement au potentiel militaire. Ce type de campagne aérienne prend pour cible les entreprises d'armement, les lignes d'approvisionnement entre le front et l'intérieur du pays concerné, le mouvement de troupes et les moyens de communication sur le théâtre des opérations, enfin directement les forces terrestres*⁸⁵ ».

La présence d'appuis aériens rapprochés permet de mettre en évidence un soutien aérien à des troupes terrestres. Si ces troupes ne sont pas occidentales, ou que dans le meilleur cas elles concernent des forces spéciales occidentales, alors l'appui aérien constaté

81 ZAJEC Olivier, « L'appui aérien dans le cadre de la guerre irrégulière », in COUTAU-BEGARIE Hervé (dir), *Stratégies irrégulières*, Paris, Economica, 2010, pp. 477- 486, p 482.

82 DIA-3.3, Supplément français à l'AJP "Allied Joint Doctrine for Space Operations", voir Annexe I, p 28.

83 Ibid., p28.

84 HENROTIN Joseph, « Close Air Support : la 3ème dimension au service des forces terrestres », in *DSI*, novembre 2008, pp.73-89, p 74.

85 VENESSION Pascal, art. cit., p380.

s'oriente certainement vers les groupes irréguliers locaux. Il s'agit là d'un bon indicateur, et l'objectif est donc de montrer que nos trois cas d'études comportent des missions d'une telle nature d'appui.

Dans ce sens, le conflit en Afghanistan est à considérer comme étant de basse intensité. Pour Joseph Henrotin, il est donc logique d'y apercevoir des missions de CAS⁸⁶. En effet pour lui, ces types de conflits « *mettent en évidence des missions de Close Air Support* ». L'Afghanistan fait même intervenir des forces spéciales américaines assurant le guidage de certains raids, et ce notamment en appui des Forces du Nord, de manière plus ou moins directe⁸⁷.

Il en va de même au Kosovo. Car si ce type de mission est originellement peu envisagé, on finit par y avoir recours.

« *Cela supposait des moyens de soutien aérien rapproché qui n'étaient pas prévus au départ (comme des hélicoptères Apache que l'OTAN ne déploya qu'à l'extrême fin de l'opération et n'utilisa pas) ou engagés avec des restrictions qui limitaient leur efficacité.*⁸⁸ »

On peut confirmer cette affirmation en ajoutant que « *l'appui au sol a été effectivement utilisé au moins une fois pour soutenir une offensive de l'Armée de Libération du Kosovo (UCK).*⁸⁹ ».

Lors du conflit en Libye, l'emploi de la force aérienne est limité par le fort souvenir pour l'opinion publique de l'opération en Afghanistan. Ainsi, la Libye rentre dans une approche indirecte de l'emploi de la force, selon l'étude de l'Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire (IRSEM) du 28 mars 2011. Cette action indirecte recouvre notamment des missions d'appuis feux, de soutien et de conseils, pour lesquelles elle nécessite un acteur terrestre. La note précise que « *en l'occurrence, l'acteur terrestre auquel la coalition s'associe de fait est bien peu connu et semble très éloignée de la sophistication des forces occidentales*⁹⁰ ». On devine là qu'il s'agit bien d'un acteur local, à

86 HENROTIN Joseph, *Air Power au XXI ème siècle : Enjeux et perspectives de la stratégie aérienne*, op. cit., p 457.

87 FORGET Michel, op. Cit., p123.

88 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (dir), op. cit, p 399.

89 VENESSION Pascal, art. cit., p382.

90 GOYA Michel, « L'Odyssée de l'impasse. Analyse de la guerre en Libye. », art. Cit., p 50.

caractère irrégulier.

Pour prouver l'existence d'une mission d'appui aérien, l'existence de frappes aériennes soutenant d'une manière ou d'une autre la progression de forces terrestres, dans notre cas des groupes locaux irréguliers, doit être avérée.

3. L'effectivité de frappes aériennes en soutien des groupes armés locaux.

Face à notre supposé soutien aérien occidental à des forces irrégulières lors des conflits au Kosovo, en Afghanistan et en Libye, il est nécessaire d'analyser les modalités d'une telle mission d'appui aérien dans les faits.

La certitude d'avoir eu des frappes aériennes occidentales coordonnées avec les mouvements des groupes locaux est renforcée au Kosovo. Elles n'ont certainement pas eu une grande envergure temporelle, mais se focalisent essentiellement sur la période de fin des opérations, dans les dernières semaines du conflit, lors des dernières missions accomplies par la puissance occidentale avant la capitulation de Milosevic⁹¹.

«Le bilan sur les forces serbes est devenu psychologiquement dramatique dans les deux dernières semaines de la campagne, de mai 29 à juin 10, lorsque la puissance aérienne de l'OTAN pouvait couvrir les troupes au sol de l'UCK contre les forces serbes⁹²».

Le cas d'étude le plus probant est celui de la période 2001-2002 en Afghanistan. Selon Stephan Biddle, le modèle afghan met en exergue une structure de soutien aérien aux forces irrégulières, le tout coordonné par les forces spéciales en place sur le théâtre d'opérations. On a clairement l'idée que se mettent en place des *«forces locales alliées et aguerries massivement appuyées par des frappes aériennes délivrées à distance de*

91 A voir.

92 FITSHETT, « NATO misjudged bombing damage », in *International Herald Tribune*, June 23, 1999, A1. Citation originelle : « *The toll on Serbian forces became psychologically dramatic in the last two weeks of the campaign, from may 29 to june 10, when NATO airpower could cover KLA ground troops against Serbian forces* »

*sécurité, le tout coordonné par des forces spéciales servant autant d'instructeurs que de contrôleurs aériens avancés.*⁹³ ». Dans ce cas de figure, l'existence de frappes aériennes soutenant les forces locales est démontrée.

L'existence de frappes aériennes en faveur du Conseil National de Transition en 2011 cette fois, est également observable. Elie Tenenbaum, doctorant en Histoire des Relations internationales à Science Po Paris, explique en effet que le schéma Afghan (détaillé précédemment), se retrouve d'une certaine manière en Libye. Il indique alors que, malgré certaines difficultés, des frappes aériennes sont effectuées en soutien du CNT.

« Plus récemment, les pays occidentaux ont à nouveau eu recours à un schéma opérationnel proche de « l' Afghan Model », lors de l'intervention militaire au-dessus de la Libye en aide au mouvement de rébellion contre Mouammar Kadhafi. Dès les premiers jours de l'opération, la Harcattan France reconnaît avoir mené dans la région de Benghazi « des frappes sur 78 des cibles militaires identifiées au sol qui menacent la population civile ». Comme en 1999 au Kosovo, l'absence de contrôleurs au sol entrave considérablement la fluidité de l'appui au profit des forces rebelles. ⁹⁴»

A titre d'exemple, on sait qu'un appui du CNT s'est produit au niveau de la ville de Bréga. Le témoignage du Capitaine Brice Erbland, chef de mission et pilote d'hélicoptère de combat Tigre, permet de comprendre que des frappes sont réalisées près de cet endroit et à plusieurs reprises *« pour tenter de faire sauter le verrou défensif qui empêche le Conseil national de transition libyen de prendre la ville.*⁹⁵ ».

Se recourent donc les modalités d'application du soutien à l'insurrection dans des conflits distincts, par l'intermédiaire d'éléments annonceurs en présence comme de modalités tactiques ou opérationnelles dans la réalisation de l'action. Il faut maintenant comprendre en quoi les résultats produits par ce phénomène créent, eux aussi, des convergences fortes entre les trois cas d'étude.

93 TENENBAUM Elie, « Les ailes et le canon : les dilemmes opérationnels de l'appui-feu. » in *DSI*, hors série n°24, juin-juillet 2012, pp.1-4, p 4.

94 TENENBAUM Elie, *Entre ciel et terre. Le débat air-sol et les défis de l'appui-feu*, op. cit., p 27-28.

95 ERBLAND Brice, *Dans les griffes du Tigre*, Paris, Belles lettres, 2013, 108pages, p 72.

Chapitre 3 : Les conséquences analogiques des différents appuis à l'insurrection.

Aux points communs liés au contexte et aux phénomènes dans leur nature, on trouve également des similarités frappantes entre les trois soutiens. Elles correspondent aux conséquences de cette action d'appui des forces locales. Ainsi, les effets du phénomène de soutien sur les rapports de force peuvent être automatiquement retrouvés dans son application (Section 1). Observés dans les trois conflits, des avantages systématiques sont produits dans le conflit en général, par cette action (Section 2).

- Section 1 : Les modifications automatiques du rapport de force en présence.

Au-delà d'un premier effet général sur la balance des pouvoirs en place, l'introduction de la puissance aérienne occidentale dans un dispositif de conflit interne entre une force insurgée et un gouvernement va apporter plus spécifiquement ses atouts au service du groupe armé soutenu. Au-delà des modifications du rapport de force qui en résultent, c'est la structure même du conflit qui se trouve bouleversée par l'intervention étrangère. Ces trois éléments doivent donc être pris en compte pour permettre de définir au plus près le phénomène commun aux différents cas d'études.

1. Du rééquilibrage du rapport de force consécutif à l'arrivée de la puissance aérienne.

L'intervention occidentale dans un conflit interne produit inévitablement un apport corrélatif au profit de la force soutenue. Ainsi, l'introduction de l'acteur tiers aux côtés de la force locale inverse ou modifie au moins le rapport de force initial, au bénéfice du groupe armé soutenu.

Au Kosovo ainsi, l'intervention permet la victoire du groupe insurgé. « *Tant les*

*frappes aériennes que ces diverses formes d'aide ont été décisives dans l'inversion du rapport des forces et de la victoire de l'insurrection, qui n'aurait pu se produire sans elles*⁹⁶».

Ce rééquilibrage des forces est un phénomène logique, induit par le fait que la puissance occidentale vienne renforcer un groupe armé irrégulier. En effet, les Occidentaux possèdent des moyens supérieurs à ceux de la force soutenue. On a ici l'idée d'un apport du fort au faible. Cela est d'autant plus vrai que la force régulière combattue, à savoir les forces du gouvernement ennemi, possèdent également des moyens inférieurs à ceux de l'acteur tiers intervenant.

D'ailleurs, au Kosovo, on voit ce phénomène s'exprimer au travers de l'évolution du groupe armé ALK, qui devient une menace militaire réelle pour les Serbes à partir du moment où il obtient le soutien de l'OTAN⁹⁷, selon Venesson Pascal. A ce titre, on a clairement l'idée d'une inversion des rapports de force pouvant intervenir avec l'arrivée de la puissance aérienne étrangère dans ce type de conflit, et notamment au Kosovo :

*« Malgré son impact limité sur Milosevic en 1999, la puissance aérienne peut être particulièrement efficace en contrebalançant la balance des pouvoirs, laissant un adversaire vulnérable pour un autre adversaire extérieur. »*⁹⁸»

En Afghanistan, grâce à l'utilisation de la puissance aérienne⁹⁹, les forces occidentales intervenantes obtiennent vite un avantage asymétrique sur les Talibans. Puisque l'acteur tiers soutient l'Alliance du Nord, le groupe armé local va bénéficier de cet avantage asymétrique, rétablissant alors l'équilibre dans le rapport des forces initialement défavorable à ce dernier. Cela peut même, dans une vision maximale, produire une supériorité.

En Libye, on espère que l'aide délivrée par la puissance aérienne occidentale à la force locale *« compensera sa faiblesse militaire et lui permettra de reprendre l'initiative des opérations*¹⁰⁰». Le processus qui se met en place est donc le même dans ce dernier cas,

96 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (dir), op.cit., p403.

97 VENESSON Pascal, art. cit., p382.

98 BYMAN David L., WAXMAN Matthew C., art. cit., p31. Citation originelle : *« Despite its limited impact on Milosevic in 1999, air power can be particularly effective in shifting the local balance of forces, leaving an adversary vulnerable to another external adversary. »* p 31.

99 Director of Defence Studies, Royal Air Force. *Understanding air power: the Royal Air Force's contribution to the defence and security of the United Kingdom*. Shrivenham: DDefS, RAF, 2010, 28 pages.

100 GOYA Michel, « L'Odyssée de l'impasse. Analyse de la guerre en Libye », art. Cit., p287.

favorisant finalement le groupe local à l'origine inférieur.

Ce rééquilibrage du rapport de force est accentué par la capacité classique de l'arme aérienne à augmenter le potentiel d'une force au sol.

2. De l'effet « multiplicateur de force » de la puissance aérienne profitant aux insurgés soutenus.

Par principe, l'emploi de la puissance aérienne permet d'obtenir un effet multiplicateur de force. Effectivement, son utilisation crée un effet multiplicateur d'efficacité au profit de l'effort combiné aéroterrestre¹⁰¹. On note d'ailleurs que l'emploi plus spécifique du *Close air support* est un facteur important de cet effet :

« Les unités aériennes comme aéronefs se sont révélées de véritables multiplicateurs de force capables de « façonner » (shape) le champ de bataille à l'avantage de ceux qui les possèdent. Le développement du « push CAS » notamment, c'est-à-dire de l'emploi de l'aviation comme véritable traction avant d'un dispositif offensif, dépasse de loin la simple notion d'appui aux forces et en fait un outil dimensionnant pour le succès opératif¹⁰² ».

Elie Tenenbaum ajoute que le Close Air Support est parvenu à s'imposer comme un véritable multiplicateur de force et une pièce centrale du dispositif opérationnel occidental¹⁰³.

Alors que le groupe armé local est généralement sous-dimensionné au regard de la mission qu'il envisage, l'aide de la puissance aérienne va transformer ses capacités. La possible infériorité de la force locale au regard de l'ennemi gouvernemental qu'il rencontre, en terme de capacité et d'effectifs, est un point de fragilité initiale. Le soutien de la puissance aérienne peut bouleverser cet ordre établi en jouant son rôle de multiplicateur de force. Ainsi notamment, la puissance aérienne peut offrir un avantage asymétrique à la force locale, au regard des armées combattues.

101PATRY Jean-Jacques, *L'ombre déchirée, la puissance aérienne contre la terreur*, Paris, L'Harmattan, 2007, 127 pages, p51.

102TENENBAUM Elie, « Les ailes et le canon : les dilemmes opérationnels de l'appui-feu. », art. cit., p2

103TENENBAUM Elie, *Entre ciel et terre. Le débat air-sol et les défis de l'appui-feu*, op. cit., p32-33.

Par exemple, ce cas de figure est observable en Afghanistan, compte tenu de l'avantage asymétrique possédé par l'OTAN sur les Talibans grâce à la puissance aérienne¹⁰⁴. L'intervention auprès de la force locale, alors Alliance du Nord, permet d'offrir au groupe armé cette capacité dont elle ne dispose pas initialement.

En terme plus général, la puissance aérienne pourrait se révéler être un facteur d'augmentation du potentiel de la force locale irrégulière du fait des atouts de l'arme aérienne. Cette supériorité se traduit de différentes manières. Premièrement par une domination stratégique qui permet d'observer et de dominer les activités dans d'autres environnements et de manœuvrer dans trois dimensions. Deuxièmement, par une faculté d'ubiquité consistant à utiliser l'arme aérienne de manière à faire peser une menace simultanée en différents points éloignés les uns des autres. Enfin, cette domination s'exprime à travers la réactivité de l'arme aérienne, dans une perspective temporelle de vitesse et d'allonge¹⁰⁵.

A cela s'ajoute l'idée que la puissance aérienne se révèle être un véritable multiplicateur de la menace produite par la force insurgée. La puissance aérienne a, dans ce sens, pour principal effet d'amplifier la menace provenant d'une troisième partie au conflit et plus précisément des insurgés locaux¹⁰⁶.

Cet argument corrobore notre idée précédente, puisque c'est certainement grâce à l'augmentation du rapport de force à son profit que le groupe armé soutenu en devient plus menaçant pour l'ennemi. Néanmoins, l'arrivée de l'acteur tiers transforme plus globalement le rapport général de belligérance, c'est ce qui va véritablement bouleverser l'ennemi.

3. De la transformation du conflit en un conflit inter-étatique suite à l'intervention tierce.

Avec l'intervention d'acteurs tiers dans un conflit interne, opposant un acteur insurgé à une partie étatique, on constate le basculement du conflit vers un rapport « inter-

104 *Understanding Air Power; the royal air force's contribution to the defense and the security in United Kingdom*, p15.

105 DIA-3.3, op. cit.

106 BYMAN David L. et WAXMAN Matthew C., art. cit., p7. Voir la citation

étatique ». Effectivement, lorsque l'intervention d'un Etat tiers dans une guerre interne se fait contre le gouvernement du pays où a lieu le conflit, la situation devient ainsi celle d'un Etat, d'un gouvernement luttant contre un autre. La puissance occidentale, en soutien de la force insurgée, se retrouve confrontée à la partie étatique locale, mettant en scène ainsi deux Etats l'un contre l'autre.

C'est d'ailleurs l'argumentation juridique utilisée par les partisans d'une application du droit des conflits armés internationaux aux cas d'interventions étrangères en soutien de forces insurgées luttant contre un gouvernement¹⁰⁷. Lorsque l'intervention étrangère vient soutenir le gouvernement dans le besoin, l'application juridique doit être celle du droit des Conflits armés non internationaux. A défaut, conjointement au rapport de force qui s'exerce alors, le droit des Conflits Armés Internationaux s'applique. S'en suit alors un combat entre deux principales parties titulaires du droit de la guerre¹⁰⁸.

Au-delà des conséquences juridiques, cet état de fait bouleverse le rapport stratégique entre les parties. On se replace en effet alors dans un contexte traditionnel de combat, avec un affrontement « classique » entre deux Etats. Évidemment ce constat général de conventionnalité apparente est soumis à des modérations. En effet, le caractère souvent irrégulier des gouvernements combattus et de leur mode de combat ou logique de guerre asymétrique, enlève au conflit nouvellement inter-étatique son rapport de symétrie normalement possédé¹⁰⁹ en termes de structures, de moyens et d'objectifs. Ce constat d'inter-étatisation sera décisif pour la force étatique combattue du pays, qui ne luttera désormais plus seulement contre une force insurgée isolée, mais contre un Etat étranger, le rapport de force étatique dominant celui toujours existant de la force locale, inférieure. La question des avantages retirés par le processus de soutien à l'insurrection doit alors être considérée pour comprendre au mieux cet état de fait.

- Section 2 : Les avantages stratégiques communs.

Au-delà des simples conséquences communes découlant d'un phénomène de

107 CUMIN David, *Cours de droit des CANI*, op. cit.

108 Ibid.

109 BAUD Jacques, op. cit., p 83.

couplage, on observe des éléments bénéfiques systématiques provenant de cette action dans nos trois cas. Qu'ils profitent aux deux acteurs de l'association ou uniquement à l'un d'entre eux, ces avantages peuvent être, pour plus de lisibilité, divisés en trois apports.

1. De l'apport synergétique de deux stratégies différentes.

Le soutien des puissances tierces aux forces locales dans nos trois conflits permet de cumuler deux types de stratégies différentes dans une seule partie. Effectivement, alors que les forces locales soutenues sont souvent de nature irrégulière, comme on l'a vu précédemment, puisqu'elles ne sont pas des forces armées « étatiques » et qu'elles ont des modes d'action parfois irréguliers, s'assimilant à des guérillas. Il est alors possible de qualifier leur stratégie « d'irrégulière ». De l'autre côté, on a les puissances étrangères intervenantes qui, elles, sont régulières, employant des modes de combats classiques. On a donc, à travers le soutien de l'une à l'autre, une forme de couplage qui se met en place entre une force régulière et une force irrégulière. De part ce phénomène mêlant à la fois aspect réguliers et irréguliers, on fait face au caractère hybride d'une des parties au conflit.

Cette combinaison entre des forces régulières et irrégulières entraîne un mécanisme synergétique fort. Au Kosovo, cet effet de cumul est considéré :

« A l'intérieur même du Kosovo, les frappes aériennes de l'OTAN et les attaques de l'UCK ont eu des effets synergiques. Les offensives terrestres du KLA ont permis de faire sortir les forces serbes de leur dissimulation, augmentant considérablement la létalité des frappes aériennes. Les avions de l'OTAN ont été mieux à même de frapper des chars, des blindés carriers du personnel, et des pièces d'artillerie à la suite des efforts de l'UCK. Comme un général de l'armée des États-Unis le prétendait, « ce que vous aviez, en effet, était l'UCK agissant comme une force terrestre de substitution ¹¹⁰ ».

La combinaison permet en ce sens de mettre en avant leur nature de forces conventionnelles et non-conventionnelles, faisant accroître la pression militaire en cumulant force concentrées et forces dispersées¹¹¹. Dans ce sens, le cumul des deux stratégies permet de forcer dans un même temps les forces ennemies à faire bloc et à se

110 BYMAN David L., WAXMAN Matthew C., art. cit., p29. Citation originale : « *Inside Kosovo itself, NATO air strikes and KLA attacks had synergistic effects. KLA ground offensives drew Serbian forces out of hiding, greatly increasing the lethality of air strikes. NATO aircraft were better able to strike tanks, armored personnel carriers, and artillery pieces as a result of KLA efforts. As one US army general claimed, « what you had, in effect, was the KLA acting as a surrogate ground force »*

111 HENROTIN Joseph, *L'Airpower au XXIème siècle*, op.cit., p461.

répartir, entraînant une double influence¹¹².

En associant une force usant d'une stratégie régulière avec une autre usant d'une stratégie irrégulière, on augmente alors considérablement la marge de manœuvre militaire. En ce sens, dans une guerre, le camp possédant à la fois des forces régulières et irrégulières sera en capacité d'obtenir une supériorité certaine à un moment et un endroit précis¹¹³. Cette supériorité acquise sera locale. D'ailleurs, le cumul de deux forces, contenant celle d'un groupe insurgé, entraîne potentiellement une augmentation de la menace coercitive¹¹⁴. Cela s'est d'ailleurs vu à plusieurs reprises dans des cas historiques, selon le professeur Daniel L. Byman et l'expert en droit de la sécurité nationale et internationale Matthew Waxman.

Enfin, l'adjonction de plusieurs forces est passible d'entraîner la création d'une menace asymétrique. En effet, si l'on croit le raisonnement de Baud, la combinaison de plusieurs adversaires peut créer une menace équivalente, avec « *un nombre d'adversaires qui, en combinaison, constituent une menace asymétrique*¹¹⁵ ».

Ces atouts de cumul s'ajoutent aux avantages individuels que chacune des parties au soutien obtient en coopérant.

2. De l'avantage retiré par la force locale d'un appui feu pour progresser.

En dehors des avantages liés à la synergie de deux forces aux natures stratégiques différentes et qui profitent aux deux membres de la combinaison, les gains retirés par la force locale d'un appui procuré par la puissance intervenante sont nombreux. Ils sont variés, allant du simple atout technologique jusqu'à l'atout tactique, en passant par celui asymétrique. Ainsi, nous allons voir que si cette action d'appui est surtout bénéfique pour la puissance intervenante, il n'en reste pas moins que ce phénomène de soutien fonctionne sur un partenariat gagnant-gagnant, entraînant divers bienfaits pour le groupe armé local irrégulier.

Tout d'abord, classiquement, le soutien procuré par la puissance aérienne permet aux troupes au sol locales de progresser, de poursuivre leur mouvement sous protection du feu occidental. Elles bénéficient ainsi d'un appui-feu supérieur (à la fois en qualité et en

112 HUBER Thomas, op. cit., p2 . « *The great advantage of resorting to compound warfare is that it pressures the enemy to both mass and disperse at the same time.* »

113 Ibid., p viii.

114 BYMAN David L. et WAXMAN Matthew C., art. cit., p29.

115 BAUD Jacques, op. cit., p89.

quantité) à ses propres capacités. Cette idée est d'autant plus vraie que les technologies de l'intervenant sont d'un niveau avancé.

En ce sens, il semblerait que l'appui aérien fourni permette l'engagement et le désengagement des forces locales dans des conditions plus favorables, du fait de la mise en difficulté des forces gouvernementales ennemies produite par la puissance aérienne étrangère¹¹⁶. Le cas se présente assez bien pour le Kosovo, si l'on observe la difficulté produite par l'arme aérienne pour les forces serbes à se concentrer et donc à obtenir une puissance satisfaisante¹¹⁷.

De plus, comme on l'a vu précédemment, l'avantage principal qu'obtient le groupe armé local reste l'obtention d'une supériorité asymétrique sur l'ennemi, grâce à l'intervention aérienne étrangère, de son effet multiplicateur de force ou a minima d'un basculement de l'équilibre des forces et des pouvoirs qui lui est initialement désavantageux.

En termes d'entraînement et de support technique¹¹⁸, de plus, les forces irrégulières supportées peuvent y gagner. En tant que forces irrégulières, il va de soi que celles-ci n'ont pas les capacités équivalentes à celles de leur ennemi gouvernemental. L'apport d'une intervention occidentale en leur faveur ne peut être alors que bénéfique, compte tenu de la supériorité des matériels et du savoir-faire des armées occidentales engagées dans nos conflits. Les partenariats qui se mettent en place entre les deux forces du couplage, en matière de renseignement pour l'épisode du Kosovo, de formation en Afghanistan, ou encore en matière de soutien matériel en Libye, sont frappants et relèvent tous de la même logique. Nous observerons ultérieurement en détails ces types d'apports. Il n'en reste que pas moins que l'effet général est positif : *« ces groupes peuvent ainsi devenir « globaux », focalisant leur combat au plan local tout en bénéficiant d'apports d'outils internationaux. »*¹¹⁹

De plus, en termes de visibilité et de légitimité, la force locale a grand intérêt à obtenir un tel soutien de la part des forces occidentales. L'appui étranger à l'insurrection permet de donner une certaine forme de reconnaissance internationale et un écho auprès des opinions publiques. Elle permet aux groupes armés locaux d'acquérir un certain niveau

116 HUBER Thomas, op. cit., p3.

117 POSEN Barry P., « The war for Kosovo. Serbia's political-military strategy. » in *International Security*, vol 24, n°4, spring 2000, pp 39-84., p63.

118 HUBER Thomas, op. cit., p2.

119 HENROTIN Joseph, « Après la parenthèse Afghane. Les forces terrestres face à la mutation de l'adversaire », art. cit., p3.

d'existence et de légitimité. Ainsi, au Kosovo, le groupe armé de l'ALK a largement bénéficié de cet appui moral et politique, bien que de manière limitée et momentanée. L'étude du maître de conférences aux écoles de Saint-Cyr Coëtquidan et docteur en géographie Cattaruzza Amaël sur le sujet est frappante¹²⁰. On a une évolution considérable du statut du groupe armé au travers du conflit au Kosovo. En s'alliant avec une force locale insurgée, les Occidentaux accordent une importance évidente à la force soutenue. Ce support confère une place certaine à la force dans le paysage local. Il obligera, à l'issue du conflit, la prise en compte du groupe armé dans le schéma politique futur du pays combattu. C'est le cas pour chaque conflit étudié. Les groupes armés soutenus ont ainsi trouvé leur place dans un système nouveau, une fois la victoire emportée¹²¹. Cependant, il est certain que la force locale soutenue n'est pas la seule à bénéficier de ce rapprochement avec les occidentaux.

3. De l'avantage retiré par les interventionnistes de la présence de forces locales.

Du côté de la puissance ou des puissances intervenantes, les effets positifs d'un tel couplage sont davantage marqués. En effet, la littérature sur le sujet est abondante. On a tout d'abord tous les avantages liés à l'emploi local des forces irrégulières soutenues.

L'avantage principal de ce phénomène, semble être celui de la connaissance du terrain acquise par les groupes armés soutenus¹²². Localement inséré, usant de méthodes irrégulières, leur connaissance de la géographie et des populations est idéale. Ils sont donc résistants face aux conditions locales (sanitaires, climatiques, environnementales..), ce qui est un avantage supplémentaire, si l'on compare à un éventuel envoi de troupes occidentales au sol dans les mêmes circonstances.

120 CATTARUZZA Amaël, « La conquête des cœurs et des esprits par une force irrégulière : réflexions stratégiques autour du cas de l'UCK (Kosovo) » in MALIS Christian, HEW Strachan et DANET Didier, *Guerre irrégulière*, 2001, Economica, 375pages.

Consulté le 01/02/14 sur le site <http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/> à la page: file:///C:/Users/Mlle%20Morel/Downloads/la-conquete-des-c%5%93urs-et-des-esprits-par-une-force-irr%C3%A9gul%C3%A8re%20(1).pdf

121 Voir notamment pour le cas de l'Alliance du Nord les propos dans ce sens tenus par SEITH G. Jones, *Counter-insurgency in Afghanistan*, Santa Monica, RAND, 2008, 157 pages, p 30.

122 HENROTIN Joseph, « Après la parenthèse Afghane. Les forces terrestres face à la mutation de l'adversaire », art. cit., p2.

De plus, de par le fait que c'est la puissance aérienne seule qui intervient dans le conflit armé interne, on a une implication qui reste limitée des puissances occidentales dans le conflit. L'usage aérien seul empêche l'occupation des territoires par les intervenants, et permet donc un engagement limité de puissances occidentales tierces. Du fait de l'histoire des peuples et des guerres, ce critère est important de nos jours en termes de légitimité et d'image. Il a beaucoup joué dans les conflits pris pour exemples dans notre étude. Ainsi, en Afghanistan, les forces locales de l'Alliance du Nord au sol sont les premières forces combattantes à être vues par le peuple afghan, sur le terrain. Selon Anthony Cordesman, analyste au Center for Strategic and International Security (CSIS), cela permet aux Etats-Unis, de ne pas apparaître comme un « envahisseur »¹²³

A travers l'envoi de la puissance aérienne et l'appui de troupes locales au sol, les puissances occidentales évitent également le contact direct, c'est à dire les affrontements directs avec l'ennemi. Il faut noter que chaque conflit étudié s'inscrit dans une logique du fort au faible, ce qui est une donnée très importante à prendre en considération. Tout ceci résume des tendances modernes qu'il faut observer.

4. De l'inscription d'un tel phénomène dans une logique moderne de « zéro mort » et de légitimité face à l'opinion publique.

Si le choix du non-envoi de troupes au sol par les puissances occidentales est un élément récurrent dans les conflits en questions, annonciateur du phénomène de couplage futur dans nos cas d'étude, on peut considérer que la décision du couplage est alors corrélative à cette prise de position.

Dans ce cas, le gain premier pour les puissances intervenantes est bien celui d'une absence de risque humain trop grand, privilégiant l'action aérienne, moins coûteuse en hommes mais également en opinion publique. Finalement, au travers de ce choix, c'est la force locale irrégulière qui vient jouer le rôle de forces terrestres, et on va l'utiliser pour pallier au manque de troupes au sol occidentales traditionnelles, ou pour remplir les fonctions dont ont besoin les éléments armés pour agir efficacement contre l'ennemi. La force locale sert donc à remplacer une force potentiellement envisagée par les puissances occidentales, plus économique en termes de risques. Cette vision s'inscrit parfaitement

123 CORDESMAN Anthony H., *The lessons of Afghanistan*, Washington, CSIS, 2002, 168 pages, p18.

dans la logique du « zéro mort », avec la minimisation du risque humain occidental.

En ce sens, l'emploi de l'arme aérienne en tant que porteuse de technologies au service de cette volonté d'évitement des pertes humaines est un argument supplémentaire. Ce concept d'emploi est relativement proche de la tendance vers la RMA (*Revolutions in Military Affairs*) qui encourage le désengagement humain au profit des technologies servant la logique du « zéro mort » et la supériorité militaire.

A travers cet emploi couplé de deux forces, ce n'est pas seulement le risque humain que l'on évite, mais celui d'une image négative de l'intervention (occupation au sol) trop engageante¹²⁴. Il y a là un gain en terme de légitimité qu'obtient l'opération dans laquelle s'engage les puissances occidentales. En ce sens, « [...] *L'aviation demeure l'arme de l'intervention désengagée, garantie d'une minimisation relative du risque politique* ¹²⁵ ». Grâce à l'emploi de troupes locales, on permet la compensation d'un manque stratégique de forces terrestres. Vis-à-vis de l'opinion publique, la légitimité est aisée dans ce type d'intervention, où les risques, conformément à l'évolution des mœurs et de la morale, sont minimisés et l'efficacité privilégiée.

Ces éléments renforcent l'adéquation de notre processus à la logique de la RMA. L'utilisation du ciblage dans les conflits, fait de manière exponentielle, et la recherche de supériorité informationnelle (notamment avec l'utilisation des forces locales et de l'échange d'informations fournies à ce moment) complètent cette correspondance. C'est l'ensemble du couplage qui correspond alors à la tendance. En Afghanistan, il semble évident que cette explication est avérée :

« Radicalisant économie des forces, l'OEF et la pratique du combat couplé semblent avoir permis aux stratégestes US d'appliquer certains acquis de la RMA à des opérations non-conventionnelles qu'ils semblaient négliger.¹²⁶ »

Nos trois cas d'étude semblent ainsi partager à la fois un cadre général d'intervention, des modalités dans l'action ainsi que les résultats produits par cette dernière. Ces points communs sont à nuancer par la présence de variables entre les soutiens.

124 TENENBAUM Elie, «Les ailes et le canon : les dilemmes opérationnels de l'appui-feu. », art. cit., p2.

125 Ibid., p2.

126 HENROTIN Josph, *L'Air power au XXIème siècle :enjeux et perspectives de la stratégie aérienne* , op. cit., p 471.

Titre 2 : Les différences existantes entre les soutiens aux insurrections.

Si de nombreux éléments semblent rassembler les phénomènes de soutien présents dans nos trois conflits, des variables apparaissent, nuanciant ce constat d'uniformisation de l'action de soutien aérien occidental aux forces insurgées. Le domaine de la légitimation des opérations et du phénomène de soutien est le premier élément de distanciation entre les cas (Chapitre 1). La traduction concrète du soutien se révèle, de plus, différente selon les cas d'utilisation, chaque soutien prenant des formes particulières malgré les grandes tendances générales communes (Chapitre 2). Finalement, l'action de soutien ne répond pas non plus à une logique unique, son emploi et son importance variant en fonction d'éléments extérieurs et indépendants les uns des autres (Chapitre 3).

Chapitre 1 : Légitimer l'intervention : un discours justificatif au contenu variable.

La manière de justifier les interventions dans leur aspect général (Section 1) ou dans leur objectif plus spécifique de soutien aux forces locales insurgées (Section 2) ne suit pas une ligne directrice unique. Des variances existent.

- Section 1 : Les nuances liées à l'intervention.

La question de la légitimité et de la légalité attribuées aux opérations est une donnée de distanciation entre les trois cas d'études. Tant au niveau du commandement, des décideurs politiques que des organes internationaux, les arguments avancés et les cadres de légitimité ne sont pas les mêmes. Au-delà des points de rapprochement, les variations doivent faire l'objet d'une attention particulière.

1. Les choix pris pour légitimer l'intervention contre les gouvernements en place.

Si les trois opérations répondent communément aux exigences d'un idéal de sécurité commune, le processus de légitimation mis en place pour chacune d'entre elles connaît des nuances notables.

Concernant la définition de la légitimation, Olivier Corten et Barbara Delcourt (professeurs à l'Université Libre de Bruxelles) l'entendent comme « *l'action de légitimer et donc de justifier, une décision ou une autorité. Le terme désigne donc un processus à la fois de « production » (rendre, présenter comme légitime) et indirectement de réception de la légitimité (accepter, reconnaître comme légitime)* »¹²⁷. Appréhender ces processus dans nos cas, c'est donc se demander comment les acteurs politique ont cherché à obtenir l'adhésion à leur projet ou à leur action ¹²⁸.

Ces mécanismes d'adhésion ne sont pas les mêmes pour chacun des cas analysés. Ainsi, au Kosovo, l'intervention est légitimée par une urgence humanitaire. En étudiant plus attentivement les discours et les faits, la réalité apparaît néanmoins rapidement plus complexe. Une évolution de l'argumentation otanienne en deux temps se distingue¹²⁹, correspondant à deux périodes de l'opération. Est mis en lumière une rupture le jour du déclenchement des frappes aériennes, à savoir le 24 mars 1999¹³⁰. Au départ en effet, c'est l'argument politique qui est mis en place. Puis, on arrive à une confusion des registres de légitimité. En effet, après le 24 mars 1999, une moralisation du discours de l'OTAN est constatée¹³¹.

En Afghanistan, alors que l'intervention est une réponse aux attentats du 11 septembre 2001, l'argumentation mise en place est celle d'une défense, d'une réplique de légitime défense qui justifie totalement l'action¹³². L'objectif est de défaire le régime terroriste ayant causé l'attentat aux Etats-Unis. Il s'agit donc, comme vu précédemment, d'une « *expédition punitive* » visant « *à défaire le régime des talibans et à éliminer*

127 CORTEN Olivier & DELCOURT Barbara, op. cit., p 23.

128 Ibid., p 23-24.

129 WEERTS Laurence, «Le discours justificatif de l'UE et de l'OTAN», in CORTEN Olivier et BELCOURT Barbara, *Droit, légitimation et politique extérieure, l'Europe et la guerre du Kosovo*, Bruxelles, Edition Bruylant- Université de Bruxelles, 2000, pp85-121, p 97.

130 Ibid., p 97.

131 Ibid., p 112.

132 COURREGES Hervé (de), GERMAIN Emmanuel, LE NEN Nicolas, *Principes de contre-insurrection*, Paris, Economica, 2010, 114 pages, p 25.

*Oussama Ben Laden et son organisation*¹³³ ». D'ailleurs, « *c'était la première fois que la puissance aérienne était utilisée contre des groupes terroristes* ¹³⁴ ».

En Libye, l'opération est un tournant en terme de légitimation. Effectivement, si la tendance de plusieurs conflits auparavant se tourne vers la logique humanitaire, l'intervention en Libye est, elle, à tout point de vue, suspendue à la question humanitaire de protection de la population civile. Alors que dans le cas du Kosovo, plusieurs facteurs s'entremêlent, en Libye, la consécration du principe d'ingérence (avec la mise en avant d'une responsabilité de protéger) est fondamentale dans la logique légitimante du conflit.

*« Jamais comme en Libye, la justification ethnique, la motivation politique et la légitimation juridique d'une expédition militaire n'avaient été à ce point chevillées aux principes humanitaires. »*¹³⁵

Le processus de légitimité varie souvent en fonction des conditions de légalité dans lesquelles s'insère le conflit donnant lieu à l'intervention. Il nous faut donc voir les nuances parcourant chaque cas en termes de légalité.

2. La légalité variable des interventions au regard du Droit international.

S'il existe de grands points de différenciation entre les trois conflits au niveau du dispositif de légitimation, au regard de la légalité internationale il existe également des éléments distanciateurs. Alors que le mécanisme de la sécurité collective jouait un rôle majeur dans la mise en place des interventions aussi bien au Kosovo, en Afghanistan qu'en Libye, la véritable légalité au regard du droit international ne semble pas applicable, vérifiable pour chacun des trois conflits. On observe principalement une distinction entre le conflit au Kosovo et les deux plus récents.

Si l'on a vu plus précédemment que le droit international tendait à condamner l'intervention des Etats tiers au profit des forces insurgées, plutôt qu'un principe

133 HUBAC Olivier, « Les limites de l'approche globale en Afghanistan », art. Cit., p 58.

134 HENROTIN Joseph, *L'Air power au XXIème siècle :enjeux et perspectives de la stratégie aérienne* , op. cit., p462.

135GAUTIER Louis, « Le front moral de la guerre », art. cit., p104.

d'interdiction générale, la participation étrangère à la guerre civile est réglée de manière précise¹³⁶. Ainsi, l'intervention au profit de la partie insurgée peut être considérée comme légale notamment si le gouvernement combattu par la force armée locale maintient un régime de violation des Droits de l'Homme, ou s'il fait l'objet d'une condamnation. Néanmoins, l'assistance aux mouvements insurrectionnels ne doit pas être faite de manière militaire, sauf cas de contre-intervention ou si une autorisation du CSNU l'y autorise¹³⁷. Ainsi, il est intéressant de voir auxquels de ces critères nos cas d'analyse peuvent correspondre.

Pour débiter, prenons le cas du Kosovo, en 1999. On remarque que le conflit d'étude est un cas particulier : l'opération débute sans autorisation du CSNU. Effectivement, si plusieurs résolutions sont adoptées au préalable par le Conseil de sécurité de l'ONU concernant des tentatives d'apaisement des tensions dans le pays, l'intervention armée qui suit, elle, n'obtient jamais d'accord explicite de cet organe majeur¹³⁸. Il n'en reste pas moins que les opérations aériennes débutent malgré tout.

*« Après que le Conseil de sécurité ait appelé en vain à l'arrêt des violences et à une solution négociée (résolution 1198 du 23 septembre 1998 [...]), des opérations sont déclenchées contre les forces de répression, sans l'autorisation du Conseil [...] »*¹³⁹.

L'absence de résolution du CSNU sur le sujet est délibérée. Les alliés s'entendent pour éviter le veto Russe sur la question de l'intervention, et décident alors de ne pas attendre un mandat formel de l'organe pour intervenir¹⁴⁰. Plusieurs interprétations relativisent cette absence préalable d'autorisation, se basant sur l'acceptation tacite, à posteriori, du Conseil de sécurité¹⁴¹. En effet, si aucune résolution n'autorise les bombardements qui auront lieu, il n'en existe pas non plus condamnant ces actes coercitifs : cela vaut donc approbation tacite du CSNU¹⁴². Il n'en reste pas moins *« que la*

136 CUMIN David, *Cours sur le droit des CANI*, op. cit.

137 Ibid.

138 GAUTIER Louis, « Le front moral de la guerre », art. Cit., p104.

139 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (dir), op. cit., p 385.

140 FORGET Michel, op.cit., p 93.

141 DUBUISSON François, « La problématique de la légalité de l'opération « force alliée » contre la Yougoslavie : enjeux et questionnements », in CORTEN Olivier & DELCOURT Barbara, *Droit, légitimation et politique extérieure, l'Europe et la guerre du Kosovo*, Bruxelles, Edition Bruylant-Université de Bruxelles, 2000, pp. 149-206, p 154. Pour plus de détails sur les controverses et l'argumentation des partisans et détracteurs de la légalité à cette intervention, voir la contribution dans son intégralité.

142 COUSTON Mireille, *Cours de droit de la sécurité internationale*, Master 2 Sécurité internationale et défense, Université Jean Moulin Lyon 3, année universitaire 2013-2014.

*résolution 1198 n'autorisait pas l'OTAN à intervenir au Kosovo¹⁴³ », même s'il était certain, à l'époque, que le gouvernement serbe combattu violait les droits de l'Homme. On se doit de souligner alors le rapport problématique de l'intervention au Kosovo au regard de la légalité et du mécanisme de sécurité collective, assurée *a contrario* dans les deux autres conflits.*

En Libye, à l'inverse, on a bien, comme développé précédemment, une résolution encadrant l'opération de 2011. Celle 1973 entraîne ainsi le secours à la population et l'élaboration d'une *no fly zone*. La légalité et la légitimité de l'intervention armée en Libye serait donc obtenue par ces éléments.

« En effet, sous le coup de l'urgence, le Conseil de Sécurité des Nations Unies en adoptant la résolution 1973 (17 mars 2011) a autorisé le recours aux armes pour protéger des populations civiles libyennes. Pour la première fois, une intervention militaire se voyait fondée en droit sur la « responsabilité de protéger les populations », ce qui revenait à consacrer pleinement le principe d'ingérence. [...] La résolution 1973 qui justifie le recours à la force au nom des droits humains satisfait ainsi en droit à la fois aux principes de légitimité et de légalité de l'action militaire.¹⁴⁴ »

Cependant, pour le cas afghan, aucune résolution n'entoure convenablement l'intervention armée. On a en effet une première résolution, la principale, la résolution 1386, encadrant la légitime défense. Celle-ci ne permet cependant pas explicitement le recours à la force armée en réplique, d'autant qu'elle ne qualifie à aucun instant l'Afghanistan comme cible d'une quelconque intervention. Elle ne fait en effet aucunement référence au pays. D'autres résolutions du CSNU suivront, dont une touchant à la condamnation du terrorisme et à la coopération demandé par l'ONU entre les Etats pour lutter contre ce phénomène. Il n'en reste pas moins que l'accord de l'ONU sur cette opération n'apparaît que tacitement, à posteriori, au travers de la reconnaissance de cette intervention dans une résolution suivante.

Autour des problématiques de légitimation et de légalité que nous venons de voir se pose la difficulté du discours justificatif et de sa duplicité régulière.

143 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (dir), op. cit., p 405.

144 GAUTIER Louis, « Le front moral de la guerre », art. Cit., p104.

3. La duplicité des intentions ou la remise en question des objectifs « légitimes ».

Si la manœuvre de légitimation est important à prendre en compte, puisqu'elle pourrait expliquer des actions de couplages ou amener à des dissociations entre nos cas d'études, la question des véritables intentions est nécessaire. En effet, on peut toujours douter des arguments affichés officiellement, et se questionner sur la véritable légitimité de telles ou telles opérations, du fait des motivations réelles. En ce sens, l'ouvrage de Corten et Delcourt nous donne à réfléchir :

« On pourrait par ailleurs contester la méthode qui consiste à prendre le « discours justificatif » comme critère privilégié d'analyse, en particulier dans la mesure où l'on sait que les discours ne reflètent pas toujours les véritables intentions ou motivations de leurs auteurs ¹⁴⁵».

D'après Andréani Gilles, on remarque qu'à ce titre l'opération au Kosovo aurait été « *illégale mais légitime* », alors que celle en Libye serait « *légale mais illégitime* »¹⁴⁶.

En effet, au Kosovo, la question humanitaire semble être, au départ, relayée au second plan: « *Il demeure également un grand point d'interrogation : quel était le but réel de cette guerre ? Eviter une catastrophe humanitaire ? Soutenir les Kosovars dans leur lutte pour l'indépendance ?* »¹⁴⁷

L'objectif premier est de parvenir à l'autonomisation du Kosovo. L'opération et les frappes correspondantes ont donc à priori un caractère coercitif¹⁴⁸. Cependant, l'évolution de la situation donnera à l'opération au Kosovo sa composante humanitaire rapidement.

Bien que les raisons de l'intervention en Afghanistan aient été clairement énoncées par le gouvernement américain, il subsiste néanmoins des doutes quant à ses réelles motivations. Si la question de la lutte contre le terrorisme est mise en avant dans les déclarations publiques des dirigeants américains, il est difficile d'ignorer la présence d'intérêts économiques que le pays représente. Des négociations sont en effet mises en place dès 1997 entre des compagnies américaines et le régime des Talibans, la compagnie

145 CORTEN Olivier & DELCOURT Barbara, op. cit., p25.

146 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (dir), op. cit., p 405-407.

147 ARTHAUD Denise, art. Cit., p504.

148 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (dir), op. cit., p392.

UNOCAL souhaitant évacuer les énergies en provenance du Caucase vers le sud en passant par l'Afghanistan¹⁴⁹. Cet enjeu fait du pays un point géographique stratégique. Pour certains, l'intérêt économique était alors supérieur, même si, diplomatiquement, les Etats-Unis ne pouvaient rester immobiles face à l'attaque menée sur leur territoire.

Pour la Libye, le doute se pose encore plus nettement. « *L'intervention en Libye déclenchée le 19 mars 2011 pour protéger les habitants de Benghazi victimes des bombardements des forces restées fidèles au régime de Mouammar Kadhafi, comme moult autres conflits engagés depuis la fin de la guerre froide au nom d'impératifs humanitaires (Somalie, Rwanda, Kosovo, Libéria, Darfour...) suscite des interrogations sur le bien-fondé [...] de l'opération*¹⁵⁰ ».

Effectivement, en fonction de la concordance entre buts politique et militaire, la chute de Kadhafi menée par les Occidentaux est un résultat mettant en balance la question véritablement humanitaire de la coalition¹⁵¹. On pourrait en effet aller plus loin, arrivant à la conclusion que l'intervention avait pour objectif un *regime change*, et non pas uniquement la protection de la population civile¹⁵².

De même, la question des buts politiques et de leur correspondance avec ceux militaires est soulevée par l'opération au Kosovo, ainsi que celle de la correspondance entre les objectifs initiaux et ceux finalement réalisés.

« *Il demeure également un grand point d'interrogation : quel était le but réel de cette guerre ? Eviter une catastrophe humanitaire ? Soutenir les Kosovars dans leur lutte pour l'indépendance ? Dans ces deux hypothèses, la guerre est un succès militaire mais un échec politique, puisque le déclenchement des hostilités a accéléré l'exode des Kosovars et que, si les forces de l'OTAN ont pris le contrôle du Kosovo, celui-ci continue juridiquement à faire partie de la Serbie*¹⁵³ ».

Si les interventions en elles-mêmes peuvent, pour certaines, questionner en termes de légitimité et de légalité, la légitimité de l'appui aux forces locales dans les trois conflits

149 JAFALIAN Annie, *Cours de Politiques et marchés internationaux de l'énergie*, Université Jean Moulin Lyon 3, année universitaire 2013-2014.

150 GAUTIER Louis, « Le front moral de la guerre », art. cit., p103.

151 GROS Philippe, *De Odissey Dawn à Unified protector : bilan transitoire, perspectives stratégiques et premiers enseignements de l'engagement en Libye*, Fondation pour la Recherche Stratégique, note n° 04/11, 25 pages. Site de la Fondation pour la Recherche Stratégique, à la page : <http://www.frstrategie.org/barreFRS/publications/notes/2011/201104.pdf>, (Consulté le 05/02/14.)

152 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (dir), op.cit, p 393.

153 ARTHAUD Denise, art. Cit., p 504.

semble varier tout autant.

- Section 2 : Une coopération avec la force insurgée différemment envisagée.

Selon les conflits observés, on peut rendre compte d'une variation dans la manière dont est construit le soutien à la puissance irrégulière au sol. Cette déclinaison de soutiens passe par la manière dont est considérée la force soutenue et la nature du soutien, plus ou moins assumée.

1. De la reconnaissance aléatoire d'insurrection ou de belligérance.

Le premier élément à prendre en compte est bien le statut donné par les puissances intervenantes à la force à soutenir. Au-delà même de la considération par les forces en soutiens, c'est la considération par le reste de la communauté internationale qui peut compter à ce stade du phénomène. Avant l'intervention au sein du conflit interne, il est nécessaire de reconnaître la situation juridique en cours, et c'est à ce titre que se définit le statut de la force affrontant l'ennemi gouvernemental. Si la force armée étatique est aisément reconnaissable comme la partie gouvernementale, les groupes d'oppositions peuvent être nombreux et variés en nature. Il ne peut y en avoir qu'un seul d'important ou de principal, comme au Kosovo. Néanmoins, sa nature peut être plus ou moins structurée, et que de ce niveau d'organisation en ressorte une catégorisation spéciale du droit international, nécessitant une considération particulière.

En matière de reconnaissance d'un conflit armé interne international, on a une évolution à la baisse des considérations nécessaires pour prétendre qualifier une situation au-delà du trouble interne¹⁵⁴ : ainsi, le statut de Rome portant création de la CPI retient l'hypothèse de simples « groupes armés organisés », au-delà de l'exigence de territorialisation et d'actions armées continue.

154 CUMIN David, *Cours sur le droit des CANI*, op. cit.

Une reconnaissance entraîne un droit, pour la rébellion, à combattre le gouvernement en place¹⁵⁵. Les reconnaissances peuvent prendre plusieurs formes, plus ou moins directes, telles que des déclarations concernant le caractère représentatif des insurgés, ou la livraison d'armes aux insurgés par un Etat tiers.

L'ALK est un groupe armé qui, dès 1998, se trouve organisé et hiérarchisé. Il obtient à ce moment aussi une forme d'autonomie sur un territoire¹⁵⁶, ce qui est élément renforçant son caractère juridique. L'Alliance du Nord semble avoir obtenue une maîtrise du territoire au Nord de l'Afghanistan. Le CNT, quant à lui, est rapidement reconnu par la France, en mars 2011¹⁵⁷.

Le caractère aléatoire de la reconnaissance d'insurrection est une source de divergence entre les trois groupes locaux appuyés dans ces conflits. La subjectivité apparaît dans une deuxième donnée, celle la publicité du soutien ou au contraire de sa mise sous silence.

2. Du caractère assumé ou secret du soutien aux forces locales.

Le soutien envers les forces n'est pas automatiquement rendu public. Cela explique en partie le manque d'écriture sur le sujet, et la difficulté que l'on rencontre à prouver l'existence d'un tel soutien aux forces locales.

Selon les cas, les soutiens seront assumés, déclarés, ou alors peu abordés, voir démentis parfois, selon les besoins du moment. Cette prise de position affichée ou non, n'est pas forcément linéaire. On observe que le soutien peut d'abord être démenti, refusé, puis devenir officiel par la force des choses, comme en Afghanistan ou les déclarations publiques des Etats-Unis finissent par prendre en considération l'Alliance du Nord et leur relation étroite.¹⁵⁸ Parfois en revanche, elle est claire et inchangeante, comme en Libye,

155 CUMIN David, *Cours de droit des CANI*, op. cit.

156 CATTARUZZA Amaël, «La conquête des cœurs et des esprits par une force irrégulière : réflexions stratégiques autour du cas de l'UCK (Kosovo)», art. Cit., p10.

157 Le service en français de Xinhua, « France/ Libye : le président du Conseil National de Transition en Libye (CNT) reçu à l'Elysée. », in *Xinhua News Agency*, le 20 avril 2011. Consulté sur le site Factiva le 10/02/1014.

158 LAMBETH Benjamin S., *Air Power against Terror: America's Conduct of Operation Enduring Freedom*, Santa Monica, RAND National Research Institute, 2005, 450 pages, p 121. Citation originale : « *The coordination between U.S. air operations and Northern Alliance activities on the ground was said by Secretary Rumsfeld to be improving, as attested by those opposition-group leaders who agreed that U.S. aircraft were helping to ensure their survival by engaging Taliban targets near the Tajik border.* »

lorsque l'opération se met en place directement sur l'appui au CNT, comme une donnée intrinsèque à l'intervention¹⁵⁹. Enfin, au Kosovo, on constate que l'appui à l'ALK n'est jamais vraiment affiché, ni abordé. On reste sur l'idée que le soutien est alors une simple coïncidence, les officiels ne déclarant pas ce soutien comme effectif, et n'ayant pas de contacts « formels » avec le groupe durant les opérations¹⁶⁰. On peut, plus justement peut être, exprimer cette idée en qualifiant de « secret » le soutien de l'OTAN à la force locale irrégulière¹⁶¹.

Quoi qu'il en soit donc, des nuances existent en termes de reconnaissance du soutien, de son caractère assumé ou non. La distanciation entre les soutiens est amplifiée au regard de la considération qui est portée au groupe armé local.

3. De la considération évolutive des groupes armés locaux.

Ce caractère assumé ou non du soutien peut avoir pour explication plusieurs éléments, dont le premier réside en ce que l'affichage d'un appui à une certaine force pourrait être défavorable en termes d'images et de légitimité à la force intervenante. Cette possibilité est envisageable si la force soutenue ne semble pas correspondre à un groupe armé légitime, ou s'il est mal considéré au niveau international.

C'est pourquoi il arrive que certains groupes bénéficient de leur relation étroite avec les puissances occidentales, leur permettant par la suite, ou conséquemment, d'acquérir un statut international ou une reconnaissance diplomatique certaine non existante jusqu'alors.

Ainsi, les Etats-Unis n'ont pas toujours considéré l'Armée de Libération du Kosovo comme « soutenable ». Au départ, des soupçons de terrorisme sur le groupe planent. On peut donc se questionner sur la nature du soutien apporté par la suite au groupe armé, et sur l'intention ou la nécessité guidant cette action alors. L'ALK est en effet passée d'un statut à un autre très rapidement au Kosovo, passant d'un « groupe terroriste » à un « peuple en arme » insurgé au niveau national tant qu'international¹⁶². Elle devient ainsi légitime pour les Etats-Unis notamment et pour l'OTAN, permettant de faire de ce mouvement un

159 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (dir), op. cit., p398.

160 KAMINSKI Matthew and REED John, art. cit., p1.

161 PRIEST Dana, «NATO Secretly Planned An Invasion of Kosovo », in *International Herald Tribune*, 20 septembre 1999, pA1.

162 CATTARUZZA Amaël, «La conquête des cœurs et des esprits par une force irrégulière : réflexions stratégiques autour du cas de l'UCK (Kosovo)», art. Cit., p8.

partenaire futur contre le gouvernement serbe¹⁶³. Si l'ONU continue, tardivement, à considérer le groupe comme terroriste, il n'en reste pas moins que les négociations de paix permettent à l'ALK de représenter légitimement les Albanais du Kosovo et acquiert donc une forme de reconnaissance sur la scène internationale. C'est avec la signature par l'ALK des accords de Rambouillet que le groupe finit par obtenir le soutien de l'OTAN dans son combat contre Milosevic.

Alors que l'ALK semble avoir grandement évolué dans sa perception par l'extérieur et notamment par les puissances occidentales intervenantes, l'Alliance du Nord bénéficie assez largement et dès le départ d'une considération certaine. L'ONU reconnaît d'ailleurs le groupe d'opposition comme le gouvernement légitime d'Afghanistan¹⁶⁴.

Le CNT, agglomération de l'opposition libyenne, est quant à elle, à l'origine de la décision d'intervention. Sa considération est positive au départ, puisque opposée au régime de Kadhafi visé par la protection aérienne occidentale. L'Assemblée Générale de l'ONU, par la suite, donne d'ailleurs le siège d'Etat-membre de la Libye à la délégation du CNT, en septembre 2011¹⁶⁵.

Les nuances observables entre les cas de soutiens dans l'aspect justificatif de l'action sont significatives. Elles dénotent une fragilité du phénomène de soutien aux insurrections dans sa moralité et son acceptabilité. La question de la légitimité n'est cependant la seule variable d'ajustement entre les différents soutiens, puisque l'aspect opérationnel est primordial dans cet effort de distanciation.

Chapitre 2 : Les modalités opérationnelles contrastées.

Si les nuances en termes de légitimité sont donc constatables entre les différents soutiens, la réalisation même de ceux-ci semble varier en fonction des cas. Alors que le principe du soutien est unique et qu'il fait appel à une structure commune, le soutien peut prendre des formes plurielles et changer de nature selon les cas.

163 Ibid, p8.

164 LAMBETH Benjamin S., *Air Power against Terror: America's Conduct of Operation Enduring Freedom*, op. cit., p103.

165 <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2011/AG11137.doc.htm>

- Section 1 : Les natures multiples des soutiens.

Les appuis réalisés au profit des forces locales ne relèvent pas forcément d'une nature unique, entraînant des domaines de soutiens particuliers ou dominants, limités ou au contraire globaux. De cette nature première des soutiens ressort une évaluation en termes de niveau de soutien accordé à la force, et d'utilité accordée à l'action d'appui.

1. Des possibilités plurielles de réalisation.

Si notre description jusque-là nous a permis d'affirmer l'existence d'un soutien de nature militaire, en termes d'action armée aérienne, provenant de la force intervenante à la force locale, celle-ci n'en est pas pour autant exclusive. Effectivement, on remarque parfois que l'appui aérien est complété par des soutiens de natures autres, comme logistique, matérielle, financière ou de renseignement. Rarement exhaustif, le soutien des puissances intervenantes vers les forces locales peut revêtir plusieurs natures, ou se contenter de celle de niveau tactique d'appui-feu.

Ainsi, le soutien le plus courant réside dans la coopération en matière de renseignement. En Afghanistan, comme en Libye ou au Kosovo, les forces aériennes occidentales ont largement collaboré, à un moment ou à un autre de l'intervention, avec les forces locales insurgées afin d'échanger en matières d'informations.

Au Kosovo, l'ALK fournit l'OTAN en informations sur la localisation des troupes et des armes serbes¹⁶⁶. A titre d'exemple plus précis, le 28 mai, l'ALK a délivré des informations concernant la possession de tanks et d'artilleries détenus par les Serbes dans une usine, permettant son bombardement trois jours plus tard¹⁶⁷.

Sur le même registre, en Afghanistan, on observe l'utilité des capacités de renseignements de la force locale pouvant transmettre aux Occidentaux les éléments importants.

« Surtout, l'approche adoptée en matière de combat terrestre a permis de rallier

166 KAMINSKI Matthew and REED John, art. Cit., p A1.

167 Ibid., p A1.

des forces alliées, augmentant ainsi la capacité de recueil de renseignements d'origine humaine qui offriraient alors une compensation à des forces US dont la capacité d'immersion culturelle a été critiquée à plusieurs reprises¹⁶⁸ ».

En Afghanistan, une grande part du soutien se concentre néanmoins sur une fourniture logistique et matérielle. En effet, il semblerait que l'OTAN ait réussi à délivrer un support en ravitaillement, en armement ou en munition, ainsi qu'en termes de communication. Le support est donc assez complet à ce niveau, en démontre la citation suivante.

« Les appareils de l'Air mobility command ont ainsi ravitaillé les bases américaines dans la zone même que les forces de l'alliance du Nord, leur fournissant des armements, des munitions, des équipements de communications et même -renouant avec une tradition remontant au soutien des groupes antisoviétiques dans le courant de la guerre de 1979 – des chevaux¹⁶⁹ »

Ce soutien se trouve aussi être présent en Libye. Les Occidentaux délivrent des moyens logistiques au CNT, comme de communication¹⁷⁰. Le soutien en arme est aussi envisagé par Gilles Andreani, en dépit de l'embargo prévu par les résolutions successives du CSNU. Allant plus loin, la nature du soutien au CNT prend également la forme d'une coopération en formation et en entraînement.

La nature des soutiens permet de donner une première impression sur le degré dont relève la coopération entre les forces composantes de cette action en soutien.

2. Du degré de coopération entre les deux forces.

Selon chacune des interventions, le soutien entre la force occidentale interventionniste et la force locale aidée atteint un degré plus ou moins intense. Le niveau de coopération est donc un point de différenciation entre les soutiens. L'appui peut varier en degré de réalisation, de sorte que le phénomène n'aura pas la même portée.

L'association de deux forces révèle sa valeur au travers de plusieurs éléments

168 HENROTIN Joseph, *L'Air power au XXIème siècle : enjeux et perspectives de la stratégie aérienne*, op. cit., p 466.

169 Ibid., p463.

170 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (dir), op. cit., p 403.

comme les relations politiques ou militaires présentes entre les deux acteurs. En fonction de l'intensité de ces relations, il est facile d'en déduire une valeur correspondante à la coopération entre les deux forces.

« La valeur de ce couplage militaire dépend en effet des relations -politiques, mais aussi militaires – entre ce qui apparaît comme des coalisés. Or ces liens peuvent être relativement proches sur le plan politique, mais distendus sur le plan militaire (cas du CNT en Libye) ; politiquement distendus, mais militairement proches (cas du 10ème groupe de forces spéciales américain au Kurdistan irakien)¹⁷¹ ».

On l'a vu précédemment, le soutien militaire existe au Kosovo, mais la coopération est limitée temporellement à la fin du conflit, dans les dernières opérations. En effet, il semblerait que le lien entre les deux éléments se soit plus difficilement concrétisé qu'en Afghanistan notamment. Cela peut être dû à la présence moins évidente des forces spéciales, très présentes et utiles en Afghanistan. Dans ce dernier, elles jouent un rôle important en matière de coordination entre les deux forces : elles servent de relais sur place, de liaison.

Le rapport qui existe entre l'ALK et la CIA notamment, se trouve néanmoins clairement affiché, et indique un degré minimum de coopération et de rencontres entre les acteurs.

En Afghanistan, l'Alliance du Nord est souvent en contact avec les interlocuteurs américains, ce qui va permettre une véritable coopération¹⁷².

En Libye, la communication existe entre les deux acteurs. En témoigne les propos d'un pilote de Tigre sur le conflit : *« Il me fait alors part d'un message transmis par les unités rebelles que nous venons d'aider. Impressionnés par le résultat de notre frappe, ils nous remercient chaleureusement ; une percée de trente kilomètres a pu être réalisée sans tirer un seul coup de feu. ¹⁷³ »*. La coordination militaire est reconnue dans les actes comme on l'a vu plus haut, et elle est accentuée par ces échanges opérationnels et politiques.

Cette coordination entre force locale et force aérienne intervenante se retrouve également avec les forces spéciales occidentales qui entrent en jeu.

171 HENROTIN Joseph, « Après la parenthèse Afghane. Les forces terrestres face à la mutation de l'adversaire », art. cit., p2.

172 GRANT Rebecca, « An air war like no others », in *Air Force Magazine*, vol 85, n°11, Novembre 2002, pp.29-37., p35.

173 ERBLAND Brice, op. cit., p96.

3. De la répartition des tâches entre forces spéciales et forces locales et entre puissance aérienne et force locale et des missions.

Dans le modèle de soutien d'une force régulière à une force irrégulière présenté par Huber Thomas, le rôle des forces spéciales est envisagé. Il explique que, dans ces cas de figure, les forces locales sont contrôlées, voire encadrées par des forces, qui sont classiques parfois mais généralement spéciales¹⁷⁴. Cette mission se retrouve, nuancée par une fonction plus précise et spécifique, dans les trois cas de conflit.

En Afghanistan, une des missions des forces spéciales est clairement la coordination de l'alliance du Nord avec la puissance aérienne. Elles jouent un rôle de « guide » pour les frappes aériennes de l'OTAN, et plus particulièrement dans certains cas répondent aux besoins en contrôleurs aériens¹⁷⁵. Ce couple formé par la puissance aérienne avec les forces spéciales est sûrement à l'origine du succès tactique connu en Afghanistan par les américains¹⁷⁶. Néanmoins, c'est le rôle joué avec le groupe local qui est principalement au cœur de cette réussite tactique néanmoins :

« Les forces spéciales ont en effet démontré leur utilité dans deux domaines principaux: d'une part, l'encadrement et les conseils prodigués aux forces hétéroclites de l'Alliance du Nord et, d'autre part, la désignation d'objectifs au sol au profit des forces aériennes¹⁷⁷ ».

Si les forces locales ont joué un rôle de troupes terrestres par compensation au manque de celles classiques occidentales, en permettant le fonctionnement d'une liaison directe et indirecte avec les américains, les unités, généralement des commandos légers des forces spéciales américaines, étaient chargées, comme précédemment évoqué, de remplir une fonction de guide et donc de « repérer l'adversaire et de désigner les objectifs en éclairant celui-ci par un système laser ou en transmettant ses coordonnées précises, grâce au GPS.¹⁷⁸ ». Au-delà, les forces spéciales encadrent le groupe rebelle, en le canalisant et le dirigeant¹⁷⁹.

174 HENROTIN, Joseph, *L'Air power au XXIème siècle : enjeux et perspectives de la stratégie aérienne*, op. cit., p 460-461.

175 TENENBAUM Elie, « Les ailes et le canon : les dilemmes opérationnels de l'appui-feu. », art. Cit., p26.

176 ZAJEC Olivier, « L'Afghanistan, un paradigme asymétrique relatif » art. cit. p137.

177 Ibid., p137.

178 FORGET Michel, op. cit., p115.

179 LAMBETH Benjamin S., *Air Power against Terror: America's Conduct of Operation Enduring*

Au Kosovo, les quelques éléments de forces spéciales présents, d'origine américaine, ont pour fonction d'organiser le groupe rebelle de l'ALK.

En Libye, l'intervention des forces spéciales aux côtés des insurgés relèvent du même modèle qu'en Afghanistan, même si cette aide est présentée avec moins de détails dans les retours d'expériences. « *Cette face de l'intervention, moins documentée que les frappes, inclut [...] l'intervention de forces spéciales à leurs côtés [...].* »

Les contrastes de nature entre les soutiens sont donc identifiables. Des nuances dans la forme vont se faire remarquer rapidement également à l'étude des trois cas de conflits. Elles permettent d'approfondir la complexité du phénomène de soutien aérien à l'insurrection.

- Section 2 : Les divergences de forme des soutiens

Les variations entre les soutiens, en termes de nature, sont importantes à décliner. Elles permettront de poser les jalons d'une théorisation, tenant compte de critères particuliers. Cependant, la question des différences de formes que prennent les soutiens, du fait de leur contexte d'utilisation est encore plus significative. Elle met en exergue une absence d'unicité de la manœuvre de soutien. Chaque opération a ainsi son propre déroulé et sa pluralité de missions, du fait du contexte géographique où ont lieu les affrontements, des équipements utilisés qui modifient les missions et leurs approches, et de la répartition des tâches entre les forces alliées.

1. Des manœuvres personnalisées en fonction des combats, de la géographie et des situations.

Compte tenu des nuances existantes entre les théâtres d'opérations, les manœuvres varient évidemment. En termes d'actions précises évidemment, les opérations sont uniques. En dehors des nuances de programmation des missions, chaque sortie ne ressemble à

Freedom, p XXIII.

aucune autre. Ainsi, même deux missions de nature identique n'auront évidemment pas suffisamment de points communs pour être comparables du fait de l'organisation des territoires, des points stratégiques visés, du positionnement ennemi, des objectifs des forces locales alliés, des reliefs...

Nos trois cas d'étude ont cela d'intéressant qu'ils se déroulent chacun sur un continent distinct. De ce fait, on pourrait y voir peut-être un début d'universalité du phénomène, ou tout au moins la transposition de l'action étudiée de soutien. Cependant, la nature des territoires n'étant pas le même, pas plus que les conditions climatiques, les avantages retirés de l'environnement ne sont pas comparables. Ces conditions propres peuvent influencer sur la qualité et la facilité de l'appui-feu et des autres missions du couplage. En effet, ce type de mission est particulièrement sensible à des éléments tels que la météorologie.

C'est d'ailleurs le problème principal qui s'est posé au Kosovo, pays du continent européen avec la question sensible de la météorologie. Le mauvais temps occupant une grande partie de l'opération aérienne (72% de l'opération a été menée par une météo défavorable), il a joué négativement sur la réalisation des missions, surtout pour les attaques au sol et les missions de surveillance aérienne¹⁸⁰.

L'Afghanistan, lui, se caractérise par sa pluralité de paysages. Le territoire afghan est marqué, de plus, par son étendue¹⁸¹ et sa diversité. Des montagnes en passant par le désert, le paysage a joué un rôle prépondérant dans la définition des missions et l'efficacité qui en ont résulté. Des difficultés sont d'ailleurs créées au départ par cette nature, et rendent difficile la traque des talibans et d'Al Qaeda, du fait notamment des grottes et cavités nombreuses leur donnant un avantage. Très rapidement cependant, les forces étatiques se trouvent prises au « piège » de ces prisons naturelles¹⁸². Selon les propos de Zajec Olivier, la nature particulière du théâtre afghan a permis la réussite de l'intervention aérienne agissant avec les forces spéciales. « *Ce succès, cependant, a été propre à l'environnement cloisonné, isolé, peu peuplé et montagneux de l'Afghanistan.*¹⁸³ »

Le cas Libyen met en exergue des contraintes géographique principalement liées à la présence du désert certaine, mais surtout à la bande côtière étroite. C'est la véritable

180 FORGET Michel, op. cit., p 99.

181 Ibid., p121.

182 CORDESMAN Anthony H., *The Lessons of Afghanistan*, op. cit., p 18.

183 ZAJEC Olivier, « L'Afghanistan, un paradigme asymétrique relatif » art. cit., p 137.

particularité contraignante de ce conflit.

De plus, du fait des acteurs et des positionnements alliés et ennemis, ainsi que des objectifs propres pour chaque opération de soutien, on distingue les missions dans leur détails.

En Libye, la deuxième période du découpage de l'opération aérienne fait pas Andréani Gilles, met en scène le soutien. Les frappes de la puissance aérienne Otanienne se concentrent sur deux points du territoire, l'Ouest et l'Est. Elles visent à faire reculer les forces khadafistes « *des villes côtières situées sur la route de Brega et Benghazi* », mais aussi de Tripoli et Misrata¹⁸⁴. Ainsi, à partir de juillet, la troisième période des opérations donne lieu à une poursuite des combats en liaison avec les groupes armés locaux.

« A partir de juillet, s'ouvre la phase de ultime des opérations, dont le centre de gravité se déporte vers l'ouest du pays : le progrès des insurgés depuis le djebel nafoussa vers tripoli et la levée du siège de Misrata permettent une attaque coordonnée contre la capitale depuis ces deux directions¹⁸⁵ ».

Au Kosovo, la campagne de soutien aérien aux forces de l'ALK semble correspondre majoritairement à une campagne d'interdiction au départ : « *De même la destruction des ponts [...] dans le Nord de la Serbie visait à interdire tout mouvement des forces serbes vers le sud, où elles auraient pu renforcer les forces en place au Kosovo. De ce point de vue, il est donc plus exact de parler d'une campagne d'interdiction. L'OTAN a ainsi visé des usines d'armements[...], les centres logistiques de l'armée, mais aussi les raffineries. L'Alliance confirmera ainsi avoir détruit 100% des capacités serbes.¹⁸⁶* ».

A partir du 6avril néanmoins, un début de frappes a lieu contre les forces serbes¹⁸⁷.

En Afghanistan, un découpage en deux périodes est réalisé par Olivier Zajec pour commenter les opérations aériennes américaines. Par soucis d'adaptation aux réalités du terrain nous dit-il, les premières interventions aériennes se sont concentrées sur des cibles ennemies : « *les défenses aériennes ennemies, les installations militaires et les moyens de*

184 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (dir) op.cit., p 402.

185 Ibid., p 403.

186 HENROTIN, *L'Air power au XXIème siècle : enjeux et perspectives de la stratégie aérienne*, op. cit., p402.

187 Ibid., p399.

*communications des talibans*¹⁸⁸». La mission d'appui au sol vient donc ouvrir la seconde période des sorties aériennes, de manière à suivre à la fois l'évolution de la situation et le mouvement des forces ennemies¹⁸⁹.

Le contexte local n'est pas le seul à faire varier les soutiens entre eux. Les matériels et équipements employés sont aussi sources de différenciations.

2. Des matériels évolutifs.

Les soutiens étudiés étant étalés dans le temps, ceux-ci ne sont pas forcément comparables au niveau des matériels. Plusieurs évolutions technologiques font leur apparition, et les matériels changent ainsi du fait des nouvelles créations en industrie de défense. Nous ne retrouverons pas forcément tous les matériels utilisés pour l'appui-feu au Kosovo en Afghanistan ou en Libye, beaucoup plus récemment.

Ainsi lors du conflit au Kosovo, si nous éprouvons des difficultés à évaluer les matériels exacts ayant servi, les B-52 sont employés avec certitude à des fins d'appui-feu¹⁹⁰. On retrouve leur utilisation lors des dernières semaines du conflit notamment, lorsque l'OTAN mène son action en coordination avec l'ALK dans la bataille du Mont Pastrik¹⁹¹. A côté de cela, la participation française à la mission explique la présence de Mirages (2000C, 2000D, F1CR, F1CT, IVP) et quelques jaguars¹⁹².

En Afghanistan, ce sont les bombardiers B-52 encore, mais aussi B-1 et B-2 qui ont débuté le travail de l'opération par des frappes sur les infrastructures, les défenses anti-aériennes et les moyens de communication¹⁹³(interdiction?). (Ensuite seulement, la mission d'appui aux forces de l'opération Anaconda donne lieu à l'engagement d'un matériel particulier). Les hélicoptères d'attaques Tigre et Apache sont employés régulièrement de leur côté, démontrant d'ailleurs la dépendance des forces au sol au feu

188 ZAJEC Olivier, « L'Afghanistan, un paradigme asymétrique relatif » art. cit., p135.

189 Ibid., p 135.

190 Pour plus d'informations concernant les matériels utilisés par la coalition occidentale, voir l'ouvrage de NARDULLI Bruce R., PENNY Walter R., PINNIE Bruce, GORDON IV John, Mc. GINN JOHN G., *Disjointed war : military operations in Kosovo, 1999*, Santa Monica, Rand Corporation, 2002, 172 pages.

191 VENESSON Pascal, art. Cit., p48.

192 FORGET Michel, op. cit., p97.

193 ZAJEC Olivier, *L'Afghanistan, un paradigme asymétrique*, art. cit., p135.

aérien dans ce conflit¹⁹⁴. Il semblerait que certaines unités d'appui-feu en Afghanistan aient bénéficié, notamment, d'avions d'attaque au sol et tueurs de chars A-10, d'avions de chasse F-15, Mirages, F-16, F-18 et Harrier, de bombardiers lourds B-1B, d'hélicoptères d'attaques Lynx¹⁹⁵.

On retrouve l'utilisation de l'hélicoptère Tigre en Libye en 2011, en démontre le témoignage de Brice Erbland¹⁹⁶. Son importance est principale dans la logique d'appui-feu démontré dans cette étude. Il est possible d'énumérer de nombreux avions présents sur le théâtre d'opérations libyennes comme le Mirage 2000, le F-16, l'Eurofighter, des B2... Les données fournies par l'Institut de Recherches de l'Ecole Militaire (IRSEM) dans ce sens sont riches et intéressantes¹⁹⁷.

De ces nuances en termes de matériels se déduisent des variances en termes d'engagements aériens et de planification.

3. Des missions aériennes plurielles dans leur ordre de planification.

Les opérations aériennes ne se déroulent pas de manière calquable. Chacune a son propre rythme et son propre déroulement. Les missions aériennes présentes sont diverses, elles répondent aux particularités des situations que les Occidentaux rencontrent et des besoins qui se dessinent tout au long des opérations étudiées.

Lors du conflit au Kosovo, l'intervention aérienne de l'opération « Force Alliée » débute dans un rythme calme. Des raids sont menés avec peu d'avions de combats¹⁹⁸. Puis, la deuxième phase de l'opération entraîne une augmentation du nombre engagés. Elle induit un passage à des objectifs très stratégiques, nécessitant une planification accrue des cibles pour faire une sélection des objectifs précis¹⁹⁹.

En Afghanistan, les missions de reconnaissance débutent en octobre 2001. Il existe en parallèle des missions autres, telles que la surveillance du théâtre, l'appui direct aux forces au sol et la protection de convoi. Une différence peut être perçue entre la guerre

194 TENENBAUM Elie, «Les ailes et le canon : les dilemmes opérationnels de l'appui-feu. », art. cit., p2.

195 GRAHAME Paul, LEWIS Damien, *Appui-feu en Afghanistan*, Paris, Nimrod, 2011, 308 pages, p305.

196 ERBLAND Brice, op.cit.

197 Voir, pour plus de détails, l'étude de l'IRSEM n°27 de 2003, *Réflexions sur la crise libyenne*, sous la direction de RAZOUX Pierre, sur le sujet, p70-71.

198 FORGET Michel, op. cit., p94.

199 Ibid., p 96.

aérienne en Afghanistan et l'opération « Force Alliée » du Kosovo précédemment analysée. Au Kosovo, il y a eu acquisition d'une supériorité aérienne telle, avec une destruction des troupes au sol et des campagnes de bombardements stratégiques laissant un rôle plus réduit aux forces terrestres, c'est à dire à une occupation du terrain. Des conflits modernes comme en Afghanistan, opposant des adversaires différents, dans des milieux d'interventions nouveaux et des fins politiques distinctes, amènent des missions traditionnelles de la puissance aérienne à être rompues (ex : air interdiction et attaque en profondeur) au profit de missions comme celle d'« appui feu »²⁰⁰.

Pour la Libye, enfin, se succèdent des étapes différentes, là encore, suivant un ordre particulier avant la réalisation de l'objectif final se concluant par la fin du régime de Kadhafi.

« L'entrée sur le théâtre, où ont dominé les frappes américaines; une période de montée en puissance puis de maintien en régime de croisière des opérations franco-britanniques ; l'offensive décisive qui eut lieu à l'ouest en août et se conclut par la chute de tripoli.²⁰¹ ».

Chaque soutien à l'insurrection est unique dans sa réalisation. Ainsi, la nature d'un soutien peut varier d'un contexte à l'autre, tout comme la forme prise par ce dernier ainsi que sa composition. Des différences entre les soutiens aux insurrections sont donc bien entrevues l'analyse précédente. Cela va se poursuivre avec l'étude de la place prise par le soutien au sein des opérations dans lesquelles il s'insère.

Chapitre 3 : Une place variable occupée par le soutien à l'insurrection.

Alors que la durée des conflits récents tend à s'inscrire dans la durée, le phénomène de soutien, lui, est temporellement limité. Sa période d'effectivité est variable selon les cas. En effet, le soutien à l'insurrection occupe une place différente dans chaque conflit, du fait

200 BOUTHERIN Grégory, « La puissance aérospatiale entre guerres conventionnelles et contre-insurrection. Quelles tendances pour les engagements futurs ? », art. cit., p23.

201 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (dir), op. cit., p461.

du cadre auquel il fait face notamment (Section 1). Il ressort de cette analyse une volonté plus ou moins marquée et anticipée de l'action de coopération entre les forces. La perspective stratégique de ces soutiens est donc variable (Section 2).

- Section 1 : Des couplages aux réalités plurielles.

Le phénomène de couplage entre la puissance aérienne occidentale et la force insurgée, au-delà des nuances déjà évoquées, ne répond pas aux mêmes réalités selon les cas. Il apparaît que les cadres stratégiques en place divergent d'un conflit à l'autre, d'un adversaire à l'autre, et qu'ainsi la dimension du soutien à la force locale changera. De plus, la réalisation de l'appui aérien peut varier en durée et positionnement dans le conflit, en fonction de son rôle dans la mission. De ces éléments découleront des évaluations personnalisées de chaque soutien aux forces locales.

1. Les cadres stratégiques différents.

Qu'il s'agisse des capacités ou de la nature de l'ennemi, le contexte stratégique représenté par l'adversaire n'est pas le même dans les trois conflits.

Au Kosovo, la guerre n'est pas vraiment dirigée contre un pays ennemi²⁰². L'adversaire serbe, cependant, possède des capacités aériennes certaines, ce qui en fait néanmoins une véritable guerre, bien que purement aérienne²⁰³. En ce sens, Forget Michel explique que « *Il y avait pour la première fois depuis longtemps, un adversaire aérien sérieux, courageux, équipé d'appareils à haute performances dont une quinzaine de Mig29.* ²⁰⁴ ». Particularité, le gouvernement Serbe emploie parfois une stratégie de type irrégulière. Cela entraîne des conséquences pour les intervenants, qui doivent prendre en compte ce cadre stratégique.

«Il ne s'agissait pas de combat mécanisé classique. Les besoins en logistique et

202 FORGET Michel, op. cit., p99.

203 Pour plus d'informations concernant les capacités des forces serbes, voir l'ouvrage de NARDULLI Bruce R., PENNY Walter R., PINNIE Bruce, GORDON IV John, Mc. GINN JOHN G., *Disjointed war : military operations in Kosovo, 1999*. Santa Monica, Rand Corporation, 2002, 172 pages.

204 Ibid., p99.

communication étaient limités. Contre un tel adversaire, la stratégie d'interdiction par la puissance aérienne est plus difficile à mettre en œuvre et ses résultats sont plus imprévisibles²⁰⁵ ».

En Afghanistan, le gouvernement taliban est impopulaire²⁰⁶. Il use de moyens asymétriques, puisque ce mouvement étatique comprend dans ses rangs la force terroriste d'Al Qaeda. La défense aérienne de la force étatique est faible, tant qu'il est possible pour Anthony Cordesman d'affirmer qu'aucune puissance aérienne n'existait vraiment en Afghanistan²⁰⁷. D'ailleurs, plus généralement, l'entraînement et le savoir-faire en matière d'entretien et de maintien n'est pas suffisant à l'époque pour employer correctement du matériel moderne.

En Libye également, les forces fidèles à Kadhafi usent parfois de méthodes irrégulières, en employant des techniques de dissimulation ou en employant des modes de combats correspondants²⁰⁸. Selon l'IRSEM, « *l'outil militaire de Kadhafi peut aussi s'adapter à la menace aérienne en le camouflant par « civilianisation » (que se passe-t-il par exemple si les mercenaires utilisent des voitures de tourisme comme véhicule de transport?), en s'incrutant dans le terrain et en cherchant à porter le combat à l'intérieur des villes.* ²⁰⁹ ». L'exemple le plus marquant reste celui de l'emploi de pick-up comme moyen de base du combat par les forces du Colonel²¹⁰. Les capacités aériennes du leader libyen sont mises à mal dès le début de l'opération, l'intervention des puissances occidentales ayant vocation à réduire son aptitude opérationnelle par un « déni de capacité militaire²¹¹ ». Le potentiel aérien de l'armée de Kadhafi était néanmoins limité dès l'origine, comparativement notamment au cas des forces loyalistes au Kosovo. Le Colonel Goya le juge peu significatif et peu dangereux pour la coalition occidentale qui intervient, bien que le système de défense anti-aérienne soit assez important pour changer ce premier constat²¹².

205 VENESSION Pascal, art. Cit., p382.

206 CORDESMAN Anthony H., *The lessons of Afghanistan*, op.cit., p13.

207 Ibid., p14.

208 ERBLAND Brice, op. cit., p40.

209 GOYA Michel, « L'Odysée de l'impasse. Analyse de la guerre en Libye », art. cit., p287.

210 ERBLAND Brice, op. cit., p40.

211 GROS Philippe, op. cit., p15.

Site de la Fondation pour la recherche stratégique, à la page:

<http://www.frstrategie.org/barreFRS/publications/notes/2011/201104.pdf> (Consulté le 28/05/14).

212 GOYA Michel, « Les enseignements militaires de la guerre en Libye (Mars-Octobre 2011) » in RAZOUX Pierre (dir), *Réflexions sur la crise libyenne*, Paris, Etudes de l'IRSEM n°27, 2013 76 pages, pp.43-52, p45.

L'irrégularité factuelle constatée des forces combattues entraîne des révisions en terme de stratégie employée par la puissance aérienne. Sur une application de la mission d'interdiction notamment, il semblerait que l'irrégularité de la stratégie adverse bouleverse le schéma classique des effets escomptés de l'action.

« Cette utilisation de la puissance aérienne n'aura pas le même effet selon que les stratégies militaires adoptées par l'adversaire et toute ne présentent pas les mêmes points faibles. Une stratégie fondée sur le combat mécanisé et une stratégie de guérilla n'ont évidemment pas les mêmes caractéristiques ²¹³»

La portée du soutien sera différente, au delà des considérations en matière de contexte, également selon la place donnée au soutien dans les opérations.

2. La place variable des soutiens aux insurrections.

Alors que les opérations menées ont des durées globales distinctes les unes des autres, le phénomène de couplage au sein de ces opérations varie lui aussi logiquement, plus ou moins proportionnellement cependant.

En Libye, l'opération otannienne Unified Protector, débutée le 31 mars 2011, prend fin le 31 octobre 2011, peu de temps après la mort de Mouammar Kadhafi. La durée des missions conduites par l'OTAN s'est donc élevée à sept mois d'intensité, même si l'événement clef de l'opération pour notre cas d'étude, à savoir la chute de Tripoli et la victoire de la rébellion Libyenne, intervient en Août 2011²¹⁴. La France a, quant à elle, menée deux semaines d'opérations seule en amont, allongeant la durée de l'intervention globale en territoire Libyen. Concernant l'opération de couplage, on l'a vu, la Libye montre une correspondance générale entre les missions aériennes prévues et les opérations couplées constatées. Les deux semblent se superposer alors. On pourrait à priori penser que donc les sept mois d'opérations correspondent avec 7 mois de soutien aérien aux forces irrégulières, de manière plus ou moins intense évidemment, et plus ou moins coordonnée, le tout ne revêtant pas une homogénéité.

213 VENESSON Pascal, art. cit., p380.

214 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (dir), op. cit., p 385.

Pour l'opération au Kosovo « Force alliée » qui débute le 24 mars 1999, la capitulation de Milosevic du 5 juin 1999 surgit après onze semaines d'opérations aériennes²¹⁵. La période de couplage, elle, pourrait approximativement avoir débuté vers la fin avril 1999, au moment où tant les forces spéciales que la CIA organisent l'ALK²¹⁶. Celle-ci se termine avec la fin des combats, puisque, nous l'avons vu, les opérations conjointes de la puissance aérienne de l'OTAN et des forces au sol de l'ALK se concentrent sur les dernières semaines du conflit.

En Afghanistan, de même qu'en Libye, le soutien semble intervenir rapidement après le lancement de la dominante aérienne de 2001-2002. Il y a donc plus de facilité à déclarer que le soutien est allongé temporellement, recouvrant une période plus grande que lors du conflit au Kosovo où les opérations couplées se limitent à quelques semaines. Le support à la force irrégulière est en effet envisageable dès le début des opérations, les conditions nécessaires étant disponibles et prêtes à être exploiter²¹⁷. Cependant, du fait du mauvais temps, le CENTCOM mis plus de temps à introduire les forces spéciales en Afghanistan, permettant d'habiliter le groupe rebelle : le soutien militaire ne se fit pas de suite. L'offensive de l'Alliance du Nord contre les Talibans commence le 28 octobre, alors que la puissance aérienne américaine mène des attaques contre l'artillerie des forces gouvernementales²¹⁸.

« À la fin d'Octobre, les frappes aériennes à l'appui de l'Alliance du Nord ont finalement été renforcées de manière significative. Le Secrétaire d'Etat Rumsfeld a déclaré que 80% de toutes les sorties de combat étaient désormais dédiées à soutenir l'effort du groupe d'opposition²¹⁹ ».

En dehors de leur place et de leur cadre, les soutiens doivent être analysés dans leur portée stratégique.

215 Ibid., p385.

216 VENESSON Pascal, art. Cit., p382.

217 LAMBETH Benjamin S., *Air Power against Terror: America's Conduct of Operation Enduring Freedom*, RAND National Research Institute, Santa Monica, 2005, 450 pages, p XVII.

218 Ibid., p XVIII.

219 Ibid, p122. Citation originale : *« By the end of October, air strikes in support of the Northern Alliance were finally stepped up significantly. Secretary Rumsfeld said that 80 percent of all combat sorties were now dedicated to backing the oppositiongroup effort. »*

- Section 2 : Une perspective stratégique non systématique.

Compte tenu de l'importance donnée aux soutiens et de la prévisibilité qui en est faite, leur rôle stratégique variera au cas par cas. Cette place stratégique fera écho à une utilité retirée de cette action d'appui aux forces locales, ainsi qu'à une intensité correspondante. On parlera alors de nuance entre les cas d'études en termes de *désirabilité* du couplage.

1. L'anticipation du soutien à l'insurrection.

Du fait de la place accordée au couplage au sein de l'opération en général, et de la période temporelle à laquelle le mécanisme intervient, on peut déjà en déduire un indice en terme d'importance accordé ou non au soutien. En analysant la prévisibilité et la programmation qui a pu précéder les opérations de couplages, on pourra en déduire un simple opportunisme du soutien ou bien, au contraire, une véritable volonté stratégique de mener cette action de cumul des forces.

Au Kosovo notamment, la puissance aérienne ne semble avoir tenu compte des forces terrestres rebelles que tardivement. Avant, l'action terrestre du groupe de l'ALK ne semble pas jouer un rôle significatif²²⁰. Si le soutien se met en place progressivement dans les dernières semaines de l'intervention, il devient véritablement décisif lors de la bataille du « Mont pastik ». C'est ici que tout l'effort cumulé entre les deux éléments va se révéler payant et efficace.

Il faut s'interroger sur les raisons qui ont possiblement poussé les Occidentaux à finalement joindre la force locale dans ces derniers temps des combats. L'attitude des Occidentaux se débloque le 26 mai, alors que le groupe rebelle est repoussé par des offensives successives des forces loyalistes serbes²²¹. Ainsi, le choix de finalement entrer en assistance aux forces rebelles ne révèle t-il pas d'une décision stratégique bénéfique pour la puissance aérienne ?

220 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (dir), op.cit., p401.

221 VENESSON Pascal, art. Cit., p383.

Concernant le cas de l'Afghanistan, les Etats-Unis envisagent dès le départ de l'opération une coopération avec l'Alliance du Nord. Cela ne fait pas de doute. Elle est d'ailleurs, selon Benjamin S. Lambeth (chercheur associé à la RAND corporation), rendue possible et prête à l'emploi depuis le début de la campagne aérienne²²². Il parle ainsi d'une « opportunité ²²³ » qui se serait dessinée pour les Etats-Unis, et qu'ils auraient envisagé de saisir dès le lancement de l'intervention. De plus, dès l'origine, les Etats-Unis savent que l'après-guerre en Afghanistan devra donner lieu à une stabilisation d'un régime pour le pays et à la mise en place d'une autorité politique succédant aux gouvernements talibans. La planification d'un soutien à une force locale forte permettrait d'anticiper la succession politique en appuyant une force et lui accordant une certaine reconnaissance et légitimité pour assumer cette responsabilité. Ainsi la planification précoce du soutien à l'Alliance du Nord a pu répondre à cette logique²²⁴.

En Libye, il est certain que l'engagement des occidentaux contre les forces de Kadhafi venait servir un dessin de soutien à l'insurrection dans le pays. En effet, les mécanismes de défaite obligeaient la synergie entre l'aérien et le terrestre et la coopération au niveau tactique²²⁵. L'OTAN s'est initialement défendu tout lien étroit avec le CNT pour éviter de s'éloigner du cadre des résolutions prises par l'ONU sur la mission. Néanmoins, les Anglais et les Français, au cœur de l'intervention finissent par nécessiter un tel rapprochement face au manque de progrès sur le terrain, ce qui les pousse à prévoir et mettre au point ce soutien réel²²⁶. Les rebelles réclament ainsi un soutien aérien par les occidentaux, qui est rendu difficile originellement, mais possible finalement avec l'entrée de nouveaux systèmes d'armes dans le conflit²²⁷. Si donc le soutien a pu être anticipé dans la logique du conflit, cette prévision était limitée par l'effectivité et la réalisation pratique de ce dernier.

De l'anticipation découle généralement la désirabilité d'une action. C'est la raison

222 LAMBETH Benjamin S., *Air Power against Terror: America's Conduct of Operation Enduring Freedom*, op. cit., p xvii.

223 Ibid., p xvii. Citation originale : *Moreover, although the opportunity for U.S. cooperation with the Northern Alliance had been available and ready to be exploited in principle from the very start of the campaign »*

224 Ibid., p103. Citation originale : « *It was clear from the earliest planning stages of Enduring Freedom that the United States would need to forge an effective working relationship with Afghan opposition groups if a stable post-Taliban political regime was ever to be arrived at ».*

225 GROS Philippe, op. cit., p18.

Site de la Fondation pour la recherche stratégique, à la page:

<http://www.frstrategie.org/barreFRS/publications/notes/2011/201104.pdf> (Consulté le 28/05/14).

226 Ibid., p18.

227 GOYA Michel, « Les enseignements militaires de la guerre en Libye (Mars-Octobre 2011) », art. Cit., p48-49.

pour laquelle il faut à présent voir le degré de désirabilité accordé à chaque cas de soutien à l'insurrection.

2. La désirabilité du soutien à l'insurrection.

Le degré de liaison présent entre les deux forces ne suffit pas à déterminer de l'utilité retirée d'un couplage. Effectivement, une faible coopération en termes d'intensité, ou en termes de temps, n'empêche pas forcément/nécessairement une efficacité ponctuelle et précise de la coopération momentanée entre les deux éléments armés.

La question au cœur de notre phénomène est celle de la désirabilité de ces soutiens. C'est un nouvel élément de différenciation entre les cas d'appui. On peut trouver des soutiens à forte valeur ajoutée, des soutiens se révélant précieux, des soutiens plus ou moins désirés à l'origine, selon l'efficacité que ce phénomène peut apporter à l'action dans le conflit.

Si, au Kosovo, il semblerait que l'appui entre les forces aériennes de l'OTAN et l'ALK n'ait pas joué un rôle très déterminant, cela tend à nous orienter vers une considération faible à l'origine accordée au soutien. Si l'utilité à priori envisagée du soutien n'est que relative, alors le couplage ne peut donner lieu à une véritable intensité.

En Afghanistan, alors que le soutien à l'Alliance du Nord se fait attendre, on envisage sérieusement l'enlèvement sur le territoire par l'occupation au sol et l'envoi supplémentaire de forces terrestres. Des pressions émergent quand à ce risque, et l'utilité du soutien se fait entendre pour éviter cet engagement supplémentaire. Les américains décident ainsi de prendre leur mal en patience, afin d'attendre que l'objectif du groupe armé local corresponde au leur. Ainsi, ils pourront les soutenir par voie aérienne²²⁸. Cette attitude d'attente est particulièrement significative quant à la nécessité, au besoin ressenti par les Occidentaux de réussir à mener ce soutien. Ils sont prêts à patienter jusqu'à ce que leurs objectifs se rallient, ce qui donne au couplage le rang d'une nécessité attendue. Cela permet de rendre compte de l'importance du soutien effectué en Afghanistan, et du contraste existant notamment avec celui de 1999.

De plus, la nécessité d'anticiper le gouvernement qui succédera aux Talibans,

228 PFIFFNER James, « Décisions de guerre du président Bush en Afgha et Irak.. », in *Politique américaine*, 2001, n°7, pp. 63-79, p 68.

comme on l'a vu précédemment, donne une importance particulière à l'appui effectué aux forces de l'Alliance du Nord²²⁹. L'appui à la force locale d'opposition répond à une logique de stabilisation et de contrôle d'un pays en proie au terrorisme. Le soutien apporte de la légitimité à un groupe d'opposition lui donnant une crédibilité certaine pour la suite des événements, auprès de l'opinion internationale comme des Afghans. La logique d'appui vient donc, dans ce cadre, s'inscrire dans l'objectif émis par les Etats-Unis dans cette intervention.

En Libye, enfin, le soutien relève de la condition préalable à l'intervention. En effet, le mandat onusien ne permet que la limitation des violences faites par le régime libyen aux populations civiles. Face à leur rôle de promotion de la négociation, les Occidentaux furent amené à s'allier avec le CNT, ne pouvant à eux seuls mener à bien cette mission²³⁰. Ainsi, l'intervention occidentale déclenchée reposera sur le soutien à l'opposition au régime, représentée par le Conseil National de Transition. L'intervention en Libye se définit alors par l'aide donnée aux insurgés face au gouvernement de Kadhafi.

« Les occidentaux [...], n'étaient pas maîtres du jeu en Libye, où ils ne faisaient qu'aider l'insurrection.²³¹ »

La nécessité de l'appui reprend la même logique qu'en Afghanistan, en termes de légitimité donnée à une opposition devant prendre le pouvoir ensuite, afin de stabiliser le régime.

L'étude comparative des trois cas de soutiens aériens occidentaux aux insurrections a permis de mener une description complète, à la fois des traits communs, dont l'intérêt sera d'en tirer les invariants, et des points de distanciation entre ces applications du soutien, manifestant l'importance du contexte local dans toute étude empirique. Cette construction amène naturellement à une réflexion plus générale sur le soutien à l'insurrection. Elle permet une tentative de théorisation du phénomène et de l'évaluation de son efficacité.

229 LAMBETH Benjamin S., *Air Power against Terror: America's Conduct of Operation Enduring Freedom*, op. cit., p103. Citation originale : « *It was clear from the earliest planning stages of Enduring Freedom that the United States would need to forge an effective working relationship with Afghan opposition groups if a stable post-Taliban political regime was ever to be arrived at* »

230 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (dir), op.cit., p398.

231 Ibid., p398.

PARTIE 2 : De la théorisation et de l'évaluation du soutien aux insurrections : la stratégie de couplage.

Après avoir étudié en détails la concrétisation des soutiens aux forces irrégulières dans les conflits du Kosovo, de l'Afghanistan et de la Libye, il est possible d'analyser théoriquement la structure et la portée d'une telle action. Si de fortes dissemblances ont été remarquées entre les cas, de grandes tendances semblent néanmoins traverser les différentes applications des soutiens aériens occidentaux. Ce constat est positif pour notre démarche de théorisation. Il va permettre la mise en perspective à la fois théorique et stratégique du soutien à l'insurrection (Titre I) pour nous conduire finalement à évaluer l'efficacité et la portée de ce modèle construit (Titre II) .

TITRE 1 : La conceptualisation théorique de la stratégie de couplage.

La volonté de replacer notre phénomène stratégique dans un modèle théorique sera l'objet d'un effort conceptuel (Chapitre 1), qui nous permettra de le situer dans une perspective plus large de « couplage » (Chapitre 2). Enfin, nous nous interrogerons sur la portée innovante de cette stratégie, au regard de la contre-insurrection et du concept d'appui-feu desquels elle s'inspire (Chapitre 3).

Chapitre 1 : La perspective d'une théorisation du soutien à l'insurrection.

Afin de mener à bien cet effort de théorisation, deux exigences devront être respectées : la première sera de cerner la nature de l'effort théorique attendu et la manière dont notre phénomène peut y répondre (Section 1), la seconde de comprendre en quoi l'action de soutien aux forces insurgées par l'occident peut être considérée véritablement comme une stratégie (Section 2).

- Section 1 : Le soutien à l'insurrection : un phénomène théorisable ?

Après une meilleure appréhension de ce que représente une théorie pour la discipline stratégique, celle que nous mettrons en place se fondera sur les invariants présents en matière de soutien aérien occidental à l'insurrection. Nous pourrions ainsi tenter de parvenir à une théorisation du soutien occidental aérien à l'insurrection.

1. La construction d'une théorie stratégique.

La théorie, en matière de stratégie, a pour objet la généralisation de concepts. « *La théorie vise un approfondissement des concepts et des méthodes à portée globale en vue de parvenir à un savoir qui soit utilisable universellement, indépendamment de la géographie et de l'histoire*²³² ».

Notre dessein est de parvenir à faire ressortir un concept suffisamment large pour englober des cas divers et futurs de soutiens aux insurgés mais assez précis pour n'aborder qu'un phénomène bien distinct, celui aérien occidental tiers contre des gouvernements. Ce schéma mental doit nous permettre d'analyser et d'évaluer la dimension du phénomène ainsi que sa portée.

*« Elle est au moins un schéma, un programme pour enregistrer, classer et, finalement, organiser des données et des connaissances. Faute d'avoir toujours un pouvoir prédictif, elle peut avoir au moins un pouvoir organisateur et une valeur critique*²³³. »

Selon le schéma édicté par Franck G. Hoffman²³⁴ (chercheur associé au Center for Emerging Threats and Opportunities (CETO)), notre étude débute par la description de cas empiriques ayant donné lieu à cette action de soutien. Cette première étape était l'occasion de comparer des applications précises de soutien, afin de poser les bases d'une

232 COUTAU-BEGARIE Hervé, *Traité de stratégie*, op.cit., p272.

233 Ibid., p 274-275.

234 HOFFMAN G. Franck, *Conflict in the 21st century : the rise of hybrid wars*, Washington, Potomac Institute, 2007, 72 pages, p55.

conceptualisation non détachées de la réalité. La crainte, soulignée par Hervé Couteau-Bégarie, est en effet de voir une théorie perdre toute valeur opératoire en ce qu'elle est coupée de tout empirisme²³⁵. Devra alors suivre une étude prédictive et prescriptive, pour compléter le schéma hoffmanien d'une théorie en science politique²³⁶.

Le modèle sur lequel il serait souhaitable de se concentrer est celui que construit le stratège David Galula dans son ouvrage *Contre-insurrection : théorie et pratique*. Effectivement, compte tenu du rapport entretenu entre contre-insurrection et soutien à l'insurrection, une mise en parallèle se révélera, sans-doutes, pertinente. Ainsi, l'auteur met en exergue la nature et les traits généraux de la guerre révolutionnaire contre laquelle les forces doivent lutter dans un premier chapitre²³⁷. Par cet aspect, David Galula rejoint ainsi la recherche d'invariants en termes de guerre révolutionnaire. Il continue en abordant, chapitre 4, la stratégie de contre-insurrection en elle-même, ses modalités, ses formes. Puis finit par délivrer des principes à respecter au chapitre 5 ainsi qu'un détail du déroulé des opérations de contre-insurrection au chapitre 7, dans une perspective plutôt idéaliste²³⁸.

Tentons ainsi de réunir les invariants de manière claire et compréhensible, afin de suivre le schéma emprunté par David Galula.

2. Des invariants utiles à la construction d'une théorie du soutien à l'insurrection.

Selon le général Poirier, la recherche d'invariants est essentielle dans le cheminement menant à la théorie²³⁹. Cependant, cette tâche est vue comme rude et délicate. Nous avons, au travers de la description comparative, justement mené cet effort d'énumération des grands points systématiquement retrouvés dans notre phénomène, quels que soient les variables en présence dans les trois cas d'étude. Cette recherche d'invariants, à l'échelle de notre panel de conflits observés, devrait permettre la conceptualisation d'une théorie unifiée.

Pour parvenir à un effort synthétique, les tendances principales se dessinant dans

235 COUTAU-BEGARIE Hervé, *Traité de stratégie*, op. cit., p 277.

236 HOFFMAN G. Franck, op. cit., p55.

237 GALULA David, *Contre-insurrection : Théorie et pratique*, Paris, Economica, 2008, 213pages.

238 COUTAU-BEGARIE Hervé, *Traité de stratégie*, op. cit., p272-281.

239 Ibid., p 272.

nos trois conflits, concernant le phénomène de soutien, peuvent se résumer ainsi :

Tout d'abord, communément avec la contre-insurrection, un élément chronique des phénomènes de soutien à l'insurrection réside dans *l'état d'asymétrie* préalable existant entre les belligérants.

Des constantes, de plus, en termes de *décisions politiques et militaires* précèdent l'engagement de l'action d'aide à l'insurrection. Effectivement, le débat politique sur l'envoi de troupes au sol ou le choix d'une prédominance aérienne de l'opération sont des invariables. La décision politique joue donc un rôle considérable dans l'action de soutien aux insurgés. De même, la problématique des forces spéciales, qui concerne à la fois le politique et le commandement militaire dans son efficacité, est une constante.

La *double structuration*, à la fois tripartite des acteurs belligérants, et double dans le déclenchement temporel du phénomène de soutien (conflits internes compliqués par des interventions étrangères), relève d'un trait caractéristique aux soutiens.

La *nature* du soutien, à la fois diplomatique (par l'aide ou la reconnaissance) et également militaire (par la composante tactique d'appui-feu), relève d'une spécificité du phénomène.

Les *modifications consécutives au soutien*, en terme de rapport de force et de transformation juridique du conflit, sont récurrentes.

Le *mécanisme de synergie*, issue de l'emploi cumulé deux types de forces aux stratégies différentes est systématique. L'effet produit est récurrent, il n'emportera seulement pas les mêmes conséquences selon les circonstances propres à chaque conflit et selon l'utilisation faite de la stratégie du soutien à l'insurrection.

Les *avantages généraux* retirés individuellement par l'une ou l'autre des parties à la coordination, en termes de légitimité et plus spécifiquement d'avancées technologiques pour la force locale ou de connaissance du terrain pour la puissance intervenante, sont également des notions permanentes.

Plus particulièrement pour finir, l'inscription de ces phénomènes de soutien dans nos trois cas, s'inscrivent dans une tendance actuelle et moderne. Elles reflètent un *positionnement interventionniste occidental*, dans une *perspective du fort au faible* et répondent à la *logique de RMA* ainsi que de *guerres post-héroïques*²⁴⁰.

240 CUMIN David, *Cours de stratégie militaire*, Master 2 sécurité internationale et défense, Université Jean Moulin Lyon 3, année 2013-2014.

Ces éléments permettent donc l'élaboration d'un début de théorisation du phénomène de soutien à l'insurrection.

- Section 2 : Le soutien à l'insurrection : une perspective réellement stratégique ?

Cette capacité à la théorisation du phénomène ne donne pas de certitudes quant au caractère véritablement stratégique du phénomène de soutien à l'insurrection. Il nous faut donc voir ce qui est entendu généralement comme une stratégie, et voir si notre action de soutien correspond à ces critères.

1. De la définition d'une stratégie

La définition classique de la stratégie peut être considérée comme « *l'art d'employer la force militaire pour atteindre les buts fixés par le politique* ²⁴¹ ».

Le caractère stratégique pourrait être ainsi attribué avec certitude à l'action de soutien, si sa mise en œuvre avait permis d'atteindre automatiquement les objectifs fixés par le politique lors de la décision d'intervention. Ce raisonnement s'insère dans la logique établie par Clausewitz²⁴² d'une coopération étroite entre le militaire et le politique, voire d'une subordination de l'un à l'autre. A partir du moment où le soutien à l'insurrection apparaît comme « *un moyen politique de poursuivre des objectifs politiques mais aussi militaires tant la politique y tient une place centrale* ²⁴³ », il pourrait être associé, tout comme la contre-insurrection, à une action stratégique. Il est donc important de prendre en compte la fonction remplie par l'appui aux forces insurrectionnelles pour en déduire son utilité stratégique dans le conflit.

Des critères tels que l'anticipation de l'action de soutien, sa prévision ainsi que sa planification au niveau du commandement pourraient, de plus, donner un indice quant à sa portée stratégique. Ils permettraient de démontrer le choix conscient et délibéré d'une coopération mise en place avec une force rebelle. Ils traduiraient la mise en œuvre de

241 CUMIN David, *Cours de Stratégie militaire*, op. cit.

242 Voir CLAUSEWITZ Carl (Von), *De la guerre*, Paris, Edition Payot&Rivages, 2006, 356 pages.

243 COURREGES Hervé (de), GERMAIN Emmanuel, LE NEN Nicolas, *Principes de contre-insurrection*, Paris, Economica, 2010, 114 pages, p 99.

l'action de soutien comme moyen d'obtenir la victoire dans la guerre. Décidé au plus haut niveau, cette orientation serait conforme à l'application de la stratégie dans une guerre, en comparaison avec le niveau politique et tactique. Le déroulé de notre description a permis de vérifier si de tels éléments existaient dans les trois cas empiriques. Des conclusions pourront donc être tirées à présent de ces résultats s'ils s'avèrent positifs pour chacune des opérations.

A défaut, les éléments tendraient à faire considérer le soutien à l'insurrection comme une simple opportunité s'étant présentée. Les puissances intervenantes auraient alors choisi de la saisir dans le cadre d'une bataille. Sa portée ne saurait alors être considérée comme stratégique, mais simplement relevant d'une intention de remporter la victoire dans la bataille. L'aspect tactique pourrait être ainsi déterminé, comme un choix relevant de circonstances favorables et d'un choix opérationnel utile pour la mission donnée. L'initiative du soutien établi sera donc l'objet de notre attention.

2. De l'initiative du soutien et de sa réalisation effective.

L'initiative et l'anticipation du soutien, tout comme l'utilité envisagée de cette action permettent de faire ressortir le caractère stratégique du phénomène.

L'initiative du soutien revient parfois à la force insurgée, qui attend l'aide des Occidentaux pour lutter contre le gouvernement et en formule donc la demande. Il en va ainsi du cas du Kosovo, comme nous l'avons vu précédemment. Dans ce cas, l'action en appui ne découle pas intégralement de la volonté occidentale d'intervenir. C'est une perspective qui vient se greffer à la planification initiale. Souvent cependant, la décision de soutien provient des puissances intervenantes. En Afghanistan notamment, les intervenants patientent jusqu'à l'obtenir la mise en place d'un objectif commun avec le groupe local, dans l'intérêt d'une coopération entre eux. C'est parfois la situation en elle-même qui nécessite un support aux forces locales, afin de mener à bien l'objectif posé au départ de l'opération. La Libye et le soutien au CNT répond à cette logique.

Concernant la prévisibilité et la planification de ces soutiens, on voit que bien que, le plus souvent, l'appui et la coopération des intervenants avec un groupe d'opposition solide et local sont anticipés, pour leurs effets et leurs avantages. Conséquemment au débat sur l'envoi de troupes au sol par les forces interventionnistes, la présence d'un groupe

insurgé suffisamment fort et organisé est un point positif dans le débat. Il permet d'envisager un palliatif aux forces terrestres occidentales. L'utilité pouvant ressortir d'un tel couplage est d'ailleurs une opportunité dont les Occidentaux sont conscients : cette action fait l'objet d'une planification initiale en Afghanistan et en Libye, même si celle-ci n'est pas immédiatement mise en place.

La dimension stratégique de l'action de soutien est, en ce sens, clairement identifiable, puisque prévue au plus haut niveau du commandement, dans une perspective de mise en service des moyens pour parvenir aux fins décrites de l'opération.

Même lorsque le soutien ne semble pas véritablement avoir été envisagé lors de la planification du conflit, on peut donner à l'action passagère un caractère stratégique.

L'opportunité, à nouveau ici, est présente, mais seulement de manière ponctuelle et précise, pour une opération circonscrite. Elle s'insère *a priori* dans une perspective tactique, où les circonstances d'une bataille et de l'environnement la réclame, comme au Kosovo notamment. La concordance de l'action du groupe rebelle avec les intentions des intervenants est parfois une opportunité à saisir, qui fait prendre la décision aux intervenants, leur permettant d'envisager une coopération.

Cependant, la mise en service d'une action au profit de l'efficacité et de la victoire dans la bataille s'élargit dès lors qu'elle permet la victoire dans la guerre. Elle obtient en effet un caractère décisif. Dans le cas du Kosovo, l'épisode de soutien apparaît, temporellement, lors des derniers affrontements entre les belligérants, juste avant la reddition de la force serbe. On en conclut donc que la portée du soutien au groupe d'opposition est apparu plus vaste que le niveau tactique, entraînant la victoire globale du conflit. La dimension stratégique est ainsi encore donnée au soutien réalisé.

La dimension stratégique du soutien à l'insurrection est d'ailleurs renforcée par l'implication politique que crée ce support de la force interventionniste à la force locale. Nous l'avons vu plus haut, le soutien aux insurgés leur confère une crédibilité suffisante pour une future place politique dans le pays, actuellement en guerre. L'objectif de ces soutiens est aussi d'appuyer des groupes d'opposition pouvant constituer les gouvernements de demain. En ce sens, l'action d'appui à l'insurrection locale apporte une perspective stratégique certaine au phénomène.

« Les implications politiques recouvertes par les opérations couplées ont une portée dépassant nettement les cadres tactiques ou opératifs. Ontologiquement, la vision

induit en effet la nécessité d'alliés qui, dans le cas afghan auront, à un titre ou un autre, un rôle politique à jouer²⁴⁴».

La portée stratégique retirée de l'action de soutien provient principalement du couplage qui se met en place entre deux forces. Cette idée de coopération entre deux forces distinctes est mise en exergue par la théorie du combat couplé développée par Huber Thomas.

Chapitre 2 : La théorie stratégique du couplage.

Le phénomène de soutien étudié s'intègre dans un modèle théorique construit par Huber Thomas, celui du « combat couplé » ou « *compound warfare*²⁴⁵ » (Section 1). La stratégie de couplage, au centre de son modèle, permet de replacer notre objet d'étude dans un cadre plus large, historiquement et conceptuellement. (Section 2).

- Section 1 : Une inscription dans le *compound warfare* d'Huber Thomas.

La stratégie de couplage doit être comprise en étudiant la théorie du combat couplé qui la définit. Le phénomène de soutien aux insurrections semble correspondre à cette théorie. Celle-ci nous permettra de l'inscrire plus globalement dans une perspective historique.

1. L'applicabilité de la théorie du combat couplé.

Notre cas d'étude, à savoir le soutien aérien occidental aux forces insurgées,

244 HENROTIN Joseph, *L'Air power au XXIème siècle : enjeux et perspectives de la stratégie aérienne*, op. cit., p461.

245 Expression originelle que nous traduirons par « combat couplé », selon l'acception faites par Joseph Henrotin.

correspond à la définition de ce que Thomas Huber nomme « couplage ». Cette notion met en scène une situation mêlant deux forces hiérarchisées qui s'associent l'une à l'autre dans une forme de couplage. L'une est régulière, l'autre irrégulière. On peut ainsi y assimiler l'action d'appui d'une force aérienne étrangère à une force locale.

«C'est la théorie dite du combat couplé, postulée par Huber en 1996 : des forces qualifiées selon lui de « principales » agissent en soutien de forces locales.²⁴⁶ »

Le combat couplé fait référence à l'emploi cumulé de deux types de forces.

« Le cadre conceptuel du combat couplé (ou composé) [CW] est une nouvelle façon d'aborder ces cas problématiques où les forces régulières et les forces irrégulières ont été utilisés de manière synergistique. Le terme «couplé» est utilisé parce qu'il y a deux éléments différents de force dans le jeu qui complètent, ou couplent, les effets de l'autre.²⁴⁷»

C'est justement la structure de notre objet d'étude. Effectivement, celle de notre phénomène est la suivante : la puissance interventionniste régulière vient appuyer une force, *a priori* sous-dimensionnée et irrégulière, engagée dans un conflit interne contre des forces gouvernementales. Les deux éléments armés emploient des stratégies différentes, ce qui fait l'originalité de l'association et la distingue d'une alliance classique.

Ainsi, la stratégie de couplage fait référence à la mise en place d'une association volontaire entre une force régulière et une force irrégulière, afin de bénéficier des avantages induits par une telle complémentarité. La décision prise de soutien aux insurrections dans les trois cas d'étude du Kosovo, d'Afghanistan et de Libye révèle une telle stratégie²⁴⁸.

Dans nos cas, les insurgés soutenus peuvent être d'ailleurs assimilés à des guérillas, du fait de leur mode de combat. Justement, le couplage est défini comme *« l'utilisation simultanée d'une force principale et de forces de guérillas contre un ennemi ²⁴⁹»*. Le soutien d'une puissance occidentale principale avec une force locale est donc pleinement

246 HENROTIN Joseph, « Après la parenthèse afghane, les forces terrestres face à la mutation de l'adversaire », art. cit., p2.

247 HUBER Thomas (dir), op. cit., p1.

248 La préface du livre dirigé par Huber Thomas indique que la cas afghan notamment s'apparente à un nouveau cas de combat couplé. Citation originale : *« a new variant of compound warfare has surfaced in afghanistan theater of the global war on terrorism. "There, technologically sophisticated guerillas (allied special Operatno Forces) are supporting a much larger but relatively unsophisticated conventional force to achieve a sunning victory over a common foe » px.*

249 HUBER Thomas (dir), op. cit., p1.

qualifiable de couplage.

La théorie du combat couplé facilite la compréhension d'un phénomène pourtant complexe. Elle permet de conceptualiser un aspect particulier de certains conflits : elle annonce les traits généraux et les caractéristiques de ce phénomène connu, malgré la diversité de formes qu'il peut prendre empiriquement.

« Bien que le concept de base de la guerre composée (combat couplé) soit facile à saisir, dans la pratique, le phénomène peut prendre plusieurs formes. Le chapitre initial du Dr Huber fournit un cadre conceptuel qui peut être utilisé pour faciliter l'analyse du problème. La forme la plus simple de la guerre composée est celle dans laquelle un côté possède une force régulière (classique) et des forces irrégulières (non conventionnelles) se battant sous une direction unifiée. Dans cette situation, l'intégralité des effets complémentaires du combat couplé peuvent se réaliser, étant donné que chaque type de force mène des opérations qui montrent la pleine expression de leurs capacités.²⁵⁰ »

De cet appui aux forces locales, un besoin en termes de contrôle se fait sentir et impose un modèle que l'on va retrouver dans nos trois cas d'étude : l'intervention aux côtés des forces irrégulières de forces spéciales occidentales.

« Il en résulte un encadrement et un contrôle des forces de guérilla par des forces -classiques mais le plus généralement spéciales -disposant éventuellement des et d'une puissance de feu que les premiers n'ont pas ; mais également une forme assez radicale d'économie des forces.²⁵¹ »

Ce phénomène conceptualisé de la stratégie de couplage permet donc d'éclairer une action précise menée dans le cadre d'opérations plus larges. Cela passe également par un remplacement de la stratégie dans une perspective historique.

250 HUBER Thomas(dir), op. cit, p vii. Citation originale : « *While the basic concept of compound warfare is easily grasped, in practice, the phenomenon can assume many forms. Dr Huber's initial chapter provides a conceptual framework that can be used to facilitate analysis of the problem. The most straightforward form of compound warfare is that in which one side has a regular (conventional) force and irregular (unconventional) forces fighting under unified direction. In this situation, the full complementary effects of compound warfare can be realized, as each type of force conducts operations that give full expression of capabilities.* " p vii

251 HENROTIN Joseph, *L'Air power au XXIème siècle :enjeux et perspectives de la stratégie aérienne* , op. cit., p 461-462.

2. Un phénomène relativement courant.

Cette idée de combat couplée n'est pas récente. Elle s'inscrit dans une lignée de situations historiques. On remarque effectivement, à travers l'ouvrage dirigé par Huber Thomas, que les phénomènes de couplage sont relativement courants. Pour l'auteur, l'utilisation simultanée de forces irrégulières et régulières pour mener à la victoire est un aspect récurant des guerres :

« Dans la longue histoire de la guerre, un thème récurrent est l'utilisation combinée des forces régulières et irrégulières de poursuivre la victoire ²⁵² ».

Évidemment, l'acception prise par l'auteur est suffisamment large pour y intégrer divers cas. En ce sens, il dessine une structure conceptuelle de base permettant d'identifier et d'analyser plus facilement les phénomènes de couplage pluriels et historiques, dans le livre sous sa direction²⁵³. L'essentiel est que notre phénomène, plus spécifique, s'intègre dans le modèle théorique que ce dernier a développé. Ainsi, l'ouvrage prend en compte les aspects couplés de guerres variées, toutes instrumentalisant le couplage au profit de la victoire :

« Les colons américains appelés des troupes régulières de l'armée continentale et des milices locales dans leur guerre pour l'indépendance. Les troupes britanniques commandées par Wellington ont combattu aux côtés des guérilleros, paysans espagnols, contre Napoléon en Espagne. Les communistes chinois sous Mao Zedong ont organisé des unités locales de la milice, des forces régionales, et une armée régulière pour une utilisation dans leur lutte contre le gouvernement nationaliste. Dans ceux-ci et beaucoup d'autres cas, la pratique consistant à employer des forces régulières et irrégulières ensemble, non seulement a été appliquée, mais a aussi contribué à ramener la victoire à la partie qui, au début du conflit semblait nettement inférieure à son adversaire ²⁵⁴ ».

Les aspects positifs du combat couplé en général doivent être explicités, afin d'en

252 HUBER Thomas, op. cit., p vii. Citation originale : « *In the long history of warfare, a recurring theme is the combined use of regular and irregular forces to pursue victory* »

253 Ibid., p vii.

254 Ibid., p vii. Citation originale : « *The American colonists relied upon regular Continental Army troops and local militia in their war for independence. British troops commanded by Wellington fought alongside Spanish peasant guerrillas against Napoleon in Spain. The Chinese Communists under Mao Zedong organized local militia units, regional forces, and a regular army for use in their struggle to topple the Nationalist government. In these and many other cases, the practice of employing regular and irregular forces together was not only applied, but also instrumental in bringing victory to the side that at the beginning of the conflict seemed clearly inferior to its opponent* »

retirer des leçons quant à l'utilité de nos phénomènes spécifiques de couplage insurrectionnel et l'intérêt d'une telle stratégie.

- Section 2 : De la correspondance des obtenus avec ceux retirés du couplage.

Corrélativement aux avantages que nous avons retenus dans notre étude descriptive des cas de soutiens aériens dans les conflits du Kosovo, de l'Afghanistan et de la Libye, le « compound warfare » d'Huber Thomas souligne des conséquences correspondantes. Ces effets se rapprochent de ceux modélisés par Hoffman dans sa théorie des guerres hybrides, comme nous le fait remarquer Joseph Henrotin dans son article *Après la parenthèse Afghane. Les forces terrestres face à la mutation de l'adversaire*²⁵⁵.

1. Des avantages retirés par le combat couplé.

L'étude comparative de notre première partie a mis en avant les bénéfices retirés empiriquement par les trois applications du phénomène de soutien. Ces derniers correspondent à ceux mis en avant dans le modèle conceptuel du combat couplé.

Selon Thomas Huber, le combat couplé permet l'apport d'avantages théoriques importants. Principalement, on peut citer ceux que relèvent Joseph Henrotin de l'œuvre de Huber. Il note tout d'abord que le combat couplé permet une augmentation de la pression militaire et de la menace. En effet, le couplage crée un jeu de dispersion et de concentration bénéfique.

« Les opérations des forces irrégulières font pression sur l'ennemi pour qu'il disperse ses forces qui seraient sinon concentrées, contre les forces régulières »²⁵⁶.

Il permet ainsi « d'accroître la pression militaire en combinant « à la fois des forces conventionnelles (concentrées) et non conventionnelles (dispersées) dans le même

255 HENROTIN Joseph, « Après la guerre afghane, les forces terrestres face à la mutation de l'adversaire », art. cit., p1.

256 HUBER Thomas, op. cit., p vii. Citation originale : « *Irregular force operations pressure an enemy to disperse forces that otherwise would be concentrated against regular forces* ».

temps. », de sorte qu'il disposerait d'une forte aptitude à passer d'une défensive solide à l'offensive, pour autant que les guérillas soient effectivement contrôlées²⁵⁷.».

Le combat couplé permet de renforcer la menace en multipliant les zones de création et les formes qu'elle peut prendre.

«Un aspect crucial de la relation de complémentarité entre les forces régulières et irrégulières réside dans la manière dont elles augmentent le nombre et la variété des menaces qui pèsent sur l'ennemi ²⁵⁸.».

L'existence de force locale dans le processus permet d'accroître les effectifs disponibles et une meilleure occupation du territoire au sol.

« Dans cette optique, on attend du combat couplé la possibilité d'une présence accrue sur le terrain, permettant son meilleur contrôle, voire, suivant la rhétorique en vogue, sa domination.²⁵⁹ » .

Le couplage de deux forces, l'une régulière et l'autre irrégulière, semble permettre l'acquisition d'une supériorité stratégique sur l'ennemi par le groupe armé local combattant initialement la force gouvernementale. Ce gain de supériorité se crée grâce à l'apport de la force régulière en soutien de la force irrégulière, qui inverse le rapport de force initialement négatif pour la force insurgée. Celle-ci en effet, selon Huber Thomas, est inférieure à la force ennemie au départ mais finit par obtenir la victoire en usant du couplage²⁶⁰.

« Dans ces cas et bien d'autres, la pratique consistant à employer des forces régulières et irrégulières ensemble non seulement a été appliquée, mais a aussi contribué à donner la victoire à la partie qui, au début du conflit, semblait nettement inférieure à son adversaire ²⁶¹.».

Les principaux avantages s'intègrent à ceux retirés par l'aspect d'hybride des guerres. Ils se résument principalement à la synergie produite par les forces.

257 HENROTIN, *L'Air power au XXIème siècle :enjeux et perspectives de la stratégie aérienne* , op. cit., p 461.

258 HUBER Thomas, op. cit., p vii. Citation originale : *« A crucial aspect of the complementary relationship between regular and irregular forces is the way in which they increase the number and the variety of threats faced by the enemy. »*

259 HENROTIN, *L'Air power au XXIème siècle :enjeux et perspectives de la stratégie aérienne* , op. cit., p461.

260 HUBER Thomas, op. cit., p vii .

261 Ibid., p vii. Citation originale : *« In these and many other cases, the practice of employing regular and irregular forces together was not only applied, but also instrumental in bringing victory to the side that at the beginning of the conflict seemed clearly inferior to its opponent ».*

2. Du rapport à la guerre hybride développée par Hoffman.

Conjointement à l'analyse de Joseph Henrotin, on peut penser que le couplage s'insère dans la tendance à l'hybridation des conflits, développée par Hoffman, dont le rayonnement est fort au XXIème siècle:

« *Le combat couplé représente en soi une forme de combat hybride, mêlant aspects réguliers et irréguliers [...]*²⁶² ».

La question du couplage et plus largement celle de la coopération entre deux forces, l'une aérienne occidentale, l'autre terrestre locale insurgée, s'insèrent nettement dans son concept, mêlant des éléments étatiques et non étatiques (des puissances étatiques intervenantes et des forces insurgées non étatiques) contre une même partie au conflit:

« *Les guerres hybrides peuvent être menées à la fois par des Etats et une variété d'acteurs non étatiques. Ces activités multimodales peuvent être conduites par des unités distinctes, ou même par les mêmes unités, mais sont généralement de façon opérationnelle et tactique dirigées et coordonnées à l'intérieur du champs de bataille principal pour obtenir des effets synergiques, dans les dimensions physiques et psychologiques des conflits. Ces effets peuvent être obtenus à tous les niveaux de la guerre.* »²⁶³ »

Il ne s'agit pas de dire ici que cette nature parfois hybride des guerres est une innovation ni qu'elle représente une rupture dans la nature conventionnelle de la guerre à partir d'un certain nombre de cas du XXIème siècle²⁶⁴. Mais il est toutefois possible de remarquer que les phénomènes hybrides sont très présents dans les conflits au sein desquels un soutien à l'insurrection a lieu. Cela représente un facteur de complication dans la planification des opérations²⁶⁵.

En effet, la combinaison de stratégies régulières avec des stratégies irrégulières, propre au phénomène de couplage entre une force occidentale et une force insurgée, est remarquable dans une même partie au conflit. Loin de modifier la nature de la guerre, cet

262 HENROTIN Joseph, « Après la parenthèse Afghane. Les forces terrestres face à la mutation de l'adversaire », art. cit., p3.

263 HOFFMAN G. Franck, op.cit., p8. Citation originale : « *Hybrid Wars can be conducted by both states and a variety of non state actors. These multi-modal activities can be conducted by separate units, or even by the same units, but are generally operationally and tactically directed and coordinated within the main battlespace to achieve synergistic effects in the physical and psychological dimensions of conflict. These effects can be gained at all levels of war.* »

264 Ibid., p9.

265 Ibid., p9.

aspect d'hybridation se retrouve dans de nombreux conflits²⁶⁶. Certains conflits néanmoins font apparaître cet aspect de manière plus forte et plus concentrée, c'est à dire sur un même théâtre d'opération ou dans une même formation combattante²⁶⁷. C'est le cas du combat couplé insurrectionnel, liant deux composantes régulières et irrégulières dans une bataille coordonnée, au sein d'un acteur regroupé.

Le fait de se focaliser sur ce point, permet de mettre en avant l'un des atouts du combat couplé insurrectionnel : celui de l'effet synergique intense (décrit plus haut), qu'il crée grâce à l'apport de deux types de stratégie.

La stratégie de couplage est donc identifiable dans nos trois cas de soutiens aux insurrections. Elle se nourrit de concepts explicités par plusieurs auteurs pour prendre une forme propre et adaptée à chacun des contextes où elle s'insère. Ainsi, la stratégie de couplage employée au Kosovo, en Afghanistan et en Libye reflète un nouveau type de combat couplé. Il faut néanmoins s'interroger sur l'originalité de ces évolutions au regard de logiques plus anciennes dont elles tirent leur essence.

Chapitre 3 : Un modèle théorique innovant ?

Notre modèle théorique doit être replacé conceptuellement au regard de la théorie de la contre-insurrection (Section 1) et de la stratégie classique d'appui-feu (Section2), desquels il tire une essence commune. Ce repositionnement permettra de juger le caractère innovant d'un tel modèle conceptuel ou au contraire de l'inscrire dans des problématiques théoriques déjà connues.

- Section 1 : Le rapport ambivalent du combat couplé insurrectionnel avec la contre-insurrection.

A priori opposés car antinomiques, les phénomènes de soutien à l'insurrection et de

266 Ibid., p8.

267 Ibid., p8.

contre-insurrection doivent être analysés et comparés. Si de nombreux éléments confirmeront la distance qui les sépare, une étude plus poussée mettra en évidence la proximité de leurs réponses face à des situations données, elles-aussi souvent similaires.

1. Des stratégies aux objectifs *a priori* opposés.

Les ennemis visés par les deux phénomènes n'ont pas la même nature. La contre-insurrection est une lutte face à des insurgés, visant à rétablir la stabilité et la souveraineté de l'Etat sur un territoire donné. Elle représente des efforts menés contre les guérillas, en faveur de la force occupante. A ce titre, la contre-insurrection est définie par Georges Henri Bricet des Vallons de la sorte :

«Le terme de contre-insurrection définit l'ensemble des efforts qu'un Etat ou une force occupante déploie dans les domaines politiques, économiques, sociaux, médiatiques et militaires pour arracher la population à l'emprise de la guérilla, lui interdire de se développer et la neutraliser.²⁶⁸ »

Ce phénomène soutient les forces loyalistes au détriment des groupes locaux d'opposition.

L'insurrection quant à elle, est une lutte contre une force gouvernementale contestée. Une insurrection est une guerre pour le peuple. Le soutien à l'insurrection consiste donc en un appui aux forces insurgées, opposée à des forces loyalistes. Le soutien exercé par une présence occidentale aérienne à groupe rebelle contre un gouvernement répond à la même structure belligérante.

D'un point de vue plus pratique, les stratégies se rapportant à chacune d'entre elles semblent s'opposer. La stratégie de contre-insurrection agit de deux manières simultanées, selon la conception théorique rapportée par David Galula. La première consiste en un agissement direct contre les dirigeants de l'insurrection, premiers visés par le phénomène anti-insurrectionnel²⁶⁹. Le tout doit être mené en agissant indirectement sur les conditions

²⁶⁸ BRICET DES VALLONS Georges-Henri(dir), *Faut-il brûler la contre-insurrection ?*, Paris, Choiseul, 2010, 307 pages, p 9.

²⁶⁹ GALULA David, op. cit..

de l'insurrection²⁷⁰, afin de les rendre désavantageuses aux groupes rebelles et de limiter leur progression.

A l'inverse, on observe que l'appui à l'insurrection nécessite une action directe contre les forces loyalistes, ennemi à vaincre, et une action indirecte sur les conditions de l'insurrection afin, cette fois, de les rendre plus favorables au groupe insurgé. Cette nuance démontre bien l'opposition existante entre les deux stratégies. Elles n'ont ainsi ni le même but ni la même logique, et mobilisent des efforts contraires ou divergents.

La question du choix de la zone concentration des efforts, elle est aussi révélatrice d'un antagonisme entre les deux phénomènes. De par la structure initiale des belligérants en jeu, les centres de gravités des guerres de contre-insurrection ou de soutien à l'insurrection seront distincts.

«La guerre de contre-insurrection continue de mettre en jeu, dans chaque camp, des belligérants, des gouvernements, des populations et des forces combattantes selon des équilibres qui lui sont propres. Ce qui change fondamentalement, entre la guerre conventionnelle et la guerre de contre-insurrection, c'est l'importance relative de chacun de ces trois piliers. Si, dans la première, l'armée ennemie, entité à part entière, s'affirme comme le centre de gravité du dispositif et justifie, à ce titre, que la stratégie mise en œuvre vise sa destruction, il n'en est pas de même dans la seconde où des forces combattantes de l'insurrection et des populations sont intimement mêlées jusqu'à ne former qu'un seul et même corps, composé de parties initialement hostiles l'une à l'autre²⁷¹ ».

Dans notre cas, l'armée ennemie est une entité à part entière en sa qualité d'armée gouvernementale. En opposant rapidement deux acteurs étatiques (l'armée intervenante à l'armée gouvernementale combattue), le phénomène de soutien à l'insurrection s'inscrit davantage du côté du centre de gravité conventionnel que de celui de la contre-insurrection.

Ce paragraphe permet d'éclairer le potentiel d'originalité que représente la stratégie de couplage lorsqu'elle s'exerce en soutien de l'insurrection. Il est néanmoins certain que

270 Ibid.

271 DE COURREGES Hervé, GERMAIN Emmanuel, LE NEN Nicolas, « Vaincre l'insurrection », in BRICET DES VALLONS Georges-Henri (dir), *Faut-il brûler la contre-insurrection ?*, Paris, Choiseul, 2010, pp. 279-293, p280.

les modérations à cette tendance sont détenues par les convergences existantes avec certains modes d'action de la contre-insurrection et certaines caractéristiques contextuelles.

2. Des pratiques et des besoins concordants : des stratégies finalement assimilables.

Plusieurs données rapprochent néanmoins la question du soutien à l'insurrection de celle de la contre-insurrection. Des principes notamment énoncés dans la théorie de la contre-insurrection se retrouvent appliqués et applicables pour les cas de soutiens à l'insurrection par le couplage.

Ainsi, la nécessité touchant à la conversion de l'opinion publique en faveur des intervenants pour l'une ou l'autre des parties est partagée par le soutien à l'insurrection comme par la contre-insurrection. Une guérilla a ainsi besoin du support de la population afin de grandir et de lutter contre un gouvernement en place. Qu'il s'agisse de contrer ou de soutenir l'insurrection, l'importance de la bataille des populations sera la même pour les acteurs intervenants. Ceci sera vrai pour la force venant se coupler à la guérilla.

« Seule la création d'un environnement politique favorable à la population peut permettre d'étouffer l'emprise d'une guérilla, ou, en miroir, permettre à une guérilla de contrer l'action de l'Etat en place et de le renverser ou, en l'absence de l'Etat, de s'y substituer²⁷² ».

On note donc ici l'importance d'obtenir le support de la population locale dans le phénomène de soutien à l'insurrection, comme il peut l'être lors d'opérations de contre insurrection. *« L'enjeu de la guerre moderne est la conquête de la population ²⁷³ ».*

Le centre de gravité alors se rapproche de celui de la contre-insurrection, contrairement à ce qui semblait être énoncé plus tôt. Etant donné que les forces combattantes de l'insurrection sont intimement mêlées à la population, l'acteur intervenant devra se focaliser sur cette relation pour appuyer et tenter de faire grandir le soutien populaire au mouvement rebelle contre les forces étatiques. Le centre de gravité partagé par la stratégie de contre-insurrection et de soutien à l'insurrection est donc, au sens de Clausewitz, celui des forces morales²⁷⁴.

272 BRICET DES VALLONS Georges-Henri, op.cit., p9.

273 CHAUVANCY François, « Démocratie et guerre des idées au XXIe siècle : la contre-insurrection, une nouvelle confrontation idéologique ? » op. cit., p656.

274 CUMIN David, *Cours de stratégie militaire*, op.cit.

Elles ont en commun la question prioritaire de la légitimation des actions, de plus. En matière de contre-insurrection, cet élément est primordial. « *Dans ce type de conflit, le succès repose sur la légitimation permanente de l'ensemble des actions des contre-insurgés sur le terrain, donc sur un emploi raisonné de la force* ²⁷⁵ ».

La priorité décrite est une composante des trois règles d'or permettant de mener à bien la contre-insurrection²⁷⁶. Celles-ci sont ainsi la légitimation de l'action auprès des populations tierces mais aussi des populations locales dans un même temps, l'adaptation au contexte local et la marginalisation de l'ennemi.

Ces trois principes sont justement valables pour la stratégie de soutien à l'insurrection menée par une force occidentale régulière, eux-mêmes précisant la capacité de ces conseils à s'appliquer uniquement aux forces régulières²⁷⁷. Effectivement, la puissance étrangère qui intervient devra tenter de légitimer son intervention dans un pays en proie à un conflit interne alors qu'elle ne répond pas aux priorités de l'opinion publique étrangère. La partie intervenante devra donc tâcher de légitimer son action auprès de sa population, mais aussi de mener des opérations de propagande afin de convertir la population locale en sa faveur et en celle des groupes rebelles soutenus. Ce schéma produit, l'insurrection pourra progresser et délégitimer progressivement le gouvernement et ses forces loyalistes. De plus, la question d'une adaptation au contexte local est essentielle, compte tenue, on l'a vu, des différences présentes entre les cas d'opérations de soutien, au niveau des objectifs politiques et militaires comme des contextes politiques et sociaux, ou encore géographiques. Conformément au conseil des auteurs en matière de contre-insurrection, le phénomène de soutien à l'insurrection doit lui aussi entrer dans « une démarche d'adaptation ²⁷⁸ » au contexte local. Enfin, la marginalisation de l'ennemi répond à une logique classique suivant l'exigence de la légitimation des actions par la partie couplée. C'est une action complémentaire que de tenter de décrédibiliser la partie gouvernementale auprès des populations tant locales qu'internationales, pour renforcer l'action menée par les différents membres du couplage.

275 DE COURREGES Hervé, GERMAIN Emmanuel, LE NEN Nicolas, « Vaincre l'insurrection », op. cit, p281.

276 Ibid., p281-289.

277 COURREGES Hervé (de), GERMAIN Emmanuel, LE NEN Nicolas, *Principes de contre-insurrection*, Paris, Economica, 2010, 114 pages, p19.

278 Ibid., p47.

Les stratégies menées par les deux forces couplées, dans les faits, répondent souvent à ces exigences. En Afghanistan notamment :

« Les opérations HA (humanitarian aid) ont été considérées comme centrales dans le développement d'une stratégie visant à la décrédibilisation des talibans et à la promotion des EU auprès des populations²⁷⁹ ».

Enfin, le principe énoncé par Galula d'actions directes et indirectes simultanées s'applique aussi au soutien à l'insurrection. L'idée, adaptée ici, est donc d'agir de manière directe contre les forces gouvernementales et de créer une action indirecte contre elles via le choix soutien force locale. En effet, la lutte contre l'ennemi gouvernemental est ainsi assurée, tout en appuyant l'insurrection et son développement conformément à l'engagement de soutien.

Ainsi, le phénomène de soutien à l'insurrection, qui paraissait si original dans sa structure et sa portée, ne permet pas de construire un modèle stratégique totalement innovant, du fait qu'il emprunte une grande partie de ses éléments à la stratégie de contre-insurrection. C'est donc du côté de son aspect technique qu'il faudra voir si le phénomène de soutien à l'insurrection relève de ce caractère.

- Section 2: Une remise en question de la stratégie classique d'appui-feu.

Le soutien aérien aux forces insurgées, dans nos cas d'étude se concentre principalement en une manœuvre d'appui-feu délivré par la puissance aérienne. De part ce constat, l'action en soutien se situe dans un débat classique renouvelé au XXIème siècle. Cet appui-feu doit être l'objet d'une attention particulière, du fait que sa forme, dans nos conflits, rompt avec la conception traditionnelle qui en est faite.

279 HENROTIN Joseph, *L'Air power au XXIème siècle :enjeux et perspectives de la stratégie aérienne* , op. cit., p463.

1. La logique classique de l'appui-feu et le débat entre artillerie et puissance aérienne.

L'action d'appui-feu employée a été décrite dans notre première partie, dans son essence mais surtout sa concrétisation dans les conflits analysés. Elle s'insère dans la conception classique de l'appui-feu. Cet acte correspond à « *l'emploi des feux en coordination avec la manœuvre des forces, afin de détruire ou de neutraliser l'ennemi* ²⁸⁰ ».

Classiquement, on peut déterminer le concept d'appui-feu comme un élément primordial du combat. Il est un acte majeur faisant appel à des compétences et des armes propres.

« Cette notion illustre particulièrement bien la dialectique tactique entre le principe de destruction et celui de mouvement selon laquelle se répartissent les forces sur le champs de bataille. En effet, alors que les forces traditionnellement dites de manœuvre (infanterie, cavalerie) ont pour fonction principale la mobilité et la maîtrise du terrain, les forces d'appui (artillerie, aviation), ont quant à elles la tâche d'appliquer les feux permettant de dégager la liberté d'action nécessaire aux premières. Ralentissant la progression de l'adversaire, protégeant celle de ses partenaires, l'appui-feu est l'un des éléments les plus cruciaux, et certainement les plus pérennes du champs de bataille depuis l'introduction de l'artillerie mobile dans l'art de la guerre ²⁸¹ ».

Le soutien procuré par l'aviation occidentale aux forces insurgées au Kosovo, en Afghanistan ou en Libye conforte le renouveau de la mission annoncé par Elie Tenenbaum.

« Marginalisé pendant une partie de la Guerre froide du fait de la primauté des stratégies indirectes (dissuasion, guerre irrégulière) l'appui feu s'est retrouvé projeté au cœur des problématiques opérationnelles de ce début du XXIème siècle ²⁸² »

C'est une tendance qui répond à une logique de légitimité des interventions des puissances occidentales, en ce sens qu'elle met en avant l'innovation technologique et l'adaptation aux exigences politiques modernes²⁸³, dont notamment la contrainte budgétaire.

280 TENENBAUM Elie, *Entre ciel et terre. Le débat air-sol et les défis de l'appui-feu*, op. cit., p7. Ou Agence OTAN de Normalisation (AON), *Glossaire de termes et définitions*, AAP-6, 2010, p. 3-A-11. (anglais et français)

281 TENENBAUM Elie, *Entre ciel et terre. Le débat air-sol et les défis de l'appui-feu*, op. cit., p7.

282 Ibid., p7 .

283 Ibid., p7.

Cet emploi récurrent permet de relancer le débat sur le rôle joué par la puissance aérienne dans la mission d'appui-feu. Traditionnellement détenue par l'artillerie, l'arme aérienne devient progressivement une détentrice reconnue et idéale de la mission d'appui-feu. Cette avancée est principalement due à l'arrivée des munitions à précision guidée (PGM)²⁸⁴ qui s'inscrit dans la fameuse Révolution dans les Affaires Militaires (RMA)²⁸⁵. Cette préférence a longtemps fait peser des doutes quant à l'avenir de l'artillerie comme arme d'appui face à l'efficacité de l'aviation dans ce rôle. Un débat reste néanmoins ouvert, tantôt illustrant l'importance pérenne de l'artillerie dans cette fonction et son rôle inégalé, tantôt manifestant une préférence certaine pour la deuxième composante, plus moderne et adéquate à des missions complexes.

Pour la première thèse, l'emploi de l'artillerie dans les conflits récents permet de relativiser le monopole aérien en la matière de feu. L'utilité de cette arme dans la mission est reconnue pour des spécificités que l'arme aérienne ne saurait remplacer, comme en matière de saturation d'une zone de combat et d'affrontement face à un adversaire quasi-symétrique, cela dans une perspective temporellement proche²⁸⁶.

« Alors que celle-ci est considérablement réduite au tournant du millénaire, elle démontre en Irak puis en Afghanistan son utilité retrouvée dès lors que l'on recherche une capacité de saturation et de persistance auprès des troupes face à un adversaire aguerri et agressif. Au niveau tactique, la résolution du débat passe donc par un arbitrage fondé sur l'effet militaire (différent en fonction des armes) et la typologie des opérations.²⁸⁷ »

Cependant, comme précédemment abordé, l'emploi de l'aviation comme composante de prédilection pour l'appui-feu répond à une logique moderne d'engagement limité et de minimisation des risques, contrairement à l'artillerie qui renvoie un message politique fort d'engagement et d'empreinte au sol²⁸⁸.

La dominante aérienne générale en matière d'appui-feu correspond bien avec la présence occidentale observée en matière de soutien des troupes insurgées au sol, au détriment de l'artillerie. L'appui-feu décrit dans nos cas est en harmonie avec les tendances et contraintes conflictuelles modernes. Malgré cette logique, l'application de la mission

284TENENBAUM Elie, «Les ailes et le canon : les dilemmes opérationnels de l'appui-feu. », art. Cit., p 1.

285TENENBAUM Elie, *Entre ciel et terre. Le débat air-sol et les défis de l'appui-feu*, op. cit., p24.

286 TENENBAUM Elie, «Les ailes et le canon : les dilemmes opérationnels de l'appui-feu. », art. cit., p2.

287 Ibid., p2.

288 Ibid., p 2.

d'appui dans le cadre de notre phénomène est innovante dans sa composition et sa nature.

2. L'emploi de l'appui-feu dans une perspective duale nouvelle.

Si l'appui-feu relève d'une coordination entre le feu et la manœuvre d'une force contre l'ennemi, comment concevoir une action d'appui entre deux entités distinctes ?

Notre cas d'étude, l'appui aérien occidental aux forces insurgées locales, met en place un soutien d'une force envers une autre. Les deux composantes de l'appui-feu n'appartiennent pas à une même entité. Celles-ci ont un ennemi commun et vont se coupler pour l'affronter. La perspective de cet appui est donc nouvelle, en ce sens qu'elle apparaît *duale*.

Désormais, la conception de l'appui-feu n'est plus uniquement envisageable au sein d'une même force. Elle se dessine au travers d'une partie au conflit plus large, c'est-à-dire intégrant deux forces étroitement liées l'une à l'autre. Le plus souvent coordonnées, ces deux forces vont jouer des rôles précis, se substituant à ceux que tiennent habituellement les armes au sein d'une armée. Ainsi, à défaut de n'avoir suffisamment de potentiel pour mener conjointement une action de feu et de manœuvre, les groupes insurgés se saisiront de la mission de manœuvre au sol. L'intervenant étranger, lui, remplira la fonction de délivrance du feu. Les deux entités se soutiennent, agissent ensemble et se substituent donc aux différentes armes ayant pour fonction l'appui et la manœuvre dans le cadre d'un objectif unique.

Cette conception de l'appui-feu est innovante puisqu'elle élargie considérablement la perspective d'application de l'action stratégique. Elle souligne toute action d'appui délivrée à une entité par une force distincte à la première. Cette perception scinde l'action stratégique en deux acteurs.

La dualité mise en lumière avec l'action de couplage entre une force aérienne et une force insurgée se retrouve dans des cas multiples de conflits, sous d'autres formes. Elle se retrouve notamment dans les cas d'action multilatérale où des appuis sont demandés par une force alliée au sol, qui se verra couverte par le feu d'une autre nation alliée. L'analyse de rupture menée ici devient alors une grille de lecture pour tout phénomène d'appui-feu

mené entre des forces n'appartenant pas à la même entité.

Néanmoins, la dualité mise au jour par notre étude reste soumise à des relativités. En effet, dans notre cas, le soutien d'une puissance intervenante à une force locale insurgée ne distancie pas autant qu'énoncé les forces composantes de l'appui-feu. Il apparaît bien évident que la force procurant le feu est un acteur différent de celui receveur, protégé pour effectuer sa manœuvre. Cependant les deux acteurs ne sont pas pour autant indépendants les uns des autres. Ils sont soumis *a minima* à une coordination et une définition d'objectifs commune. Pratiquement, cela passe par le besoin d'une interopérabilité partagée. Cette dernière sera l'objet d'un paragraphe plus approfondi, démonstratif de l'importance que cette contrainte pose.

Du fait de sa qualification de « soutien », le phénomène étudié relève d'une association de deux acteurs à une seule partie au conflit, celle luttant contre le gouvernement étatique local. La dualité de l'appui-feu en est ainsi relativisée.

La stratégie du combat couplé renouvelée par nos trois cas d'étude et conceptualisée dans cette première étape de l'analyse, il est possible de se questionner sur l'intérêt d'un tel effort. Sur le modèle du travail mené par Huber Thomas, l'objectif était de parvenir à une compréhension des dynamiques parcourant le couplage, afin d'en voir les effets dans les guerres passées, de répondre aux crises actuelles et d'affronter les défis futurs de même nature²⁸⁹. C'est sur ces éléments que notre attention va dès à présent se focaliser, en aspirant à l'évaluation de la portée d'une telle stratégie.

289 HUBER Thomas (dir), op. cit., p x.

TITRE 2 : L'évaluation de la stratégie de couplage.

L'effort de théorisation du phénomène de soutien à l'insurrection mené et la stratégie de couplage avec les forces locales mise en perspective, nous devons à présent nous concentrer sur l'analyse de l'efficacité du phénomène. Cette part réservée à l'évaluation s'insère dans la logique de théorisation. En effet, en relevant les faiblesses de la pratique du soutien à l'insurrection, elle autorisera l'émission de principes prescriptifs devant régir le couplage pour une maximisation de son efficacité (Chapitre 1). Après l'évaluation des problématiques soulevées par la stratégie employée suivra une évaluation du rôle détenu par la puissance aérienne dans ce phénomène (Chapitre 2). Enfin, le questionnement de la portée prédictive de la théorie du soutien à l'insurrection permettra de compléter cette première approche globale du phénomène (Chapitre 3).

Chapitre 1 : Des prescriptions découlant des faiblesses empiriques de la stratégie.

Les avantages induits de la stratégie de couplage ont été abordés précédemment, lors de notre focalisation sur le combat couplé d'Huber Thomas. A partir d'une mise en relief des grandes problématiques posées par la stratégie couplée de soutien à l'insurrection (Section 1), l'évaluation affinera des choix de priorités, des grandes lignes prescriptives afin d'améliorer les tentatives de couplage (Section 2).

- Section 1 : Les problématiques principales survenant du couplage avec une force insurgée.

Du point de vue de la morale et de l'éthique, comme de la technicité, de la planification et de l'opérationnalité, des faiblesses ressortent de chacune des applications du phénomène de soutien à l'insurrection. Il est possible de regrouper les problématiques principales qui émergent face au couplage produit entre la force aérienne occidentale et le

groupe insurgé. Cela permettra de rendre plus lisible les difficultés prioritaires pour ainsi faire naître des solutions supplémentaires d'efficacité.

1. L'acceptabilité fragile des interventions de couplage.

Le premier problème qui se pose au regard des différentes applications du phénomène de soutien à l'insurrection concerne l'acceptabilité des interventions au regard du droit international comme des opinions publiques et de la morale. Sans reprendre les faiblesses détaillées de la partie descriptive des opérations, les grands enjeux et inconvénients relevant des interventions où ont eu lieu les couplages seront mis en lumière de manière synthétique.

Les cadres d'intervention, comme vu dans la première partie de notre étude, ont parfois été contestés du fait qu'ils ne respectaient pas les conditions de recours à la force conformes au mécanisme de sécurité collective. Le manque d'autorisations claires et préalables pour de telles actions coercitives fait en effet défaut deux fois sur trois. Ce problème est majeur à notre époque, dans la mesure où il tend à décrédibiliser les actions militaires des grandes puissances occidentales et de l'OTAN. Les interventions menées sont de ce fait contestées, critiquées et mettent à mal les arguments avancés pour les justifier. Cela pourrait même conduire à contrebalancer les grands principes évoqués, menaçant dans une perspective extrême le droit lié à la sécurité collective. La légitimité donnée aux opérations est, elle aussi, l'objet d'une fragilité.

Le questionnement est également applicable à la morale et à l'éthique. Soutenir des groupes rebelles, souvent considérés comme « gênants » en amont de l'opération, pose un problème de conscience et de crédibilité des puissances occidentales. En effet, leur jugement sur certains groupes d'opposition a changé parfois au gré des besoins ressentis, afin de mener à bien l'opération de couplage avec une force rebelle. De ce revirement opportuniste peut émerger l'obsolescence des condamnations morales habituellement prononcées par les puissances occidentales au sein des organisations internationales ou de manière unilatérale. En effet, ce type de revirement, à répétition, peut entraîner une superficialité des condamnations morales occidentales, puisqu'elles deviennent provisoires et évolutives en fonction des circonstances. La qualification du groupe comme un acteur terroriste notamment, au Kosovo avant l'opération, est une illustration probante de ce processus peu fiable et dangereux pour la légitimité apportée aux interventions aux côtés

de groupes insurgés contre un gouvernement.

Une fois la question de l'acceptabilité abordée, un deuxième élément s'érige en obstacle à l'efficacité du couplage. C'est celui de l'interopérabilité.

2. L'interopérabilité limitée entre les deux forces.

Dans le cadre d'une action d'appui feu mise en place entre deux forces distinctes luttant contre un même adversaire, un problème principal né du couplage. Cet enjeu, c'est celui de l'interopérabilité limitée existante entre les deux acteurs. La dualité des forces dans la manœuvre d'appui-feu entraîne une difficulté majeure, dans un contexte de coordination et d'efficacité dans l'emploi de la puissance aérienne.

« L'interopérabilité, [...] constitue désormais, sans pour autant s'apparenter à la standardisation otanienne des années 1950-1960, une des conditions indispensables à la conduite des opérations aériennes, menées en commun par les alliés depuis les 20 dernières années²⁹⁰. »

Si l'interopérabilité semble bien prise en compte entre les alliés occidentaux opérant communément sur de nombreux théâtres, elle n'apparaît pas opérationnelle dans le cas de couplage d'une force régulière avec une force irrégulière. De l'appui délivré par une puissance occidentale à une autre, ou à un allié planifié, aucun obstacle d'envergure n'est à soulever. L'anticipation et les efforts menés pour rendre les forces interopérables permettent ce type d'action duale. Cependant, lorsque la force soutenue par le feu est de nature irrégulière, le schéma est différent.

« Le degré de coordination exigé par une telle intégration des feux est bien entendu compliqué par l'emploi de troupes étrangères ²⁹¹ ».

Le manque de coordination dans un cadre irrégulier, du fait de la dualité des forces employées dans le couplage, met à mal l'existence et la réussite d'un appui-feu rapproché.

« Force est en effet de constater que l'appui-feu rapproché depuis la troisième dimension dans un cadre irrégulier pose immédiatement beaucoup plus de questions, suscite beaucoup plus de méfiance et engendre bien davantage de débats que le transport

290 FACON Patrick, op. cit., p95.

291 TENENBAUM Elie, *Entre ciel et terre. Le débat air-sol et les défis de l'appui-feu*, op. cit., p27.

*ou le renseignement.*²⁹² »

A ce titre, on trouve deux types de difficultés principalement rencontrées par la puissance aérienne. Elles sont présentées comme suit par Olivier Zajec : tout d'abord l'obstacle *technico-culturel*, impliquant les risques de tirs fratricides et la difficulté de coordination persistante. Puis vient l'aspect contextuel, ou l'inadaptation de l'aviation au théâtre de nature irrégulière et de nature compliquée²⁹³.

Le couplage n'est alors plus nécessairement anticipé, ce qui oblige une réactivité et une adaptation rapide. Évidemment, ce schéma donne lieu à des erreurs et à des risques²⁹⁴. Il induit des difficultés sur le terrain en termes de communication et d'incompatibilité technique, qui sont néanmoins évitables ou limitables. Ces difficultés sont accrues par la variable de l'imprévisibilité qui s'ajoute.

3. L'imprévisibilité du couplage avec une force irrégulière.

Le couplage avec une force irrégulière vouée à l'insurrection, confronte les forces occidentales à des aléas. Du fait de leur nature distincte, de leur appartenance à deux entités propres, la coopération entre elles se trouve limitée. Les objectifs communs au cours d'une bataille ne donnent pas nécessairement lieu à des buts finaux recherchés identiques ou en tous points concordants. La marge de manœuvre qui existe entre les deux objectifs, l'un tactique, l'autre stratégique, crée parfois des revirements spontanés de la force locale. Cela met à mal le couplage en place et la mission en cours. Le problème sous-jacent est celui de l'imprévisibilité des forces insurgées.

Si le couplage entre deux forces entraîne déjà, à l'origine, un risque similaire, il est accru lorsqu'il s'agit d'une liaison avec une force irrégulière. L'absence de netteté de ses ambitions, son organisation souvent précaire ainsi que ses intérêts propres sont autant de facteurs d'incohérences entre les deux acteurs du couplage. La force irrégulière est parfois peu disciplinée, profitant de l'appui mais pouvant remplir des fonctions en dehors de la

292 ZAJEC Olivier, « L'appui aérien dans le cadre de la guerre irrégulière » in COUTAU-BEGARIE Hervé (dir), *Stratégies irrégulières*, Paris, Economica, 2010, pp477-490, p483.

293 Ibid., p483.

294 TENENBAUM Elie, *Entre ciel et terre. Le débat air-sol et les défis de l'appui-feu*, op. cit., p 27. Voir dans ce sens l'anecdote de la bataille de Bai Beche en Afghanistan, où un manque de coordination se fait sentir entre les hommes locaux et la puissance aérienne américaine, et fait prendre un grand risque aux deux éléments.

coalition improvisée. Ce phénomène est ce que Joseph Henrotin appelle la « *discipline tactico-opérative de la coalition* » et qui ne semble pas être si évidente²⁹⁵. La compatibilité des objectifs entre les deux acteurs apparaît délicate, voire clairement limitée. La tendance à privilégier des conflits limités par les puissances occidentales se trouve d'ailleurs malmenée par ce type de situation²⁹⁶, surtout lorsque le couplage avec la force insurgée empêche toute négociation avec la force gouvernementale adverse.

Cette imprévisibilité fait peser un risque important en matière de légitimité pour la puissance intervenante. En effet, la puissance occidentale coopérant avec les insurgés au sol devient dépendante des actes de la force locale. Les opinions publiques étrangères et locales les assimilent du fait qu'elles se soutiennent mutuellement. Elles sont considérées comme luttant contre une cause commune, comme associant leur effort dans une même direction. Ainsi, en cas de revirement comportemental de la force insurgée, la puissance intervenante sera assimilée aux actes commis sur le terrain par les locaux.

« Se pose également la gestion éthique de cette coalition : que les liens entre coalisés soient importants et que son segment irrégulier commette des exactions et la force « principale » en sera immanquablement accusée. Dans le contexte d'une information aussi libre que manipulable, cette question est importante dans la mesure où elle peut saper la légitimité de l'engagement d'un Etat dans une opération. »²⁹⁷»

Toujours dans cette idée de risques liés à la coordination et au besoin de compatibilité des buts poursuivis face à l'imprévisibilité de la force locale, l'auteur constate que le couplage entre deux forces entraîne souvent l'adoption par la force dite principale, c'est à dire la force occidentale, des rationalités stratégiques de la force insurgée²⁹⁸. Le danger pour la puissance intervenante est alors accru, s'associant à une logique qui n'est pas la sienne (autorisant notamment des pertes ou une longueur dans le conflit, qui peuvent ne pas être comprises et acceptées par les opinions publiques).

L'imprévisibilité du couplage, finalement, car il est parfois peu anticipé voir non-anticipé, se traduit par son apparition tardive et soudaine. La décision de couplage

295 HENROTIN Joseph, « Après la parenthèse Afghane. Les forces terrestres face à la mutation de l'adversaire », art. cit., p2. En ce sens, il ajoute que « *En 2001, les américains ont été surpris de constater que l'alliance du nord engageait une offensive vers Kaboul sans leur assentiment. De facto, derrière quelque couplage que ce soit se cachent des intérêts propres [...]* », p2.

296 Ibid., p2.

297Ibid., p2.

298Ibid., p2.

nécessite alors une grande réactivité et une planification rapide. Le manque d'anticipation devient le problème majeur dans la prise des décisions consécutives, dans la réalisation de l'action ainsi que la mise en place de la coordination entre les forces. Ces problématiques pourraient rapidement être dépassées en adoptant des principes simples.

- Section 2 : Des conditions nécessaires pour une efficacité du couplage.

En fonction des problèmes évoqués, il est possible de définir des principes à respecter afin d'améliorer l'application de la stratégie de soutien à l'insurrection, et notamment le rapport de couplage s'opérant pour sa réalisation. Ces éléments peuvent être assimilés à des conditions pour assurer l'efficacité du soutien à l'insurrection, et donc à des prescriptions.

1. De l'anticipation des actions de couplage.

Face à l'imprévisibilité survenant du couplage entre la puissance intervenante et la force insurgée irrégulière, le principe *d'anticipation* est essentiel. Prévoir et envisager différentes éventualités permet de se préparer à des circonstances soudaines. Celles décrites dans les inconvénients, notamment, seraient ainsi envisagées, pour mieux être traitées ensuite dans l'urgence de leur exécution.

Ainsi, le retournement de la force locale dû à son indiscipline et la *cohérence des buts* poursuivis par les deux forces doivent faire l'objet d'une anticipation. Cela permettrait d'obtenir une meilleure coordination dans l'urgence. Idéalement, envisager la planification d'un soutien potentiel à une force locale viable dans un cadre tactique, si la nécessité s'en ressentait, et l'anticipation des différents centres de gravité découlant d'un tel changement de planification, sont des recommandations utiles pour affronter ces situations soudaines. Elles permettrait une meilleure compatibilité des forces.

Contre l'imprévisibilité de l'ennemi et la meilleure gestion d'une réaction couplée et coordonnée avec la force locale, une étude et une infiltration des forces gouvernementales

adverses est envisageable. De même, des scénarios d'anticipation des modes d'actions de l'ennemi loyaliste doivent être pris en compte afin de ne pas se laisser surprendre par des actions irrégulières déstabilisant la stratégie d'appui menée par la puissance aérienne occidentale.

Face à l'imprévisibilité, une meilleure évaluation du temps nécessaire au bon déroulement de la mission globale doit être réalisée. Là où ont eu lieu des actions de couplage, une mésestimation récurrente de la durée des opérations est observable : les centres de commandement envisagent systématiquement des temps d'action plus courts que la réalité. Les trois interventions s'inscrivent dans une durée au contraire prolongée. Une meilleure anticipation temporelle éviterait l'enlisement et permettrait de faire le choix d'un couplage plus rapidement si le besoin se ressentait. L'acceptabilité reste néanmoins une difficulté à surmonter.

2. De la nécessité de légitimer l'intervention.

Le principe de *légitimation* doit conduire les opérations aériennes, y compris celles d'appui à des forces insurgées locales. Le principe de légitimité, selon le DIA 33, concerne l'emploi des forces dans le milieu aérien et s'inscrit dans un cadre de *légalité* et de respect des règles éthiques. Puisque l'enjeu de légitimité est souvent problématique dans les cas d'études, il doit être mis un point d'honneur à faire en sorte d'appliquer au mieux ce principe lors de prochaines opérations de couplage.

Le respect du droit international ainsi, avec l'attachement à correspondre et faire suite à une résolution Onusienne, conformément aux enjeux de l'époque, éviterait tout débat sur le droit d'intervention que s'octroient parfois les puissances occidentales dans de telles situations.

La formulation d'objectifs clairs et définitifs, face au glissement trop souvent opéré d'un but à un autre au cours des conflits, renforcerait la ligne de conduite et l'adhésion des opinions publiques aux interventions prochaines. Une transparence et une honnêteté serait mieux appréciées que des variations spontanées et aléatoires d'objectifs. De plus, la définition d'un objectif juste est nécessaire à la légitimité complète et globale de l'opération.

Une ligne de conduite fixe est importante. C'est pourquoi l'émission d'un avis définitif, à défaut réservé, sur les forces rebelles ou d'oppositions, à la fois réfléchie et anticipée, garantirait la crédibilité des puissances occidentales amenées par la suite à soutenir les groupes considérés. Auparavant discrédités ou mal-considérés, le revirement de position sur ce type de forces, servant une politique stratégique de soutien, ne peut assurer une légitimité à l'action. Il faut donc que les états se réservent une possibilité future de soutien sans exclure moralement une force de manière définitive. Dans cette même perspective, l'opinion portée que la force adverse devrait être in-changeante et faire l'objet d'un consensus suffisant pour être à l'origine d'une décision de combat.

Dans ce sens, doivent précéder à l'opération de couplage la dé-crédibilisation de l'ennemi en tant qu'action première, ainsi que la reconnaissance de la force locale à appuyer. Ces deux éléments assurent alors légitimité au soutien et à la lutte contre le gouvernement en place, ainsi que la crédibilité corrélative des puissances intervenantes.

En matière technique, il est nécessaire de remédier au problème principal qu'est le manque d'interopérabilité.

3. De la compatibilité à l'interopérabilité.

L'interopérabilité militaire se définit comme « *la capacité de plusieurs systèmes, unités ou organismes, à opérer ensemble grâce à la compatibilité de leurs organisations, doctrines, procédures, équipements et relations respectives* ²⁹⁹ ».

On a pu voir que celle-ci est absente ou limitée lors des opérations de couplage. Cela induit une difficulté pour la réussite opérationnelle d'une action commune. En effet une faible interopérabilité entraîne une incapacité de plusieurs éléments à opérer ensemble et menace donc l'efficacité d'une intervention étatique tierce au profit d'une autre force. L'objectif est donc de prévoir plus d'interopérabilité pour ce type de mission.

En définissant la composition principale de cette contrainte et en pointant les éléments faisant défaut, il serait possible de voir en quoi le schéma d'envoi des forces spéciales peut apparaître pertinent, et quels sont les efforts à mener pour obtenir un système plus opérationnels, malgré les difficultés inhérentes aux spécificités d'un soutien à

299 PIA-7.2.6 -3 GIAT-O (2012) Glossaire interarmées de terminologie opérationnelle.

l'insurrection.

L'interopérabilité se fonde sur trois critères essentiels que sont la communication, les procédures et la technique. Les besoins imminents lors de telles opérations impliquent une nécessité de coopération, même à faible degré. Or, les défaillances en matière de langage mutuel principalement, pour ces forces irrégulières, empêchent la compréhension rapide entre les deux acteurs du couplage. La communication est le premier point de l'interopérabilité, elle se comprend au travers des composantes suivantes : la langue, l'interlocuteur et le canal de communication employé. La notion de procédure de plus, fait référence à l'élaboration d'une doctrine commune et à un entraînement minimum commun. Le dernier élément d'interopérabilité, la technique, induit une compatibilité technique des équipements.

Les difficultés en termes d'interopérabilité ont pu néanmoins être limitées du fait de l'intervention des forces spéciales dans ces cas de soutien entre forces régulières et irrégulières. Les unités spéciales répondent, elles, au critère d'interopérabilité nécessaire pour opérer avec la force intervenante au niveau de la langue, de la technique ainsi que des procédures, puisque provenant de la même entité. Le rôle joué par les unités a comblé partiellement cet obstacle, au service de l'efficacité de la mission d'appui. Leur apparition en tant que véritables contrôleurs aériens, par exemple, a répondu à cette éventualité. La faiblesse de l'interopérabilité connue est donc palliée pour certaines missions comme celle de l'appui-feu, dont l'effectivité tient à la présence de forces spéciales sur le terrain.

Constater le rôle accru des forces spéciales dans ce type de mission peut justifier du manque d'interopérabilité existant entre des factions armées particulières et la puissance en soutien. Il est possible de concevoir la structure opérationnelle des acteurs de ces conflits comme adaptée aux difficultés rencontrées sur le théâtre en matière d'interopérabilité.

Il faut cependant relativiser la capacité des forces spéciales en la matière. Si elles ont pu compenser certains manques, elles éprouvent elles aussi des limites d'interopérabilité avec les forces locales qui coopèrent avec elles. Effectivement, le faible nombre d'agents spéciaux parlant les dialectes locaux³⁰⁰, souvent employés par les forces rebelles, reste un obstacle à l'interopérabilité générale de la mission de soutien.

300 HENROTIN Joseph, *L'Air power au XXIème siècle :enjeux et perspectives de la stratégie aérienne*, op. cit., p468.

A l'évaluation en terme d'efficacité du soutien à l'insurrection qui vient d'être menée et possiblement améliorée par l'énonciation de conditions prescriptives à respecter, il faut ajouter une évaluation structurelle du phénomène. La structure du soutien justement, composée de trois acteurs, met en perspective l'emploi de la puissance aérienne dans ce type de conflits récents.

Chapitre 2 : Le rapport ambivalent de la puissance aérienne.

Notre phénomène intervient dans le cadre d'une dominante aérienne des interventions. Le rôle joué par la puissance aérienne occidentale dans le processus de soutien est grand, du fait qu'elle est à l'origine du soutien militaire apporté aux forces, par l'intermédiaire du feu qu'elle produit pour protéger les irréguliers. Cette importance donnée à la puissance aérienne dans nos conflits s'explique par une tendance qui les traverse (Section 1). Cependant, il nous faut remettre en perspective la supériorité aérienne supposée par la prépondérance du facteur aérien dans notre phénomène. Celui-ci crée un véritable concept modérateur à la suprématie que l'on peut retirer, *a priori*, de la stratégie de soutien (Section 2).

- Section 1: Le remplacement de la stratégie dans une logique tendancielle.

L'emploi de l'arme aérienne en soutien de forces insurgées semble être approprié aux tendances parcourant les conflits modernes. Les conflits étudiés s'insèrent en effet dans des catégories permettant une affirmation récente de la puissance aérienne, dont le cadre d'emploi des forces encourage à cette utilisation.

1. De l'importance de la puissance aérienne dans les conflits récents.

La puissance aérienne est l'arme incontournable des conflits modernes. Compte tenu des nouvelles formes de conflictualité et des terrains difficiles sur lesquels les forces occidentales interviennent désormais³⁰¹, l'arme aérienne s'érige en véritable outil-clef des situations d'asymétries notamment, et répond à des tendances modernes dont l'importance ne cesse de croître.

Dans le cadre des conflits irréguliers justement, la puissance aérienne fait preuve d'une grande adaptabilité. Elle apporte des atouts indéniables dans des situations complexes qui permettent souvent de faire basculer les rapports de force.

« Néanmoins, la force aérienne détient un certain nombre d'atouts asymétriques (capacités que l'ennemi ne peut ni égaler ni contrer). On citera pour exemple la capacité de la puissance aérienne à effectuer des frappes chirurgicales dans le monde entier, ce qui constitue un avantage indéniable dans les opérations de contre-insurrection. Sans compter une foule d'autres avantages (dont les opérations d'information et les cyberopérations ; renseignements, surveillance, et reconnaissance ; et mobilité globale) qui ont déjà fait leurs preuves. Autant de capacités qui procurent à nos forces de combat des avantages fortement asymétriques dans l'environnement de la GI. La force aérienne se caractérise par ses facultés en matière d'innovation et d'adaptation. ³⁰² »

Si l'appui-feu aérien semble parfois difficile à appliquer dans les cas irréguliers, notamment du fait de la problématique d'interopérabilité qui se pose, cela ne condamne pas pour autant la réalité des appuis aériens plus généraux, et du besoin ressenti en matière d'intégration air-sol pour des appuis-feux rapprochés rendus possibles par la puissance aérienne.

« Autant de raisons, sans sous-estimer les difficultés de l'appui-feu rapproché depuis la troisième dimension, de prendre en compte l'intégralité des possibilités capacitaires offertes par la puissance aérienne dans le cadre de la guerre irrégulière. ³⁰³ »

301 ZAJEC Olivier, « L'appui aérien dans le cadre de la guerre irrégulière », art.cit., p 477.

302 PECK ALLEN G., art. Cit., p6.

303 ZAJEC Olivier, « L'appui aérien dans le cadre de la guerre irrégulière », art. Cit., p 490.

La puissance aérienne s'inscrit dans une logique tendancielle plus générale de légitimité, celle moderne de *Revolution in Military Affairs* (RMA).

2. D'un ordre d'action généralement établi, en osmose avec la *Revolution in Military Affairs*.

La dernière révolution dans les affaires militaires (RMA) est née de la Guerre du Golfe de 1991. Cette opération grâce à la part aérienne présente dans l'intervention, lance la dimension aérienne qui va être donnée à cette nouvelle tendance. Le rôle capital de la puissance aérienne, dans les conflits récents, va ainsi se construire à travers l'appui aux forces terrestres, les frappes sur les forces ennemies, l'effet d'attrition et d'interdiction sur l'adversaire.

Les qualités remarquées de la puissance aérienne correspondent aux exigences de la RMA. En termes de précision et de localisation notamment, l'arme aérienne est associée à la supériorité technologique et informationnelle. La RMA ainsi, en tant que système conceptuel appliqué aux opérations américaines, atteint principalement l'aspect aérien des conflits³⁰⁴.

Elle modifie le déroulement des opérations aériennes récentes en leur appliquant un déroulé type. Ce nouveau processus se décline ainsi en 3 phases aériennes³⁰⁵: la première période de l'opération sera consacrée à la *projection* des forces aériennes depuis le territoire de l'Etat intervenant. Les missions se focalisent, à ce moment, principalement sur de la *reconnaissance*. Ensuite, s'ouvre la deuxième étape des opérations. Elle consiste en la *neutralisation* des défenses anti-aériennes adverses afin d'obtenir la *maîtrise du ciel* et donc la supériorité aérienne nécessaire à toutes actions ultérieures. Finalement, la période des *frappes* en profondeur à l'aide de bombes stratégiques, tactiques ou d'interdictions directes et indirectes peut avoir lieu, comme les missions d'appuis aériens rapprochés.

Il en va ainsi de nos opérations, dont la dominante aérienne respecte cet ordre de procédure aérienne. Si la RMA s'applique aux opérations aériennes menées par les Etats-Unis, comme en Afghanistan³⁰⁶, ses effets sont transposables aux structures d'interventions

304 CUMIN David, *Cours de Stratégie militaire*, op. cit.

305 Ibid.

306 CORDESMAN Anthony H., *The Lessons of Afghanistan*, op. cit., p14.

multilatérales sous commandement de l'OTAN comme lors du cas du Kosovo³⁰⁷ ou comme en Libye³⁰⁸, où une obtention de la maîtrise des airs précède tout soutien aux insurgés.

L'emploi de la puissance aérienne dans les situations de couplage correspond avec les tendances générales actuelles qui parcourent les engagements militaires et qui mettent en avant l'arme aérienne. Cependant, cela ne permet pas de conclure avec certitude à la primauté de la puissance aérienne sur les autres armes, le phénomène de soutien à l'insurrection se révélant complexe et composé.

- Section 2: La supériorité aérienne en questions.

Si l'importance donnée par notre phénomène à la puissance aérienne dans son rôle de soutien aux troupes insurgées donne lieu à une supériorité conceptuelle de l'arme aérienne dans ce type de situation, on ne peut que constater la modération intrinsèque à cette première impression à travers la structure de la stratégie elle-même.

1. D'une évidente démonstration de supériorité aérienne dans les opérations de couplage.

Les opérations de couplage mettent en exergue une évidente supériorité aérienne. Elles érigent l'arme aérienne au rang de composante incontournable dans ces opérations modernes³⁰⁹. En effet, le choix systématiquement fait d'une absence de troupes au sol, privilégiant un envoi de forces uniquement aériennes, permet de constater la domination aérienne des opérations étudiées. Cette idée s'inscrit dans un courant de pensée stratégique, celle de la supériorité aérienne, conçue par Giulio Douhet, théoricien militaire.

En effet, Giulio Douhet tendait à voir en la puissance aérienne une évidente arme stratégique, supérieure désormais à l'emploi des autres moyens traditionnels comme ceux terrestres ou maritimes. Pour lui, la recherche de la maîtrise du ciel ainsi que l'accès à la troisième dimension permettant de dépasser les fronts traditionnels, menée par l'aviation,

307 BOUTHERIN Gregory, « La puissance aérospatiale entre guerres conventionnelles et contre-insurrection... Quelles tendances pour les engagements futurs ? », art. cit., p23.

308 ANDREANI Gilles et HASSNER Pierre (dir), op. cit., p401.

309 WENCKER Pierre, « RETEX comparés 2ème partie « Harmattan » - « Trident » », art. Cit., p54.

justifiait sa place et sa dominance sur le théâtre d'opérations³¹⁰. Il souhaitait une organisation militaire construite sur une armée de l'air autonome, prédominante et considérée comme la première arme militaire, justifiant alors une attribution des ressources et une affectation prioritaire des moyens³¹¹. A ce titre, l'engagement unique de l'armée de l'air dans les conflits du Kosovo, de l'Afghanistan et de la Libye, sur les périodes étudiées, rejoint la conception stratégique et décisive de l'arme aérienne de Douhet. Les conflits reconnaissent en effet l'importance et la capacité possédée par la puissance aérienne, en lui accordant le monopole de l'action et le succès des missions. Choisir de ne pas envoyer de troupes au sol, c'est juger de la capacité de l'armée de l'air à remplir les objectifs de l'intervention et faire confiance en son potentiel. La répétition du cas, dans les trois conflits, laisse entendre que ce modèle est continu et fiable. L'existence d'une phase première d'acquisition de la supériorité aérienne dans chacun des cas, comme vu plus haut dans son adéquation avec logique de RMA, confirme l'inscription dans une tendance douhétienne contre l'ennemi.

Néanmoins, ce Douhétisme reste relatif concernant l'opération même de couplage au sein du conflit global. Si la domination de la puissance aérienne est certaine là encore, du fait de son engagement en solitaire, l'action de couplage ne se traduit pas par du bombardement stratégique : c'est pourtant là le cœur de la théorie du stratéguiste.

Effectivement, si l'auteur de *La maîtrise de l'air*³¹² conçoit la supériorité de l'arme aérienne sur les autres armes terrestre et maritime, c'est dans le cadre d'emploi du bombardement stratégique³¹³. Or, dans les opérations de couplage qui ont lieu durant les trois périodes, les missions aériennes correspondent à du soutien aux forces terrestres sur le théâtre d'opération. Elles se traduisent par de *l'appui aérien rapproché* et de *l'air interdiction*, circonscrivant l'action de l'aviation au seul cadre d'emploi tactique. Le bénéfice retiré de la puissance aérienne n'est alors pas celui lié à la conception de Douhet, mais plutôt à la vision de l'emploi tactique comme le voulait la première école. Dès lors, il semble délicat d'affirmer une supériorité de l'aviation en tant qu'arme dominante sur les deux autres composantes terrestre et maritime, mais simplement comme un outil pouvant servir à ces dernières, grâce à la supériorité qu'elle permet d'obtenir sur demande. Le

310 CUMIN David, *Cours de stratégie militaire*, op. cit.

311 Ibid.

312 Voir pour plus d'exhaustivité et de détails l'œuvre de DOUHET Giulio, *La maîtrise de l'air*, Paris, Economica, 2007, 438pages.

313 CUMIN David, *Cours de stratégie militaire*, op. cit.

soutien militaire aux forces locales devient ainsi envisageable par l'intermédiaire des forces aéroportées de l'armée de Terre, et non plus seulement par l'armée de l'air. Ce constat correspond à la réalité de nos cas empiriques.

La puissance aérienne dans nos conflits est donc partagée entre des missions à la fois stratégiques dans la globalité du conflit et tactiques dans le besoin des situations de couplages, pouvant se résumer dans une perspective synergistique de l'arme aérienne pour nos trois conflits.

On a dans ce cadre, pourtant, un autre élément de supériorité aérienne. L'action aérienne en soutien de la force locale permet, en effet, la victoire de l'aviation sur l'artillerie concernant la mission d'appui-feu. Effectivement, le débat dans la nature de l'appui-feu moderne, qui se partage entre artillerie au sol, classiquement, et aviation, nouvellement, est toujours présent. Les missions de couplage dans les cas de soutien à l'insurrection donnent cependant le monopole de la mission d'appui-feu à la composante aérienne. C'est donc bien, au niveau tactique, une nouvelle forme de démonstration de la supériorité qui ressort de la puissance aérienne dans nos cas de conflits.

La puissance aérienne exerce d'ailleurs ses atouts généraux dans les situations de soutien aux insurgés comme ailleurs. La mesure, le dosage et le contrôle de la puissance aérienne sont des qualités s'exprimant notamment lors du conflit en Libye³¹⁴ et au Kosovo³¹⁵. La capacité, détenue par l'aviation, à restreindre le mouvement ennemi et parallèlement, à durer pour soutenir les forces alliées est un élément crucial dans ce conflit. Les opérations citées mettent ainsi à jour son endurance et sa permanence.

« On retiendra que par cette capacité à peser, interdire, limiter le mouvement et assurer la permanence, les forces aériennes ont été déterminantes ³¹⁶».

Les atouts possédés par la puissance aérienne en termes d'adaptation sont visibles. Le cas du Kosovo révèle des avantages en terme d'ajustement et de flexibilité³¹⁷, primordiaux dans des missions de soutiens aux insurgés. La progressivité dont permet de faire preuve l'arme aérienne est un élément supplémentaire de supériorité de cette

314 WENCKER Pierre, « RETEX comparés 1ere partie « Harmattan – Trident (..) » », art. Cit. p42.

315 VENESSON Pascal, art. Cit., p388.

316 WENCKER Pierre, « RETEX comparés 1ere partie « Harmattan – Trident (..) » », art. Cit. p47.

317 VENESSON Pascal, art. Cit., p388.

composante militaire.

Les conflits démontrent l'efficacité de la puissance aérienne dans les situations de couplage. Ils mettent en avant sa capacité à peser dans de telles configurations. Ainsi, au Kosovo, l'arme aérienne a été en capacité de faire se disperser et se terrer les forces ennemis³¹⁸. La paralysie induite par la puissance aérienne l'a rendue cruciale³¹⁹. En Libye, « *la force aérienne a démontré sa capacité absolue à déterminer le vainqueur. Face à une armée entraînée et très bien équipée, ce sont des civils, n'ayant que leur courage à opposer aux blindés kadhafistes, qui ont pris le contrôle du pays* ³²⁰ ». En Afghanistan, le rôle de la puissance aérienne est également déterminant³²¹. C'est elle qui a permis, du fait de ses frappes, d'influencer la situation politique et militaire en la faisant évoluer³²²

On remarque alors que la réussite survient de la combinaison du couplage, du fait de l'apport aérien permettant l'efficacité de la rébellion au sol.

Les éléments qui ont été décisifs dans le choix de l'emploi de l'aviation, dans les trois conflits étudiés, sont évidemment les arguments premiers en faveur d'une louange de l'arme aérienne : les exigences de minimisation des dommages et de délai raccourci auxquelles elle répond sont primordiales³²³.

Cette sacralisation de la puissance aérienne à l'étude de la stratégie de soutien à l'insurrection est néanmoins critiquable.

2. D'une double manifestation de dépendance au sol.

L'idéalisation de la puissance aérienne permise par les missions opérées au Kosovo, en Afghanistan ou en Libye ne fait pas consensus. Effectivement, si la puissance aérienne semble faire preuve de ses plus grandes qualités dans le cadre des opérations de soutien à

318 VENESSON Pascal, art. cit., p381.

319 Pour plus d'informations concernant le bilan de la puissance aérienne au Kosovo, voir BYMAN David L., WAXMAN Matthew C., « Kosovo and the great air power debates », in *International Security*, vol 24, n°4, spring 2000, pp 5-38.

320 WENCKER Pierre, « RETEX comparés 2ème partie « Harmattan » - « Trident » », art. Cit., p 53.

321 Pour plus d'éléments sur le bilan de la puissance aérienne après l'opération afghane de 2001, voir JOHNSON David E., *Learning large lessons : The Evolving Roles of Ground Power and Air Power in the Post-Cold War Era*, Santa Monica, Rand Corporation, 2007, 323 pages, pp. 96-97., et GRANT Rebecca, « The War Nobody Expected », in *Air Force Magazine*, April 2002, p. 34.

322 FORGET Michel, op. cit., p115.

323 Ibid., p 388.

l'insurrection, conformément aux grandes tendances qui guident les conflits, ces interventions font dépendre la puissance aérienne d'éléments terrestres.

La composante aérienne des interventions renvoie seulement à la partie haute des opérations de couplage. Une partie basse demeure ainsi essentielle, de manière constante ou momentanée. Le soutien à l'insurrection passe en effet par une coordination de deux forces, dont l'une est traditionnellement terrestre, avant d'être locale ou insurgée. Ainsi, la présence au sol, bien que différemment envisagée dans les opérations de soutien à l'insurrection, est toujours garantie à travers l'action de couplage. Cela permet aux opérations dans leur globalité de détenir des moyens terrestres, même si leur utilisation n'est parfois que ponctuelle.

« In fine, à l'heure où les forces aériennes sont arrivées à un degré de maturité technique et tactique inédit et où les contraintes budgétaires s'accumulent, il serait très abusif de considérer que les forces terrestres n'ont plus leur place dans les zones de bataille. Reste cependant que leurs modalités d'action sont appelées à évoluer, bien plus encore que dans les années 1990³²⁴. »

L'importance revêtue par la présence terrestre est reconnaissable. Bien que celle-ci ne soit pas de la même nature que la force aérienne, en ce sens qu'elle n'appartient pas à la même entité et que ses modes d'actions ne soient pas les mêmes, son rôle est conséquent. Il remplace celui habituellement joué par les forces terrestres de la puissance occidentale intervenante. L'action des forces locales au sol est donc aussi importante que celui d'une force terrestre traditionnelle, la menace qu'elle représente pour les ennemis étant souvent trop sous-estimée³²⁵.

La coopération entre force terrestre et force aérienne est donc indispensable en matière de réussite des opérations de soutien à l'insurrection.

Ainsi, d'après le Pentagone, l'efficacité des attaques sur les forces serbes a augmenté dès lors que l'Armée de Libération du Kosovo a débuté son offensive à la fin mai³²⁶, démontrant empiriquement l'efficacité de l'action en soutien cumulant action aérienne et action terrestre. De même le cas afghan a démontré la complémentarité produite par l'action terrestre des forces locales. *« Cependant la traque de petits groupes dispersés de Talibans, si elle pouvait être aidée par les appareils en place, était*

324 HENROTIN Jospheh, « Après la parenthèse Afghane. Les forces terrestres face à la mutation de l'adversaire », art. Cit., p5.

325 C'est le cas du KLA. Voir BYMAN David L., WAXMAN Matthew C., art. cit., p28.

326 POSEN Barry R., art. Cit., p64.

*essentiellement menée par des forces terrestres*³²⁷». Cet apport des forces terrestres à une action aérienne qui reste limitée est très justement résumé pour le cas de l'opération en Afghanistan :

*« L'Opération Enduring Freedom a montré une fois de plus que la puissance aérienne peut être plus efficace dans de nombreux cas si elle est associée à des éléments au sol qui permettent d'identifier et, dans le cas de l'Afghanistan, de façonner, de débusquer, et de faire se concentrer les forces ennemies. Enduring Freedom était un succès plus grand à cet égard, montrant la nécessité non seulement d'observateurs avancés au sol, mais aussi de forces terrestres amies assez robustes pour forcer l'ennemi à concentrer et s'exposer, ce que l'UCK ne pouvait pas normalement faire au Kosovo. »*³²⁸

A cette première limite à la supériorité aérienne décelée s'ajoute la question d'une présence de forces spéciales occidentales. En dehors de la présence terrestre trouvée en l'acteur local, des troupes sont présentes sur le théâtre d'opérations. Bien que représentant un petit nombre de soldats, en comparaison à un engagement terrestre traditionnel, les forces spéciales sont néanmoins envoyées dans le cadre de missions précises servant l'efficacité de l'opération. Si, on l'a vu, elles servent souvent un rôle d'intermédiaire entre les forces aériennes et locales, elles permettent principalement le bon fonctionnement de l'action aérienne. Ainsi, les forces spéciales envoyées par l'acteur intervenant répondent à une dépendance au sol ressentie en matière d'efficacité de l'action aérienne. C'est là une faiblesse constatée d'un emploi aérien seul et de sa capacité à amener la victoire dans des opérations aussi complexes, de manière indépendante.

Cette dépendance au sol limite donc la supériorité aérienne a priori dégagée de l'analyse des opérations de couplage. Plus théoriquement, la nécessité de forces au sol dans des opérations de soutien à l'insurrection pour s'entendre comme un besoin ressenti en matière de guérilla dans une opération visant à appuyer l'insurrection d'un groupe armé contre un gouvernement en place. A l'instar des commentaires produits en matière de contre-insurrection où la puissance aérienne seule serait incapable d'éradiquer une guérilla même en présence d'une surveillance létale permanente³²⁹, le soutien à l'insurrection ne

327 HENROTIN, *L'Air power au XXIème siècle : enjeux et perspectives de la stratégie aérienne*, op. cit., p468.

328 LAMBETH Benjamin S., *Air Power against Terror: America's Conduct of Operation Enduring Freedom*, p261.

329 CUMIN David, *Cours de stratégie militaire*, op. cit.

pourrait se contenter d'une action aérienne afin de mener à bien l'effondrement du gouvernement et la victoire de l'insurrection.

La dominante de l'aviation retirée en matière d'appui-feu rapproché dans nos cas d'intervention aérien, de plus, est relativisée également, s'insérant alors dans le débat classique de l'appui-feu rappelé dans le titre 1.

« La décennie d'interventions qui a suivi les attentats du 11 septembre est ainsi venue ensuite confirmer que, si le Close Air Support est un outil indispensable et apporte à qui le possède un avantage sur le champ de bataille, il ne permet pas toujours de faire l'économie d'un appui-feu terrestre, organique ou interarmes, qui demeure un atout irremplaçable pour des opérations majeures.³³⁰ »

Le modèle de couplage en soutien à l'insurrection, tel qu'on vient de le cerner progressivement, est utile à une lecture empirique des conflits mettant en scène de telles situations. Il serait intéressant de faire de ce modèle, au-delà de sa simple pertinence pour l'analyse, un outil de prédiction et d'anticipation pour des conflits futurs.

Chapitre 3 : Une portée prédictive ?

Le modèle théorique de soutien à l'insurrection développé jusqu'ici doit finalement être évalué du point de vue de sa prévisibilité. En effet, selon la dernière étape du protocole de recherches établie, la question de la portée d'une telle stratégie est nécessaire. Si le modèle théorique doit avant tout permettre une meilleure compréhension du phénomène, celui-ci pourrait se révéler être une grille de lecture pertinente pour des conflits futurs. Ainsi, le modèle prévisionnel de tels couplages a déjà été anticipé, malgré certaines critiques émises envers son applicabilité future (Section1). La pertinence d'un tel modèle au regard des tendances conflictuelles, pourrait amener un second axe de réflexion dans le débat et nous permettre de juger la portée prédictive d'une telle théorie de manière approfondie (Section 2).

330 TENENBAUM Elie, *Entre ciel et terre. Le débat air-sol et les défis de l'appui-feu*, op. cit., p33.

- Section 1 : Le modèle Afghan, prémices d'une approche prédictive.

Le concept étudié par le professeur de science politique Stephen Biddle, du cas afghan, semble s'approcher de notre objet d'étude. Il est donc essentiel de comprendre l'essence de ce modèle, et de voir en quoi il est possible de l'assimiler à notre sujet. L'évaluation de la structure qui en ressort doit garantir une vision efficace du modèle tel qu'analysé.

1. Un modèle applicable au soutien à l'insurrection ?

Le modèle étudié par Stephan Biddle en 2002 repose sur un phénomène cumulé d'utilisation relativement nouvelle des forces spéciales américaines, avec des armes de précision guidées ainsi que des alliés locaux³³¹. C'est ce qu'il nomme le « *modèle Afghan* »³³².

Ainsi, le modèle Afghan tel que mis en lumière par l'auteur se fonde sur trois piliers : à la fois des forces locales alliées et suffisamment aguerries, qui sont massivement appuyées par des frappes aériennes délivrées à distance de sécurité, le tout coordonné par des forces spéciales³³³. Le concept semble donc pouvoir s'appliquer en réalité à nos trois périodes de couplage, puisque présentant toutes trois ce trinôme.

Cependant, la question des PGM n'est propre qu'à l'Afghanistan et à la Libye plus récemment. On a là une rupture dans la mise en place du soutien à l'insurrection au fil du temps, qui repose d'avantage sur une précision et un guidage des cibles ainsi que sur une utilisation nouvelle des forces spéciales. La Libye, quant à elle, est reconnue pour être un modèle proche de celui afghan.

« Plus récemment, les pays occidentaux ont à nouveau eu recours à un schéma opérationnel proche de « l'Afghan Model », lors de l'intervention militaire au-dessus de la Libye en aide au mouvement de rébellion contre Mouammar Kadhafi ³³⁴».

331 BIDDLE Stephen, « Afghanistan and the future of Warfare », in *Foreign affairs*, march/april 2003, Web. 4 May 2014.

Site de Foreign Affairs, à la page : <http://www.foreignaffairs.com/articles/58811/stephen-biddle/afghanistan-and-the-future-of-warfare>, (consulté le 28/05/14).

332 Ou « *afghan model* »

333 TENENBAUM Elie, « Les ailes et le canon : les dilemmes opérationnels de l'appui-feu. », art. Cit., p4.

334 TENENBAUM Elie, *Entre ciel et Terre, le débat opérationnel de l'appui-feu*, op. cit., p 27- 28.

Néanmoins, ce modèle afghan ne semble pas révolutionner l'art de la guerre. Effectivement, l'auteur insiste sur l'idée que la focalisation sur cette structure ne doit pas être comprise comme une rupture dans la forme de la guerre. Si certains éléments représentent de petites évolutions, les continuités sont plus importantes et doivent toujours rester l'objet principal d'attention³³⁵. Cela évitera de prendre en considération des changements trop peu importants qui seraient mis en avant avec erreur.

L'étude du modèle afghan dans son efficacité permettrait, idéalement, d'obtenir une impression quant à l'efficacité plus générale du soutien aérien à l'insurrection.

2. L'efficacité du modèle afghan.

La réflexion de Stephen Biddle rend compte des débats autour de l'efficacité d'un tel modèle d'intervention. Il fait ainsi un bilan des arguments tenus par les partisans comme par les détracteurs de ce modèle conceptuel. Dans ce sens, il est certain que le cas afghan est imprégné de conditions qui lui sont propres. Ainsi, la complexité qui ressort de ces exigences paraît peu reproductible de manière naturelle, ou difficilement. Le modèle serait ainsi le fruit d'un contexte local³³⁶.

La reproduction d'un tel schéma récemment en Libye donne une impression d'efficacité potentielle du mécanisme³³⁷. Il pourrait faire apparaître comme le prochain cadre de planification des opérations en provenance des Etats-Unis³³⁸. Néanmoins, cette évaluation positive reste conditionnée à la question du concept d'emploi dans lequel s'insère le couplage des forces dans le schéma afghan. Il apparaît que c'est des finalités que dépend la pertinence de cette structure. Pour des cas de lutte pour un changement de régime, le résultat pourrait ne pas être le même que pour des cas de contre-insurrection notamment³³⁹.

De plus, il est intéressant de noter que le modèle afghan, tel que décliné par ses partisans, permet d'ôter l'inclinaison « néo-impérialisme » souvent donné à la politique

335 BIDDLE Stephen, « Afghanistan and the future of warfare », art. Cit., p11.

336 Ibid., p1.

337TENENBAUM Elie, «Les ailes et le canon : les dilemmes opérationnels de l'appui-feu. », art. cit., p4.

338 BIDDLE Stephen, « Afghanistan and the future of warfare », art. Cit., p1.

339 TENENBAUM Elie, «Les ailes et le canon : les dilemmes opérationnels de l'appui-feu. », art. cit., p4.

étrangère des Etats-Unis, et de faire ainsi apparaître les interventions américaines comme des opérations moins coûteuse mais pourtant efficaces à l'échelle mondiale³⁴⁰.

Des inquiétudes sont cependant retranscrites quant à la capacité du schéma à opérer à distance :

« Même dans sa version plus engagée, avec la présence de troupes légères ou de forces spéciales capables d'éclairer les cibles, le « modèle afghan » suscite des inquiétudes. Lors de la guerre du Liban de 2006, l'armée israélienne a pu se rendre compte des limites pesant sur les opérations menées à distance de sécurité. Selon le chercheur israélien et ancien pilote de chasse Ron Tira, la dépendance de ces éventuels contrôleurs aériens avancés à l'égard des moyens de communication longue portée permanents pose la question de leur survivabilité face à un adversaire capable de rompre ce lien et de les isoler à des dizaines, centaines voire milliers de kilomètres de leurs bases ³⁴¹ ».

Si des indices de bon fonctionnement du modèle viennent d'être émis³⁴², des limites existent toujours face à une telle construction d'intervention. Ces limites proviennent principalement des adaptations qui font suite à l'instauration d'un modèle et aux problèmes que cela vient créer pour combattre l'ennemi, ôtant à l'utilisateur du modèle toute surprise et supériorité, liées à son emploi.

« Le « modèle afghan » s'est toutefois heurté à une adaptation des adversaires qui ont su dématérialiser une partie de leurs outils de commandement, jouer sur l'imbrication et la dissimulation de leurs moyens militaires.³⁴³ »

Il reste certain que le succès du modèle afghan en 2002 n'est pas dû à une simple chance, et qu'ainsi une telle structure crée des implications certaines pour le futur des conflits.

« Il existe des preuves substantielles ainsi que la campagne n'était pas seulement un coup de chance, d'où ses conséquences peuvent avoir un sens réel pour l'avenir.³⁴⁴ »

340 BIDDLE Stephen, « Afghanistan and the future of warfare », art. Cit., p11.

341 TENENBAUM Elie, *Entre ciel et terre. Le débat air-sol et les défis de l'appui-feu*, op. cit., p28.

342 Un débat autour de l'explication à donner à la réussite du modèle afghan peut être retrouvé dans l'ouvrage de Borghard et Pishedda. Le dilemme explicité se joue entre la raison de l'équilibre des pouvoirs et l'argument technologique. Voir BORGHARD Erica D., and PISCHEDDA Constantino., « Allies and Airpower in Libya », in *Small Wars journal*, spring 2012, pp 63-74.

343 Ibid., p33.

344 BIDDLE Stephen, *Afghanistan and the future of warfare : implications for Army and Defense policy*, Carlisle, PA, US Army War College Strategic Studies Institute, 2002, 58 pages, p23.

- Section 2 : Une applicabilité renouvelable ?

Le soutien à l'insurrection est un phénomène courant dans l'histoire. Il sera amené, de manière certaine, à se reproduire. Néanmoins, le cadre stratégique théorisé, tel que présenté dans nos situations, semble complexe car adapté à des contextes précis. Si des crises émergentes (ou en cours) semblent posséder le terreau nécessaire pour que de telles actions stratégiques se reproduisent, il faut s'interroger sur la nature véritablement prédictive d'une telle conceptualisation du phénomène de couplage insurrectionnel.

1. Les conditions structurelles d'applicabilité renouvelées.

Il est possible de mettre en exergue des cas de guerres civiles récentes qui semblent faire émerger des structures similaires à celles présentées par nos cas d'étude.

Notamment, pour prendre un exemple actuel, la crise en Syrie reproduisait un tel schéma. Ainsi, la structuration en deux parties donnant lieu à une guerre civile entre un régime et des forces d'oppositions sur le territoire syrien laissait entendre une possibilité d'intervention occidentale. D'abord envisagé, puis vite étouffé, le soutien militaire en provenance des Occidentaux n'a pas lieu. Cependant, le soutien organisé envers les forces insurgées est annoncé par les Etats occidentaux comme la France et les Etats-Unis qui accordent leur aide, matérielle et financière, à ses forces locales non-étatiques contre le gouvernement de Bachar El- Assad. Bien que limité, ce soutien entraîne une configuration proche de celle de nos cas d'étude. Peut-on cependant voir en le contexte syrien les mesures suffisantes pour envisager une applicabilité de la stratégie de soutien avec couplage ?

Pour Biddle Stephen, aux vues de son modèle afghan, il y avait peu de chance que ce cadre d'action se reproduise en Syrie. Effectivement, il juge trop faible l'opposition présente sur place, comparant avec les forces locale entraînés et fortes d'Afghanistan³⁴⁵. Pour l'Iran également, l'applicabilité serait impossible, du fait des mêmes raisons.

Cet avis ne concerne cependant que le concept précis du modèle Afghan, plus spécifique que notre concept global de soutien à l'insurrection. Celui-ci était déjà parfois

345 BORGHARD Erica D., and PISCHEDDA Constantino., « Allies and Airpower in Libya », in *Small Wars journal*, spring 2012, pp 63-74, p63.

considéré comme non applicable au cas libyen, alors même que ce conflit s'est vu présenter une action militaire très proche du concept afghan, avec une alliance au groupe d'opposition, l'envoi de troupes de forces spéciales et l'utilisation de PGM.

« Cette analyse conduit Biddle à prétendre que, « la Syrie et l'Iran, par exemple, sont de mauvais candidats pour le modèle afghan: qui est l'opposition locale suffisamment formée en Syrie ou en Iran ? ». Il semble que la Libye serait également un candidat peu prometteur pour le modèle afghan en raison de l'absence d'une opposition locale identifiable et formée au début de l'intervention.³⁴⁶ »

Notre modèle théorique, néanmoins, est plus large que le concept développé par Stephen Biddle. Il admet des nuances et des spécificités locales et pourrait donc s'appliquer à des cas futurs ou présents plus nombreux. L'utilité d'une telle conceptualisation se trouve donc être supérieure en ce sens qu'elle pourrait être plus efficacement prédictive.

2. Une capacité relative de prévision.

Si des cas peuvent être plus ou moins envisagés comme porteur d'un terreau favorable à des interventions similaires à celles rencontrées dans nos cas d'étude, il est important de vérifier si la stratégie est en elle-même reproductible et sa théorisation prédictive.

Le problème principal qui apparaît pour une reproduction du phénomène est celui de retrouver des alliés locaux aussi solides et viables³⁴⁷ qu'au Kosovo, qu'en Afghanistan ou qu'en Libye. Bien que ces différentes forces locales n'aient pas été équivalentes en termes de capacité et de représentativité, un minimum de potentiel est nécessaire en amont pour envisager un soutien. Cela était vrai pour chacun des engagements étudiés. Or, la difficulté est de trouver des forces locales suffisamment crédibles. Souvent, en effet, les oppositions se trouvent trop fragiles ou trop divisées pour former un front uni susceptible d'être appuyé. C'est la critique qui est d'ailleurs adressée au regard de la situation syrienne et

346 Ibid., p63. Citation originelle : « *This analysis leads Biddle to claim that, "Syria and Iran, for example, are poor candidates for the Afghan model: Who is the trained local opposition in Syria or Iran?" It appears that Libya would also be an unpromising candidate for the Afghan model due to the absence of a trained local opposition identifiable at the outset of the intervention* ».

347 BYMAN David L., WAXMAN Matthew C. art. cit., p31.

iranienne³⁴⁸. Dans ce sens de même, la difficulté risque d'être celle de trouver des alliés locaux parfaitement adaptés à la lutte contre l'ennemi des Occidentaux intervenants³⁴⁹. Ce fût le cas dans nos cas de conflit, et notamment en Afghanistan, où les alliés insurgés répondaient bien aux exigences contextuelles des intervenants. Si ce n'est pas le cas, le modèle fonctionnerait-il ?

Quant au modèle théorique et sa capacité prédictive, lorsqu'il y a une parité entre les forces locales combattantes et le gouvernement combattu, l'appui aérien occidental et la présence intermédiaire des SOF se révèle être crucial. L'intervention occidentale permet vraiment de faire la différence dans ce cadre-là. Que faut-il en déduire, alors, pour les prochains conflits ? Si un déséquilibre capacitaire est présent entre la force insurgée et les forces gouvernementales d'une guerre civile, l'intervention étrangère pourrait-elle se révéler alors utile et efficace ? Il semblerait que non, dans le cas du modèle afghan. Cette idée rend peu envisageable une réutilisation facile du concept de couplage avec l'insurrection.

«Par conséquent, c'est la mesure dans laquelle il peut servir de matrice pour les opérations futures. En particulier, l'auteur et stratège Stephen Biddle met en garde contre l'apprentissage des mauvaises leçons de l'Afghanistan, faisant valoir que la campagne a réussi principalement en raison de la parité des compétences militaires des alliés américains locaux et des combattants talibans / Al-Qaïda. De son point de vue, la puissance aérienne de précision et les SOF ne peuvent pas compenser un déséquilibre important dans la compétence des forces terrestres³⁵⁰ »

Ainsi donc, l'applicabilité du modèle théorique reste soumise à deux conditions : soit la force loyaliste est suffisamment faible pour ne pas créer de grande asymétrie avec la force locale - ou s'apparente à une forces irrégulière dans ses modes d'actions ce qui la met à égalité avec la force insurgée-, soit la force insurgée possède des capacités importantes lui permettant de tenir l'équilibre avec les forces étatiques ennemies.

La capacité du modèle à être prévisionnel est d'autant plus limitée que des erreurs d'interprétation sont remarquables. Les variations qui s'exercent d'une application à l'autre

348 BORGHARD Erica and PISCHEDDA Constantino, art. cit., p63.

349 BIDDLE Stephen, « Afghanistan and the future of warfare », art. Cit., p10.

350 BORGHARD Erica and PISCHEDDA Constantino, art. cit., p63. Citation originale : « Therefore, the extent to which it can serve as a template for future operations. In particular, the author and strategist Stephen Biddle warns against learning the wrong lessons from Afghanistan, arguing that the campaign succeeded primarily due to the parity in military skill of local US allies and the Taliban/al Qaeda fighters. In his view, precision airpower and SOF cannot compensate for a major imbalance in the skill of ground forces ».

rendent délicate une véritable conceptualisation utile aux cas futurs. Le modèle émis semble trop adapté aux situations et aux particularités locales. Les cas semblent en effet être les fruits de conditions locales³⁵¹. En ce sens, on peut noter que les temps d'interventions sont soumis à aléas. En étudiant le modèle afghan, on tend à prévoir que le soutien à l'insurrection vise des programmes courts d'opérations. Or, en observant le cas Libyen, l'erreur quant à la portée temporellement courte d'une telle action stratégique est démontrée.

« Les analyses existantes du modèle afghan supposent que les interventions seront de courte durée, ce qui était le cas en Afghanistan. La nature prolongée de la campagne de Libye, cependant, pointe le temps comme un élément essentiel du modèle. »³⁵²

Les commentaires autour de l'applicabilité des nuances libyennes ou afghanes du couplage entre force aériennes occidentales et troupes locales au sol sont à prendre en considération. Elles montrent à la fois une évolution progressive du phénomène stratégique, empêchant toute théorisation complète et définitive, mais également une capacité à s'adapter à des contextes pluriels, prévoyant ainsi une applicabilité prochaine.

« Comprendre pourquoi l'opposition peu qualifiée a prévalu contre les forces gouvernementales supérieures en Libye promet un aperçu sur le débat concernant l'applicabilité plus large du modèle afghan. Cela est essentiel non seulement pour les débats scientifiques sur l'évolution de la guerre, mais aussi pour élaborer des politiques efficaces. [...] les interventions futures sont susceptibles d'imiter l'expérience libyenne. Il est impératif que les leçons tirées de la campagne libyenne être incorporés dans une discussion informée sur les options stratégiques liées à la crise actuelle en Syrie »³⁵³.

Enfin, la focalisation du concept théorique d'appui à l'insurrection est limitée dans sa portée prédictive du fait qu'elle se limite à une vision occidentale. En effet, le rapport de force dans lequel s'insère notre action stratégique est celui d'une perspective du fort au

351 BIDDLE Stephen, « Afghanistan and the future of warfare », art. Cit, p1.

352 BORGHARD Erica and PISCHEDDA Constantino, art. cit. p64. Citation originale : « *The existing analyses of the Afghan model assume interventions will be short, which was the case in Afghanistan. The prolonged nature of the Libyan campaign, however, points to time as a critical element of the model.* »

353 BORGHARD Erica and PISCHEDDA Constantino, art. cit. p64. Citation originale : « *Understanding why the poorly skilled opposition prevailed against superior government forces in Libya promises insight on the debate regarding the broader applicability of the Afghan model. This is critical not only for scholarly debates on the evolution of warfare but also for effective policymaking. [...] future interventions are likely to mimic the Libyan experience. It is imperative that lessons-learned from the Libyan campaign be incorporated into any informed discussion of policy options related to the ongoing crisis in Syria* »

faible qui montrera certainement ses limites dans l'avenir, avec l'émergence d'acteurs étatiques forts contre lesquels la lutte devra être repensée.

Tous ces éléments permettent de démontrer que le concept du soutien aérien occidental à l'insurrection, qui met en place une stratégie de couplage, est un phénomène souple et adaptable. L'action de couplage tire son essence d'une longue histoire des conflits, alors que la stratégie aérienne de soutien à l'insurrection s'insère dans une perspective plus moderne et tendancielle. Si ses spécificités en font une action soumise à de multiples restrictions et conditions d'efficacité, la pertinence du modèle théorique réside sur ce jeu d'adaptation au contexte local qui lui donne une capacité certaine de prédiction.

CONCLUSION

A partir de ces deux étapes principales que nous venons de franchir, l'écart de conceptualisation existant entre la contre-insurrection et le soutien à l'insurrection tend à s'amoinrir.

Relevant les traits caractéristiques de la stratégie de soutien aérien à l'insurrection, notre étude a permis de mettre en relief les invariants et les différences parcourant les diverses applications du phénomène. La finalité recherchée par ce travail était de parvenir à une théorisation partielle de ce que représente et implique une situation de soutien occidental à des insurgés contre un gouvernement. Ainsi, la définition et l'assimilation de ce processus à la stratégie de couplage a permis de construire les prémices d'un tel objectif.

Grâce au repositionnement du soutien aérien occidental à l'insurrection dans une perspective stratégique générale, il a été possible d'y appliquer le modèle du combat couplé développé par Huber Thomas. Cette clef théorique constitue l'essence de notre conceptualisation du phénomène, lui donnant toute sa profondeur.

Si notre étude devait se focaliser sur la dimension stratégique et tactique de la stratégie de soutien à l'insurrection, c'est finalement la trilogie clausewitzienne³⁵⁴ dans son ensemble que nous avons appliqué à l'analyse. La question politique du soutien à l'insurrection aura pris une part importante dans notre étude du phénomène. Cette réalité est en partie due à l'intérêt dont relevait la question de la légitimité d'un tel acte d'appui au regard des principes classiques du droit international. La théorie, en relations internationales, ayant vocation à servir une compréhension d'un phénomène, elle est « *un programme pour enregistrer, classer et, finalement, organiser des données et des connaissances. Faute d'avoir toujours un pouvoir prédictif, elle peut avoir au moins un pouvoir organisateur et une valeur critique.* »³⁵⁵.

Ainsi, notre théorisation du soutien devait, pour servir de grille de lecture et de

354 La trilogie clausewitzienne fait référence aux trois niveaux politique, stratégique et tactique de la guerre. CUMIN David, *Cours de stratégie militaire*, op. cit.

355 COUTAU BEGARIE Hervé, *Traité de Stratégie*, 7ème édition, Paris, Economica, 2011, 1200 pages, p274.

guide pour des situations futures similaires, aborder la question politique et morale d'une telle action interventionniste.

Alors que nous relevions, en introduction, le schéma de légitimité mis en place par la RAND corporation, la focalisation sur les justifications apportées à l'emploi du soutien à l'insurrection se justifie : elle permet de répondre avec plus de profondeur à cette construction théorique américaine. Alors que la contre-insurrection semblait associée à l'idée d'action bienveillante, le soutien à l'insurrection lui, entrant dans la catégorie des interventions étatiques malveillantes. Or, le constat de trois interventions occidentales manifestant un tel engagement au profit des groupes insurgés semble contradictoire avec une telle production institutionnelle.

A défaut du modèle traditionnel universitaire français, ce travail s'est orienté dans une perspective américaine de recherches. A la quête d'une analyse en tous points objective s'est substituée la recherche de prescriptions. Alors que la conception classique française s'attache à un travail monographique positiviste, le sens pratique de la recherche américaine amène à un processus en trois grandes parties : celle de la description d'un objet tout d'abord, puis de la réflexion autour de ce premier travail et enfin des prescriptions d'efficacité.

En annonçant l'emploi d'un protocole original de recherches, néanmoins, nous nous sommes éloignés de la perspective classique américaine pour revenir vers une rationalité plus française. Suite à notre premier travail descriptif, a découlé une tentative d'analyse dans laquelle quelques prescriptions ont été formulées face aux constats émis. La phase finale du mémoire, quant à elle, s'est intéressée à la question prospective du concept, dans le besoin d'en évaluer l'utilité et la pertinence pour le futur. Cette dernière étape relève d'une volonté de modération du schéma mis en place dans sa portée, et donc d'une forme d'objectivisme théorique.

Au cours de la phase descriptive, des récurrences fortes ont pu être énumérées, garantissant une forme d'appréhension structurelle du terrain favorable à l'aide aux insurrections ainsi que la diction de traits caractéristiques. Néanmoins, la diversité des conflits créant ces situations de soutien et la pluralité des formes prises par l'action de soutien en elle-même, laisse entendre une largesse du concept visé.

Ainsi, les prescriptions abordées au cours de l'étude peuvent donner lieu à des compléments. La stratégie de soutien aérien a ainsi subi de multiples aménagements en fonction des cas de conflits. Cette information permet de conclure à une souplesse inhérente au mécanisme du soutien aérien à l'insurrection. Elle permet d'ériger le principe d'adaptation au contexte local³⁵⁶ comme élément majeur à respecter. Il serait garant de l'efficacité du couplage insurrectionnel. De la même manière qu'en contre-insurrection, ce principe trouve toute sa pertinence face aux nuances contextuelles spécifiques à chaque conflit. Il insiste sur l'élasticité que recouvre une telle stratégie et sur la nécessité de ne pas la généraliser de manière inappropriée, au risque de trop s'éloigner des réalités empiriques.

En suivant ce raisonnement, il serait intéressant d'énumérer les principes classiques de la guerre devant s'appliquer à cette stratégie de soutien aérien à l'insurrection. Si les auteurs semblent partagés sur la pertinence d'énonciation de tels principes, la contre-insurrection est régie par certains d'entre eux. Afin de palier cette lacune en matière de soutien à l'insurrection, un tel effort se révélerait utile, même *a minima*. Napoléon Bonaparte disait lui-même «*A la guerre, il y a des principes, mais il y en a peu*³⁵⁷ ». De plus, pour une portée véritablement efficiente du travail mené, la formulation de tels principes alimenterait au niveau doctrinal cet aspect de l'emploi de la force par l'Occident.

Le questionnement sur le caractère innovant d'une telle stratégie, au regard de la contre-insurrection, proche structurellement, et de la théorie classique de l'appui-feu, a servi un dessein général de relativisme dans la volonté théorique. En effet, le désir de conceptualisation générale ambiant dans la discipline stratégique est critiquable. La guerre peut, en effet, être considérée comme un événement pérenne et fondamentalement constant des relations internationales. Face aux mutations du système international et des technologies, la guerre s'adapte mais conserve ses aspects traditionnels. Toute croyance de nouveauté est ainsi souvent erronée. L'évolution des interventions s'apparente généralement à des aspects anciens des conflits. Conscient de cette limite, la comparaison de notre phénomène avec des modèles plus anciens en a volontairement limité sa portée novatrice.

356

357

Le soutien à l'insurrection met en scène des acteurs locaux insurgés irréguliers aux côtés des intervenants occidentaux. Cette coopération permet de donner une certaine visibilité à la force locale soutenue, au niveau national comme international. L'ascension de ces éléments armés au pouvoir, une fois les conflits armés terminés, interroge les mécanismes de légitimité induits de l'intervention des occidentaux en soutien aux insurrections. C'est là l'une des problématiques principales survenant de ce type d'action stratégique. C'est ainsi le facteur principal à prendre en considération pour une application future du soutien à l'insurrection.

SOURCES, DOCUMENTS ET BIBLIOGRAPHIE

- **SUR LA GUERRE, LES CONFLITS ET LEUR EVOLUTION**

ANDREANI Gilles, HASSNER Pierre (Dir), *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, Paris, Science-Po, 2013, 485 pages.

BALASEVICIUS Tony, « Unconventional Warfare : The missing link in the futur of land operations. », in *Canadian Military Journal*, Volume 9, No 7, Juin 2009, pp 30- 40.

CHALMIN Stéphane (Col) (Dir), *Gagner une guerre aujourd'hui*, Paris, Economica, 2013,187pages.

CLAUSEWITZ Carl (Von), *De la guerre*, Paris, Edition Payot & Rivage, 2006, 365 pages.

DOMERGUE-CLOAREC Danielle et COPPOLANI Antoine (Dir), *Des conflits en mutations ; de la Guerre froide aux nouveaux conflits* , Bruxelles, Edition Complexe, 2003, 502 pages.

DUFOUR Jean-Louis, *La guerre, la ville et le soldat*, Paris, Odile Jacob, 351 pages.

GOYA Michel, *Res Militari : De l'emploi des forces armées au XXI ème siècle* , 2ème édition, Paris, Economica, 2011, 320 pages.

HOFFMAN G. Franck, *Conflicts in the 21st Century : The rise of hybrid wars*, Washington, Potomac Institute, 2007, 72 pages.

HUBER Thomas M. (dir), *Compound warfare: that fatal knot*, For Leavenworth (KS), Combat Studies Institute, Command and General Staff College, septembre 2002, 319 pages.

JOHNSON David E., *Learning large lessons :The Evolving Roles of Ground Power and Air Power in the Post-Cold War Era*, Santa Monica, Rand Corporation, 2007, 323 pages.

- **SUR LA STRATEGIE :**

COUTAU-BEGARIE Hervé, *Traité de stratégie*, 7ème édition, Paris, Economica, 2011, 1200 pages.

COUTAU-BEGARIE Hervé (dir), *Stratégies irrégulières*, Paris, Economica, 2010, 858 pages.

TENENBAUM Elie, « Les ailes et le canon : les dilemmes opérationnels de l'appui-feu. » in *DSI*, hors série n°24, juin-juillet 2012, pp.1-4.

TENENBAUM Elie, *Entre ciel et terre. Le débat air-sol et les défis de l'appui-feu*, Focus stratégique, n°35, février 2012, 67 pages.

WASINSKY Christophe, *Rendre la guerre possible : la construction du sens commun stratégique*, Bruxelles, Berlin, 2010, 220 pages. Photocopies.

- **SUR LA GUERRE ASYMETRIQUE ET LA GUERRE IRRÉGULIERE :**

BAUD Jacques, *La guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur*, Monaco, Durocher, Collection l'art de la guerre, 2003, 210pages.

CHALIAND Gerard, *Les guerres irrégulières. XX et XXI ème siècle.*, Paris, Gallimard, collection Folio actuel, 2008, 980 pages.

COURMONT Barthélémy et RIBNIKAR Darko, *Les guerres asymétriques : conflits d'hier et d'aujourd'hui, terrorisme et nouvelles menaces*, 2ème édition, Paris, Dalloz/Iris, 2009, 427 pages.

MALIS Christian, HEW Strachan et DANET Didier, *La guerre irrégulière*, Actes du colloque international des écoles de St Cyr-Coëtquidan,, Paris, Economica, 2011, 375 pages.

- **SUR LA PUISSANCE AERIENNE :**

BOUTHERIN Grégory et GRAND Camille (dir), *Envol vers 2025 : réflexions prospectives sur la puissance aérospatiale*, Paris, La documentation française, CESA, 2011, 270 pages.

FACON Patrick, *Du golf à la Libye, 20 ans d'opérations aériennes*, Ivry-sur-Seine, Edition ECPAD/EDITEAL, 2011, 187 pages.

FORGET Michel, *Nos forces aériennes en OPEX : un demi siècle d'interventions extérieures*, Paris, Edition Economica, 2013, 191 pages.

HENROTIN Joseph, *L'airpower au 21e siècle : Enjeux et perspectives de la stratégie aérienne*, Bruxelles, Bruylant, 2005, 583 pages.

HOLGER H. MEY, « The future of Air power. The Air ground relationship in asymmetrical conflicts » in *Transforming Joint Air Power, The journal of the JAPCC*, Edition 17, spring summer 2013, pp. 24-26.

OLSEN John A. (dir), *A history of Air warfare*, Dilles, Potomac Books, 2010, 488 pages.

PATRY Jean-Jacques, *L'ombre déchirée, la puissance aérienne contre la terreur*, Paris, L'Harmattan, 2007, 127 pages.

PECK Allen G., « Le rôle capital de la puissance aérienne dans la guerre irrégulière », in *Air & space power journal*, 2007, vol 3 , n°4, pp. 10-15.

- **SUR LA CONTRE-INSURRECTION :**

BRICET DES VALLONS Georges-Henri (dir), *Faut-il brûler la contre-insurrection ?*, Paris, Choiseul, 2010, 307 pages.

COURREGES Hervé (de), GERMAIN Emmanuel, LE NEN Nicolas, *Principes de contre-insurrection*, Paris, Economica, 2010, 114 pages.

GALULA David, *Contre-insurrection. Théorie et pratique*, Paris, Economica, 2008, 213pages.

SEITH G. Jones, *Counter-insurgency in Afghanistan*, Santa Monica, RAND, 2008, 157 pages.

- **SUR LE KOSOVO :**

OUVRAGES

CLARK Wesley K., *Waging Modern War : Bosnia, Kosovo, and the future of combat*, New York, PublicAffairs, 2001, 479 pages.

CORDESMAN, *The lessons and non lessons of the air and missile campaign in Kosovo* , Westport , Praeger/Greenwood, 2000, 359 pages. Téléchargé (CESA)

CORTEN Olivier et BELCOURT Barbara, *Droit, légitimation et politique extérieure, l'Europe et la guerre du Kosovo* , Bruxelles, Edition Bruylant- Université de Bruxelles, 2000, 310 pages.

LAMBETH B.S., *NATO's Air War for Kosovo : A strategic and operationnal assessment*, Santa Monica, Rand Corporation, 2001, 276 pages.

NARDULLI Bruce R., PENNY Walter R., PINNIE Bruce, GORDON IV John, Mc. GINN JOHN G., *Disjointed war : military operations in Kosovo, 1999*, Santa Monica, Rand Corporation, 2002, 172 pages.

ROUX Michel, *Le Kosovo, Dix clefs pour comprendre*, Paris, Edition La découverte & Syros, 1999, 127pages.

ARTICLES

ARTAUD Denise. « Wesley K. Clark : Waging Modern War. Bosnia, Kosovo and the Future of Combat », in *Politique étrangère*, 2002, vol. 67, n° 2, pp. 499-505.

BYMAN David L., WAXMAN Matthew C., « Kosovo and the great air power debates », in *International Security*, vol 24, n°4, spring 2000, pp 5-38.

FITSCHETT Joseph, « NATO Misjudged Bombing Damage », in *International Herald Tribune*, June 23, 1999. pA1.

FULTON John R., « NATO and the KLA : how the west encouraged terrorism ? » In *Global Security Studies*, Fall 2010, Volume 1, Issue 3, pp. 103-141.

GRAHAM Bradley, « Air vs. Ground: The Fight Is On; Air Force, Army Already Battling for Lead Roles in Future Wars » in *Washington Post*, juin 99.

KAMINSKI Matthew, and REED John, “NATO Link to KLA Rebels May Have Helped Seal Victory,” in *Wall Street Journal*, July 6, 1999.

PRIEST, D., « NATO Secretly Planned An Invasion of Kosovo », *International Herald Tribune*, 20 septembre 1999, A1.

POSEN Barry P., « The war for Kosovo. Serbia's political-military strategy. » in *International Security*, vol 24, n°4, spring 2000, pp 39-84.

RIBNIKAR Darko, « Les leçons de la campagne du Kosovo », in *Revue internationale et stratégique*, n°51, 3/2003, pp125-132.

VENNESSON Pascal, « Bombarder pour convaincre ? Puissance aérienne, rationalité limitée et diplomatie coercitive au Kosovo (mars-juin 1999)», in *Cultures et Conflits*, n°37, 2001, pp. 23-59.

- **SUR L'AFGHANISTAN :**

OUVRAGES

BIDDLE Stephen, *Afghanistan and the futur of warfare: implications for army and defense policy*, Carlisle, Pa. : Strategic Studies Institute, U.S Army War College, 2002, 58 pages.

CORDESMAN Anthony H., *The Lessons of Afghanistan*, Washington, CSIS, 2002 , 168 pages.

GRAHAME Paul, LEWIS Damien, *Appui-feu en Afghanistan*, Paris, Nimrod, 2011, 308 pages.

GRANT Rebecca, *The Afghan air war*, AFASR, september 2002, téléchargé.

LAMBETH Benjamin S., *Air Power against Terror: America's Conduct of Operation Enduring Freedom*, Santa Monica, RAND National Research Institute, 2005, 450 pages.

ARTICLES

BIDDLE D. Stephen, « Afghanistan and the futur of warfare » in *Foreign affairs*, vol 82, n°2, mars-avril 2003.

GRANT R., « An air war like no other » in *Air force magazine*, vol 85, n°11, November 2002, pp.29-37.

HENROTIN Joseph, « Après la parenthèse Afghane. Les forces terrestres face à la mutation de l'adversaire. » in *DSI Hors série*, n°24, juin-juillet 2012, pp.1-5.

MEYNIER Gilbert, « Réflexions sur la guerre d'Afghanistan » in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2011/3, n°243, pp. 121-131.

PIFFNER James, « Décisions de guerre du président Bush en Afgha et Irak.. »,

L'harmattan, in *Politique américaine*, 2001, n°7, pp. 63-79.

ZAJEC Olivier, « L'Afghanistan, un paradigme asymétrique relatif », in *Revue internationale et stratégique*, n°51, 2003/3, pp.133-141.

- **SUR LA LIBYE :**

OUVRAGES

ERBLAND Philippe, *Dans les griffes du tigre*, Paris, Belles lettres, 2013, 108pages.

GROS Philippe, *De Odissey Dawn à Unified protector : bilan transitoire, perspectives stratégiques et premiers enseignements de l'engagement en Libye*, Fondation pour la Recherche Stratégique, note n° 04/11, 25 pages.

RABOUX Pierre (dir), *Réflexions sur la crise libyenne*, Paris, Etudes de l'IRSEM, 2003, n°23, 78 pages.

TANGUY Jean-Marc, *Guerre aérienne en Libye : l'armée de l'air au combat*, Paris, Histoire et Collections, 2012, 128pages.

TANGUY Jean-Marc, *Harmattan : récits et révélations*, Paris, Nimrod, 2012, 180 pages.

ARTICLES

BORGHARD Erica D., and PISCHEDDA Constantino., « Allies and Airpower in Libya », in *Small Wars journal*, spring 2012, pp 63-74.

HEBERT Adam J. , « Libya victory through Air power » in *Air force magazine*, vol 94, n°12,decembre 2011.

TIRPAK John A., « Lessons from Libya », in *Air force magazine*, vol 54, n° 12 , décembre 2011, pp. 34-38.

WENCKER Pierre, « RETEX comparés 1ere partie « Harmattan – Trident (..) » , in *DSI*, numéro 81, mai 2012, pp. 42-47.

WENCKER Pierre, « RETEX comparés 2ème partie « Harmattan » - « Trident », in *DSI*, n°82, Juin 2012, pp.48-54.

DOCUMENTS OFFICIELS :

Centre Interarmées de Concepts de Doctrines et d'expérimentations, *Les opérations contre un adversaire irrégulier*, RDIA – 2011/0048 ADIR (2011), n° 131/DEF/CICDE/NP du 28 mai 2008, 2ème édition du 28/03/11.

Centre Interarmées de Concepts de Doctrines et d'Expérimentations, *Supplément français à l'APJ « Allied Joint Doctrine for Space Operations »*, DIA-3.3.

Centre Interarmées de Concepts de Doctrines et d'Expérimentations, *Glossaire interarmées de terminologie opérationnelle*, Document cadre, GIAT-O(2012).

Director of Defence Studies, Royal Air Force, *Understanding air power: the Royal Air Force's contribution to the defence and security of the United Kingdom*. Shrivenham: DDefS, RAF, 2010, 28 pages.

Joint Air Power Competence Center, NATO, *Air power in counterring Irregular Warfare*, 9June 2008.

DOCUMENTS PEDAGOGIQUES :

COUSTON Mireille, *Cours de droit de la sécurité internationale*, Master 2 Sécurité internationale et défense, Université Jean Moulin Lyon 3, année universitaire 2013-2014.

CUMIN David, *Cours de Stratégie militaire*, Master 2 Sécurité internationale et défense
Université Jean Moulin Lyon 3, année universitaire 2013-2014.

CUMIN David, *Cours de droit des conflits armés non internationaux*, Master 2 sécurité
internationale et défense, Université Jean Moulin Lyon 3, année universitaire 2013-2014.

JAFALIAN Annie, *Cours de Politiques et marchés internationaux de l'énergie*, Master 2
Sécurité internationale et défense, Université Jean Moulin Lyon 3, année universitaire
2013-2014.

SITOGRAPHIE:

- Site CAIRN (dernière consultation le 28/05/14)

<http://www.cairn.info/>

- Site du Centre d'Etudes Stratégiques Aérospatiales (CESA) (consulté le 02/02/14)

LESPINOIS Jérôme (de) (dir), "La puissance aérienne et spatiale : vers une définition
française? »

http://www.cesa.air.defense.gouv.fr/IMG/pdf/PLAF_No18_GT7.pdf

- Site du Département de la Défense des Etats-Unis (consulté le 18/10/13).

GARAMONE Jim, « U.S. Advisers Aid Northern Alliance, Build Cohesion », American
Forces Press Service, Washington, 6 novembre 2001.

<http://www.defense.gov/News/NewsArticle.aspx?ID=44481>

- Site de Factiva (presse) (consulté le 28/05/14)

<https://global.factiva.com/factiva/login/login.asp?productname=global>

- Site de la Fondation pour la Recherche Stratégique (consulté le 28/05/14)

GROS Philippe, De Odissey Dawn à Unified protector : bilan transitoire, perspectives stratégiques et premiers enseignements de l'engagement en Libye , Fondation pour la Recherche Stratégique, note n° 04/11, 25 pages.

<http://www.frstrategie.org/barreFRS/publications/notes/2011/201104.pdf>

- Site de la National Security Agency (archives) (consulté le 28/10/13)

<http://nsarchive.chadwyck.com/marketing/index.jsp>

- Site de Saint Cyr Coetquidan (consulté le 28/05/14)

CATTARUZZA Amaël, « La conquête des cœurs et des esprits par une force irrégulière : réflexions stratégiques autour du cas de l'UCK (Kosovo)» in MALIS Christian, HEW Strachan et DANET Didier, *Guerre irrégulière*, 2001, Economica, 375pages.

[file:///C:/Users/Mlle%20Morel/Downloads/la-conquete-des-c%C5%93urs-et-des-esprits-par-une-force-irr%C3%A9guli%C3%A8re%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/Mlle%20Morel/Downloads/la-conquete-des-c%C5%93urs-et-des-esprits-par-une-force-irr%C3%A9guli%C3%A8re%20(1).pdf)

Dernière consultation globale le 28 mai 2014.

TABLE DES MATIERES

<i>Introduction</i>	1
PARTIE 1. De l'étude comparative des soutiens aériens aux insurrections : le cas des guerres du Kosovo (1999), d'Afghanistan (2001) et de Libye (2011)	9
<i>Titre I : Les similitudes observables entre les différents soutiens aux insurrections</i>	9
Chapitre 1 : L'homogénéité des cadres d'intervention	9
Section 1 : Les contextes d'intervention parallèles.....	10
1. Des conflits internes compliqués par une intervention étrangère.	10
2. Un contexte d'asymétrie préalable.	12
3. L'irrégularité comme enjeu et mode de combats.	14
Section 2 : Les procédures d'interventions concordantes.....	17
1. Des interventions multilatérales occidentalisées.	17
2. Des interventions justifiées par la sécurité collective.....	18
3. Des interventions soutenues par les Etats-Unis.	20
4. De nouveaux enjeux d'intervention: l'intervention humanitaire et la lutte contre le terrorisme.....	21
Chapitre 2 : Les modalités communes de soutien aux forces insurgées	23
Section 1 : Un phénomène appréhendable.	23
1. Du parti pris de ne pas envoyer de troupes au sol.....	23
2. Du choix d'une dominante aérienne de l'intervention.....	25
3. De la présence d'une tripartition des acteurs.....	27
4. De l'envoi envisagé ou effectif de forces spéciales.	27

Section 2 : L'existence commune d'un « appui aérien » en soutien de forces irrégulières.....	29
1. L'effectivité du soutien occidental aux forces insurgées.	29
2. La mission « d'appui aérien » comme modalité opérationnelle.	32
3. L'effectivité des frappes aériennes en soutien des groupes armés locaux....	35

Chapitre 3 : Les conséquences analogiques des différents appuis à l'insurrection37

Section 1 : Les modifications automatiques du rapport de force en présence.....	37
1. Du rééquilibrage du rapport de force consécutif à l'arrivée de la puissance aérienne.....	37
2. De l'effet « multiplicateur de force » de la puissance aérienne profitant aux insurgés soutenus.....	39
3. De la transformation du conflit en un conflit inter-étatique suite à l'intervention tierce.....	40

Section 2 : Les avantages stratégiques communs.....	41
1. De l'apport synergétique de deux stratégies différentes.....	42
2. De l'avantage retiré par la force locale d'un appui feu pour progresser.....	42
3. De l'avantage retiré par les interventionnistes de la présence de forces locales.....	45
4. De l'inscription d'un tel phénomène dans une logique moderne de « zéro mort » et de légitimité face à l'opinion publique.	46

Titre 2 : Les différences existantes entre les soutiens aux insurrections.....48

Chapitre 1 : Légitimer le soutien à l'insurrection : un discours justificatif au contenu variable.....48

Section 1 : Les nuances liées à l'intervention.....	48
1. Les choix pris pour légitimer l'intervention contre les gouvernements en place.....	49
2. La légalité variable des interventions au regard du droit international.	50

3. La duplicité des intentions ou la remise en question des objectifs « légitimes »	53
Section 2 : Une coopération avec la force insurgée différemment envisagée.....	55
1. De la reconnaissance aléatoire d'insurrection ou de belligérance.....	55
2. Du caractère assumé ou secret du soutien aux forces locales.....	56
3. De la considération évolutive des groupes armés locaux.....	57
Chapitre 2 : Les modalités opérationnelles contrastées.....	58
Section 1 : Les natures multiples des soutiens.....	59
1. Des possibilités plurielles de réalisation.....	59
2. Du degré de coopération entre les deux forces.....	60
3. De la répartition des tâches entre forces spéciales et forces locales et entre puissance aérienne et force locale.....	62
Section 2 : Les divergences de forme entre les soutiens	63
1. Des manœuvres personnalisées en fonction des combats, de la géographie et des situations.....	63
2. Des matériels évolutifs.....	66
3. Des missions aériennes plurielles dans leur ordre de planification.....	67
Chapitre 3 : Une place variable occupée par soutien à l'insurrection.....	68
Section 1 : Des couplages aux réalités plurielles.....	69
1. Les cadres stratégiques différents.....	69
2. La place variable des soutiens aux insurrections.....	71
Section 2 : Une perspective stratégique non systématique.....	73
1. L'anticipation du soutien à l'insurrection.....	73
2. La désirabilité du soutien à l'insurrection.....	75

PARTIE 2 : De la théorisation et de l'évaluation du soutien aux insurrections : la stratégie de couplage77

TITRE 1 : La conceptualisation théorique de la stratégie de couplage.....77

Chapitre 1 : La perspective d'une théorisation du soutien à l'insurrection.77

Section 1 : Le soutien à l'insurrection : un phénomène théorisable ?78

1. La construction d'une théorie stratégique78

2. Les invariants utiles à la construction d'une théorie du soutien à l'insurrection79

Section 2 : Le soutien à l'insurrection : une perspective réellement stratégique ? 81

1. De la définition d'une stratégie.....81

2. De l'initiative du soutien à l'insurrection et de sa réalisation effective.....82

Chapitre 2 : La théorie stratégique du couplage.84

Section 1 : Une inscription dans le *compound warfare* d'Huber Thomas.....84

1. L'applicabilité de la théorie du combat couplé.....84

2. Un phénomène relativement courant.....86

Section 2 : De la correspondance des avantages obtenus avec ceux retirés du couplage.....88

1. Les avantages provenant du combat couplé.....88

2. Le rapport à la guerre hybride développée par Hoffman.....89

Chapitre 3 : Un modèle théorique innovant ?91

Section 1 : Le rapport ambivalent du combat couplé insurrectionnel avec la contre-insurrection.....91

1. Des objectifs stratégiques *a priori* opposés.....92

2. Des pratiques et des besoins concordants : des stratégies finalement assimilables.....94

Section 2 : Une remise en question de la stratégie classique d'appui-feu.	96
1. La logique classique de l'appui-feu et du débat entre artillerie et puissance aérienne.....	97
2. L'emploi de l'appui-feu dans une perspective duale nouvelle.....	99
 <i>TITRE 2 : L'évaluation de la stratégie de couplage.....</i>	 101
 Chapitre 1 : Des prescriptions découlant des faiblesses empiriques du soutien à l'insurrection.....	 101
 Section 1 : Les problématiques principales survenant du couplage avec une force insurgée.	101
1. L'acceptabilité fragile des interventions de couplage.....	102
2. L'interopérabilité limitée entre les deux forces.....	103
3. L'imprévisibilité du couplage avec une force irrégulière.....	104
 Section 2 : Des conditions nécessaires pour une efficacité du couplage.....	105
1. De l'anticipation des actions de couplage.	106
2. De la nécessité de légitimer l'intervention.....	107
3. De la compatibilité à l'interopérabilité.....	108
 Chapitre 2 : Le rapport ambivalent de la puissance aérienne.	 110
 Section 1: Le remplacement de la stratégie dans une logique tendancielle.....	110
1. De l'importance de la puissance aérienne dans les conflits récents.....	111
2. D'un ordre d'action généralement établi, en accord avec la <i>Revolution in Military Affairs</i>	112
 Section 2: La supériorité aérienne en questions.....	113
1. D'une évidente démonstration de supériorité aérienne dans les opérations de couplage.	113
2. D'une double manifestation de dépendance au sol.	116

Chapitre 3 : Une portée prédictive ?	119
Section 1 : Le modèle Afghan, prémices d'une approche prédictive.....	120
1. Un modèle applicable au soutien à l'insurrection ?	120
2. L'efficacité du modèle afghan.....	121
Section 2 : Une applicabilité renouvelable ?	123
1. Les conditions structurelles d'applicabilité renouvelées.....	123
2. Une capacité relative de prévision.....	124
<i>Conclusion</i>	128
Bibliographie.....	132
Table des matières.....	142